UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

L'INFLUENCE DU DESIGN URBAIN SUR LA PERCEPTION ET LA (RÉ) APPROPRIATION DES FRICHES URBAINES MONTRÉALAISES (RE)DÉVELOPPÉES

Par

Wiem BARGAOUI

Master en paysage, patrimoine et territoire

Mémoire présenté pour obtenir le grade de

Maître ès sciences, M.Sc.

Maîtrise en études urbaines

Programme offert conjointement par l'INRS et l'UQAM

Mars 2015

© Wiem BARGAOUI, 2015

Ce mémoire intitulé

L'INFLUENCE DU DESIGN URBAIN SUR LA PERCEPTION ET LA (RÉ)APPROPRIATION DES FRICHES URBAINES MONTRÉALAISES (RE)DÉVELOPPÉES

et présenté par

Wiem BARGAOUI

a été évalué par un jury composé de

M. Alexander AYLETT, président, INRS

Mme Marie-Soleil CLOUTIER, directeur de recherche, INRS

Mme Hélène BÉLANGER, codirecteur, UQAM

M. Alexander AYLETT, examinateur interne, INRS

M. Nik LUKA, examinateur externe, McGill

À la personne qui est toujours fière de moi et qui sait me faire rire

À mon frère Wajih, le « Clown » de la famille.

RÉSUMÉ

Ce mémoire s'inscrit dans une réflexion sur la reconversion des friches urbaines en espaces publics et sur le rôle du design urbain dans la transformation et la réappropriation de ces lieux. Nous désirons, dans ce travail, aborder les espaces publics aménagés sur d'anciens sites abandonnés. Notre étude consiste à saisir l'influence de la transformation physique de certains terrains désaffectés sur la perception et l'appropriation des usagers. C'est pourquoi on a focalisé plus sur le volet rapport individu - espace public urbain dans ce mémoire.

Pour mener à bien cette réflexion, nous développons, dans une première partie, des outils théoriques proposés par différents auteurs qui ont décrit les espaces publics dans leurs différentes dimensions : en tant qu'espaces physiques, produits du design urbain et aussi comme des territoires de l'expérience humaine. Nous avons établi que ces espaces conçus par les différents acteurs de l'urbain permettront à de nouvelles perceptions et de formes d'appropriation de se développer.

Dans une deuxième partie, notre mémoire se développe autour de l'analyse de trois sites situés dans différents quartiers montréalais, tels que la place Simon-Valois, le parc linéaire de la Commune et le Woonerf Saint-Pierre. Nous présentons, dans un premier temps, chacun de ces sites en expliquant les étapes de leur requalification. En outre, on montre, à travers une technique d'évaluation, la spécificité et l'intérêt de chacun des terrains sélectionnés. Afin de comprendre dans quelle mesure ces lieux métamorphosés peuvent changer l'image mentale chez les usagers, influencer leurs perceptions et leurs manières d'appropriation, nous observons, dans un deuxième temps, ce que peuvent offrir ces nouveaux aménagements urbains comme possibilité d'usages et de pratiques. Notre analyse nous permet non seulement d'appréhender le fonctionnement des espaces publics, mais aussi d'envisager en quoi le phénomène d'appropriation peut traduire le succès de ces réalisations.

Mots-clés : Friches urbaines, espaces publics, design urbain, perception, appropriation, usages, succès.

ABSTRACT

This thesis is a reflection on the conversion of urban wasteland in public areas and the role of urban design in the transformation and the reappropriation of these places. In this work, we examine several public spaces located in old abandoned sites. Our study is focused on understanding the influence of the physical transformation of some disused lands on the perception and appropriation of users. Therefore, this thesis is primarily interested by the relation between urban public spaces and individuals.

In the first part, we developed some theoretical tools suggested by different authors who perceived the public spaces in their different dimensions: as urban design project's physical spaces or as human experience's territories. We have established that these spaces designed by different urban actors allow the development of new perceptions and forms of ownership.

In a second part, this thesis is largely focused on the analysis of three sites located in different Montreal neighborhoods: The « Simon-Valois » place, the Linear Park « De La Commune » and the «Woonerf Saint-Pierre».

Firstly, we present each site by explaining the stages of its requalification. Moreover, we show its specificity and potentials through an evaluation technique.

Then, we explore what these new urban developments offer as possible uses and practices, in order to understand how these metamorphosed places can change the mental image among users, influence their perceptions and their appropriation manners.

Our analysis allows us not only to understand the functioning of public spaces, but also to consider how the phenomenon of appropriation may reflect the success of these achievements.

Keywords: urban wasteland, public spaces, urban design, perception, appropriation, uses, success

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, je tiens à exprimer ma profonde gratitude et mes chaleureux remerciements à ma directrice de mémoire Marie-Soleil Cloutier et ma codirectrice Hélène Bélanger pour leur appui, leurs directives précieuses, le temps qu'elles m'ont consacré, pour leurs lectures minutieuses de mon mémoire, et surtout leur compréhension à certaines difficultés rencontrées le long du parcours. Je remercie de nouveau Marie-Soleil Cloutier de m'avoir offert un milieu favorable à la rédaction, à la concentration et à l'échange des idées, au sein du LASER. Ce qui m'a donné l'opportunité d'avancer rapidement.

J'adresse mon plus sincère remerciement à ma famille : mes parents, mes deux frères, ma sœur et mes cousins qui m'ont accompagné -de près ou de loin-, m'ont soutenu et m'ont encouragé tout le long de la réalisation de ce mémoire. Un remerciement particulier à mon frère Walid et ma belle-sœur Karine qui m'ont supporté et m'ont beaucoup aidé depuis mon arrivée au Canada. Mon frère qui n'a jamais hésité de me soutenir, sur tous les plans, a particulièrement contribué à l'élaboration de ce mémoire.

Mes vifs remerciements vont à mes chères amies Ons, Hejer et Rahma qui étaient toujours présentes malgré la distance. Ainsi, à Nouha et Basma pour leur écoute et leurs conseils qui m'ont aidé à dépasser les moments difficiles.

Je voudrais aussi remercier les « *LASERIENS* » pour leur soutien, leur encouragement et également pour les bons moments que j'ai vécu et partagé avec eux. Mon expérience au LASER pendant une année, m'a été fructueuse sur le plan professionnel ainsi que sur le plan humain, car j'ai eu la chance d'avancer plus rapidement sur mon travail et j'ai pu aussi avoir de nouvelles amitiés.

Enfin, je remercie les membres du jury d'avoir accepté d'évaluer mon travail.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX ..... **XI**

LISTE DES FIGURES ..... **XI**

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES ..... **XIV**

INTRODUCTION **1**

CHAPITRE 1 : LA RECONVERSION DES FRICHES URBAINES ET LE DESIGN URBAIN **3**

1.1 LES ESPACES ABANDONNÉS 3

1.2 LA RECONVERSION DES FRICHES URBAINES 6

1.3 LE DESIGN URBAIN 9

1.3.1 Les approches de design urbain *12*

1.3.2 Le succès des projets de design urbain *13*

CHAPITRE 2 : LES ESPACES PUBLICS COMME PRODUITS URBAINS **17**

2.1 L'ESPACE PUBLIC DANS SES DIMENSIONS MATÉRIELLE ET IMMATÉRIELLE 17

2.1.1 Espace public *17*

2.2 LE RAPPORT INDIVIDU-ESPACES PUBLICS 23

2.2.1 La perception de l'espace *23*

2.2.2 L'appropriation de l'espace *29*

2.3 QUESTION ET HYPOTHÈSE DE RECHERCHE 33

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE **35**

3.1 L'ÉTUDE DE CAS 35

3.2 CHOIX DES SITES 36

3.2.1 La technique d'évaluation des espaces publics ou le place game *36*

3.2.2 Création de la grille d'évaluation des espaces publics *38*

3.2.3 L'attribution des points *40*

3.3 LES CAS RETENUS 42

3.3.1 La place Simon-Valois *43*

3.3.2 Parc linéaire de la Commune *54*

3.3.3 Le Woonerf Saint-Pierre *61*

3.4 L'OBSERVATION DIRECTE 67

3.5 L'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE 68

CHAPITRE 4 : RÉSULTATS 71

4.1 PLACE SIMON-VALOIS 71

4.1.1 Journée type de la place Simon-Valois 72

4.1.2 La place Simon-Valois aux journées évènementielles 83

4.2 PARC LINÉAIRE DE LA COMMUNE 91

4.2.1 Journée type du parc de la Commune 93

4.2.2 Occupation exceptionnelle du parc de la Commune 100

4.3 LE WOONERF SAINT-PIERRE 105

4.3.1 Journée type du Woonerf Saint-Pierre 106

4.4 SYNTHÈSE 117

CHAPITRE 5 : DISCUSSION 119

CONCLUSION 129

VÉRIFICATION DE L'HYPOTHÈSE 130

CRITIQUE DE LA TECHNIQUE DE *PLACE GAME* 130

LIMITES DU TRAVAIL 131

PERSPECTIVES 132

ANNEXE 1 : GRILLE D'ÉVALUATION DES ESPACES PUBLICS DEVELOPPÉE PAR LE PPS : PLACE GAME ... 133

ANNEXE 2 : GRILLE D'ÉVALUATION ADAPTÉE 135

ANNEXE 3 : LETTRE D'INFORMATION 136

ANNEXE 4: GUIDES D'ENTREVUE SEM-DIRIGÉE POUR LES SITES D'INVESTIGATION 138

BIBLIOGRAPHIE 145

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3. 1 Grille d'évaluation adaptée à notre travail 39
Tableau 3. 2 Attribution des notes. 41
Tableau 3. 3 Échelle des notes finales 42
Tableau 3. 4 Note de la place Simon-Valois 53
Tableau 3. 5 Note du parc de la Commune 60
Tableau 3. 6 Note du Woonerf Saint-Pierre 66

LISTE DES FIGURES

Figure 1. 1 Le pouvoir de dix 15
Figure 2. 1 L'espace conçu, projet de design urbain..... 22
Figure 2. 2 La perception de l'espace..... 26
Figure 2. 3 Le processus de perception adapté à notre travail 27
Figure 2. 4 Processus menant au comportement..... 32
Figure 2. 5 Concepts et hypothèse de recherche..... 34
Figure 3. 1 Critères d'évaluation d'un espace public..... 37
Figure 3. 2 Localisation des sites..... 43
Figure 3. 3 Localisation du quartier Hochelaga..... 44
Figure 3. 4 Projet Lavo..... 45
Figure 3. 5 Projet Lavo, de l'industriel au résidentie..... 46
Figure 3. 6 PIIA de la rue Ontario et la rue Sainte-Catherine..... 46
Figure 3. 7 Le projet d'espaces publics : le Lien Vert piétonnier et la place Simon-Valois..... 47
Figure 3. 8 Le lien Vert : (re)développement des espaces vacants..... 48
Figure 3. 9 La place Simon-Valois, avant et après..... 48
Figure 3. 10 Place Simon-Valois, accessibilité..... 49
Figure 3. 11 L'ouverture de la place sur la rue Ontario..... 50
Figure 3. 12 La promenade Luc-Larivée..... 50
Figure 3. 13 Le mobilier urbain de la place Simon-Valois..... 51
Figure 3. 14 Les composantes de la place Simon-Valois..... 52
Figure 3. 15 Le quartier Vieux-Montréal..... 54

Figure 3. 16 L'emplacement du quartier Vieux-Montréal par rapport aux autres quartiers…… 55
Figure 3.17 Localisation du site…… 56
Figure 3.18 Le parc High Line..... 57
Figure 3. 19 Parc de la Commune, avant et après..... 57
Figure 3. 20 Les différentes vues offrant le parc de la Commune.....58
Figure 3. 21 Les différents coins du parc..... 59
Figure 3. 22 Le mobilier du parc..... 59
Figure 3. 23 La localisation du quartier Saint-Henri..... 62
Figure 3. 24 Le Woonerf avant et après.....63
Figure 3. 25 Plan du site..... 64
Figure 3. 26 La première section..... 65
Figure 3. 27 La deuxième section..... 65
Figure 4. 1 Les différents angles de prise de vue sur la place Simon-Valois.....72
Figure 4. 2 Les trajectoires dessinées par les usagers de la place Simon-Valois..... 73
Figure 4. 3 Les promeneurs de la place Simon-Valois..... 73
Figure 4. 4 Occupation type de la place Simon-Valois..... 75
Figure 4. 5 Les usagers temporaires de la place Simon-Valois.....77
Figure 4. 6 Les usagers assidus de la place Simon Valois.....80
Figure 4. 7 Le sens d'observation des spectateurs.....80
Figure 4. 8 Positions et sens d'observation des spectateurs durant une journée ordinaire de la place Simon-Valois..... 81
Figure 4. 9 L'espace scénique.....82
Figure 4. 10 Le coin isolé qui borde la rue Ontario..... 82
Figure 4. 11 L'appropriation de la promenade Luc-Larivée..... 83
Figure 4. 12 La place Simon-Valois durant la période de vente trottoir. 84
Figure 4. 13 La place Simon-Valois durant la fête nationale du Québec..... 84
Figure 4. 14 Occupation scène de la place Simon-Valois.....85
Figure 4. 15 La fréquentation des commerces.....86
Figure 4. 16 Occupation des coins ombragés.....87
Figure 4. 17 Le détournement du mobilier urbain de la place Simon-Valois.....88
Figure 4. 18 Le sens d'observation des spectateurs, vers l'intérieur de la place.....89
Figure 4. 19 Le sens d'observation des spectateurs..... 90
Figure 4. 20 Les différents angles de prise de vue sur le parc linéaire de la Commune..... 92
Figure 4. 21 Le déplacement sur le parc de la Commune.....94

Figure 4. 22 Les passants du parc de la Commune..... 94
Figure 4. 23 Les explorateurs du parc de la Commune et les arrêts sur les bancs..... 95
Figure 4. 24 Occupation type du parc de la Commune..... 96
Figure 4. 25 Les principaux occupants du parc.....97
Figure 4. 26 Les usagers sportifs du parc de la Commune.....97
Figure 4. 27 La relaxation sur le parc..... 98
Figure 4. 28 Le parc de la Commune à l'heure du midi..... 99
Figure 4. 29 Le parc durant le Weekend. 100
Figure 4. 30 Occupation du parc quelques heures avant le déclenchement des feux d'artifice..... 102
Figure 4. 31 Concentration sur la partie est du parc lors déclenchement des feux d'artifice..... 102
Figure 4. 32 Le sens d'observation des festivaliers, vers les feux d'artifice.....103
Figure 4. 33 Lors du déclenchement des feux d'artifice (la partie est du parc). 103
Figure 4. 34 L'ambiance nocturne sur le parc de la Commune..... 104
Figure 4. 35 Les différents angles de prise de vue sur le parc de la Commune..... 105
Figure 4. 36 Le déplacement sur la première section du Woonerf Saint-Pierre.....106
Figure 4. 37 L'espace de transition..... 107
Figure 4. 38 Le déplacement sur la deuxième section du Woonerf Saint-Pierre... 108
Figure 4. 39 Journée type du Woonerf Saint-Pierre.....109
Figure 4. 40 L'appropriation de l'espace privé..... 110
Figure 4. 41 L'occupation de la première section du Woonerf Saint-Pierre..... 111
Figure 4. 42 Les allers-retours des enfants..... 112
Figure 4. 43 Les différentes pratiques observées auprès des usagers permanents.....112
Figure 4. 44 Les petits usagers rarement observés sur le Woonerf.....113
Figure 4. 45 L'occupation de la deuxième section du Woonerf Saint-Pierre.....114
Figure 4. 46 Le Woonerf comme un parc à chien..... 115
Figure 4. 47 L'occupation de l'espace par les enfants..... 115
Figure 4. 48 Les formes d'appropriation imprévues..... 116
Figure 4. 49 Les formes d'appropriation rarement observées sur le Woonerf..... 116
Figure 5. 1 Les usagers qui s'abritent du soleil..... 121
Figure 5. 2 La mixité d'usages sur la place Simon-Valois..... 122
Figure 5. 3 Les usagers qui profitent de la vue et du calme dans le parc..... 124
Figure 5. 4 Les formes d'appropriation identitaire au site..... 126
Figure 5. 5 Le calme sur le Woonerf..... 127

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

CAUHM	Collectif en Aménagement Urbain Hochelaga-Maisonneuve.
IBI-CHBA	Cardinal Hardy Architectes et Groupe IBI
PPS	Project for Public Spaces

INTRODUCTION

La ville qui fait face à plusieurs problèmes urbains, fait appel à des politiques et des principes d'urbanisations qui pourront orienter vers son développement et sa croissance. L'image de la ville ainsi que sa dynamique sont au cœur des politiques urbaines actuelles, dont on trouve le renouvellement urbain. Au milieu de ces préoccupations vient se placer la reconversion des friches urbaines; on parle aussi dans la littérature de revalorisation, de requalification et de recyclage des sites urbains. L'analyse et la décortication de la littérature montrent que les friches urbaines dans les villes industrielles en pays développés (dont plusieurs termes liés à la crise et au déclin urbain : espaces abandonnés, délaissés, dégradés, désaffectés, etc.) reflètent une image négative de la ville, mais sont aussi perçues comme de réelles opportunités foncières pour le développent des projets urbains et comme un concept de design urbain.

Le design urbain est apparu comme une pratique touchant à la réalité d'un milieu urbain, c'est-à-dire à la forme urbaine et à l'expérience humaine. Il s'agit d'une intervention directe sur l'espace urbain qui met « l'individu » au sein des principales réflexions sur un projet précis, afin de pouvoir créer des espaces fonctionnels et fréquentés par les usagers. Comment peut-on construire des espaces fonctionnels sur le plan urbain et social? Comment peut-on redynamiser ces espaces abandonnés, dégradés, désaffectés et leur donner un second souffle?

La conversion des friches urbaines en espaces publics peut apporter une réponse à ces sites. Les espaces publics sont définis dans la littérature dans leur double dimension, matérielle et immatérielle. Ils sont les espaces physiques des géographes, des architectes et des urbanistes. On parle alors des espaces « conçus », produits de design urbain. En sociologie, ce sont les espaces « vécus », de l'expérience humaine, des pratiques sociales et des usages. Enfin, certaines études ont cherché à comprendre la relation entre l'espace physique et l'individu qui peut se traduire par la perception et l'appropriation. La perception de l'espace est un concept de la psychologie et de la géographie. Le phénomène d'appropriation de l'espace est utilisé dans plusieurs domaines, dont la sociologie, la psychologie et la géographie.

On s'intéresse dans ce mémoire à comprendre dans quelle mesure le design des espaces publics peut influencer la perception et l'appropriation. L'intérêt de ce travail réside dans le fait qu'il nous permet non seulement de comprendre le rôle de design urbain dans la transformation des sites vacants, dégradés, désaffectés, etc. en espaces qui se veulent fonctionnels, animés et

de sociabilités, mais aussi de montrer comment ces produits de design peuvent être perçus par l'individu et si cette perception peut avoir un impact sur son appropriation.

Dans ce travail, on retrace les étapes de revalorisation des espaces (re)développés, on essaie d'évaluer ces projets de design urbain et on procède à un suivi, c'est-à-dire ce que pense la population de ces espaces « conçus » et de quelle manière ces derniers peuvent être appropriés.

La ville de Montréal contient des espaces jadis abandonnés, ayant fait l'objet d'un bouleversement paysager. Ces espaces (re)développés sont aujourd'hui les lieux de la vie sociale et quotidienne, dont certains ont été choisis pour répondre à nos objectifs.

Dans un premier temps, nous présenterons le rôle du design urbain dans la reconversion des friches urbaines (des espaces abandonnés, dégradés, etc.) Dans un deuxième temps, nous aborderons le concept d'espace public dans sa double dimension, ainsi que la relation espaces publics-individu, à travers les concepts de « perception » et d'« appropriation », pour préciser enfin notre question de recherche et notre hypothèse. Dans un troisième temps, nous présenterons la méthodologie du travail, principalement qualitative avec un recours à la méthode quantitative pour l'évaluation des sites. Finalement, nous consacrerons la quatrième partie aux résultats qui seront analysés au fur et à mesure dans le dernier chapitre.

CHAPITRE 1 : LA RECONVERSION DES FRICHES URBAINES ET LE DESIGN URBAIN

1.1 Les espaces abandonnés

Projetant une image négative, les friches urbaines, les espaces abandonnés, dégradés, ainsi que plusieurs autres termes qu'on trouve employés dans des discours et des travaux portant sur la décroissance et le déclin des villes, sont trop souvent considérés comme des symptômes de la crise urbaine. L'effet du déclin des villes sur l'apparition des friches urbaines (et ce suite à une crise économique, politique, ou à une décroissance démographique, etc.) ainsi que l'influence -directe ou indirecte- de ces espaces désaffectés sur la dégradation du tissu urbain, traduisent une réciprocité particulière entre ces deux phénomènes. L'un peut expliquer l'autre. Revenons à ce titre sur le travail de la théoricienne urbaine et activiste Jane Jacobs (1961) sur le déclin et survie des grandes villes américaines qui a critiqué les impacts de l'application des principes modernes d'urbanisation, bouleversant ainsi la réflexion sur la ville. Ce travail fondateur a non seulement considérablement influencé les spécialistes en les amenant à repenser la ville et à proposer de nouvelles théories et de nouvelles approches, mais a également dévoilé l'influence entre la ville et les espaces qui la constituent. Autrement dit, un espace peut étendre son influence sur l'ensemble de la ville. Jacobs (1961), à travers l'analyse de certains territoires états-uniens, a expliqué que l'abandon des espaces urbains verts ou résidentiels a engendré le départ de la population ainsi que l'abandon des quartiers qui n'ont toujours pas réussi à « reprendre vie», à « attirer des nouveaux arrivants » (Jacobs [1961] 1991, 101), provoquant graduellement le déclin des villes. Depuis le travail de Jacobs, qui a lié la crise de ces espaces à la crise des villes, la relation entre ces deux phénomènes semble claire, ainsi que celle entre les espaces abandonnés et le déclin des villes semble dans une logique de cause/effet. On peut d'ailleurs le remarquer dans certains discours. L'ancien Secrétaire au logement et au Développement urbain aux États-Unis Henry Cisnenos, en décrivant un centre-ville en déclin, a parlé des « boarded-up buildings, and trashed vacant lots » (cité dans Bowman et Pagano 2004, 2) comme étant le symbole du désinvestissement, de vacance et de dégradation. Dans la même perspective, John Accordino and Gary Johnson ont affirmé que « Vacant and abandoned property is a symptom of central city decline that has how become a problem in its own right » (cité dans Bowman et Pagano 2004, 2).

En parlant des friches urbaines dans notre travail, on désigne d'abord les sites liés à des crises touchant les villes telles que les crises économiques, la décroissance démographique, ou les situations politiques instables. En effet, la crise économique associée au recul du secteur industriel dans les années 1970 a conséquemment engendré l'apparition d'espaces vacants et dégradés suite à la fermeture ou à la délocalisation des usines (Raffestin 1998). Ces sites « damaged by industrial or other development that it cannot be used benefically without treatment » (Kivell. 1993, cité dans Bowman et Pagano 2004, 5) sont, bien entendu, des friches industrielles prenant place sur des terrains ferroviaires ou sur d'anciens sites associés à des usines (des entrepôts, des décharges, etc.) abandonnées ou sous-utilisées (Dumesnil et Ouellet 2002). Plus récemment, la crise économique, due à l'impact du resserrement du crédit (*credit crunch* en anglais) et touchant particulièrement les États-Unis et la Grande-Bretagne (Andres 2011), explique aussi l'abandon d'espaces urbains. Le phénomène du resserrement du crédit bancaire, auquel sont confrontées les communautés territoriales, a affaibli l'investissement dans des projets locaux et a créé une chute du marché immobilier. La réduction des volumes des crédits, l'augmentation des frais associés à l'endettement, et la diminution des durées de prêts, a expliqué l'abandon de plusieurs bâtiments ainsi que des projets publics urbains (projets économiques, d'infrastructures, d'habitats, etc.), vu l'incapacité des responsables des projets de rembourser leurs crédits.

Ainsi, ces espaces dégradés peuvent être liés aux phénomènes de rétrécissement urbain et de la décroissance démographique. Par exemple, Détroit, (Houllier-Guibert 2013) qui a connu une forte croissance démographique dans les années 1950, a enregistré cinquante ans plus tard une forte chute de sa population. Cette ancienne capitale américaine de l'industrie de l'automobile, qui après avoir connu une période de prospérité économique, a perdu sa fonction industrielle suite à la délocalisation des usines laissant la ville en ruines. Cette décentralisation des fonctions économiques a bel et bien contribué à la perte de 25 % de la population de Détroit en moins de 10 ans (Tillon, Fleurantin et Bouthier 2010). Les habitants ont quitté la ville à la recherche d'endroits offrant des emplois et de meilleures conditions de vie. Les quartiers ont été petit à petit abandonnés, des constructions détruites, les maisons disparues laissant la place à des friches et des terrains vagues (Tillon, Fleurantin et Bouthier 2010).

Enfin, la situation politique instable des pays peut aussi expliquer l'apparition de terrains désaffectés. C'est le cas notamment les espaces endommagés lors d'une crise politique, comme les restes de la guerre (Levesque 2013), de la révolution, de la colonisation, etc.

Tous ces phénomènes qu'on vient de citer et qui traduisent la crise et le déclin des villes apparaissent comme les principaux mécanismes accentuant l'abandon de sites urbains et accélérant l'apparition des friches urbaines. Néanmoins, le concept de friche urbaine que l'on tente d'aborder dans notre travail ne se limite pas aux espaces produits par les différentes crises touchant la ville, mais il intègre aussi des espaces apparemment « vides », oubliés, non utilisés. On entend par friches urbaines toutes les formes de sites vacants, dont les espaces d'infrastructures désuètes, les anciens sites industriels abandonnés et les entrepôts, les chemins de fer et les gares de triage, les zones militaires, les sites miniers. Ces friches sont connues en Amérique du Nord sous le vocable *brownfield* (Doron 2007), *derelict land* (Northam 1971) et *wasteland* au Royaume-Uni (Gemmell 1977). D'autres termes peuvent être associés au concept des friches urbaines, dont celui de terrain vacant (*vacant land* en anglais) (Bowman et Pagano 2004) impliquant les terrains vides et non exploités (Mariani et Barron 2013), ou de vide (*void* en anglais) des espaces de circulation, des aires de stationnement et des bouts des rues (Voir Borret 1999). En somme, ce sont des espaces délaissés, décrits par Clément (2003) comme des terrains favorisant le retour de la nature et de la biodiversité floristiques et faunistiques (les friches, les tourbières, etc.). Dans une autre perspective ils peuvent constituer les *loose spaces*, ces espaces relâchés décrits par Franck et Stevens (2007, voir aussi Mora 2013) impliquant les ruines ou les bâtiments vides qui invitent les gens à des pratiques créatives et à des appropriations non planifiées, spontanées et imprévues faisant de ces lieux des espaces animés ou aussi des zones franches et libres (Groth et Corijn 2005). Il est vrai que les espaces relâchés sont temporairement appropriés comme formes d'espaces publics permettant une variété d'usages (Dovey 2000). Cependant, ces espaces vides font souvent l'objet d'une évaluation critique par les étrangers (les passants, les promeneurs, etc.) (Mariani et Barron 2013). Ces espaces délaissés de leur fonction à l'origine, peuvent être utilisés d'une manière imprévisible (Franck et Stevens 2007; Mora 2013), lorsqu'ils sont appropriés par un groupe d'enfants du quartier (Bowman et Pagano 2004) ou par une catégorie sociale considérée indésirable (sans abris, etc.) portant un « sens négatif qui contredisent la précision fonctionnelle » (Korosec-Serfaty 1991, 241) souhaitable dans la ville, stimulant ainsi leur revalorisation et leur réaménagement.

Perçues comme de réelles opportunités foncières permettant de reconquérir des espaces pour des projets ambitieux, les friches urbaines sont vues comme des sites « temporairement immobilisés» (Korosec-Serfaty 1991, 247), en attentes de (re)développement. Contrairement à l'image traditionnelle d'espaces publics délaissés et dégradés reflétant une image négative, ces espaces peuvent se transformer en lieux conviviaux suite à un recyclage (Paulhiac 2002),

Il reste que le terrain vague qui est défini comme la base de la théorie du design urbain et qui se définit comme étant « strange spaces that exist outside the city's effective circuits and productive structures » (Mariani et Barron 2013, 112) permet de rassembler, sous cette définition, les différentes catégories d'espaces interstitiels, dont les espaces vacants, les friches industrielles, les vides, les espaces indéterminés, les espaces délaissés et les espaces relâchés. Le concept de terrain vague adopté par l'architecte et le théoricien urbain Solà-Morales (1995) au milieu des années 1990 contient en effet en son sens une multitude de connotations possibles, signifiant tout espace ayant une possibilité de (re)développement. Dans la même perspective, Bowman et Pagano (2004, 20) affirment que « vacant land may symbolize hope, providing the opportunity for expansion and renewal (…) then offers a fresh perspective on cities- and where they are headed ». Pour Borret (1999, 237), le vide est « productive concept first and foremost which they use as a design instrument to develop a contemporary idiom for urban space ». Enfin, le concept de «Tiers paysage» de Clément (2003) -dont on expliquera plus loin- vient valoriser les lieux délaissés en leur faisant partie des projets d'aménagement. Le paysagiste Gilles Clément qui, dans ses interventions sur les projets urbains, propose la réservation des parties laissées à la nature, considère les friches urbaines comme une réserve naturelle à valoriser. Leur intégration dans les projets d'aménagement est, selon lui, nécessaire pour une diversité paysagère.

Inspiré du travail de Solà-Morale, Bowman et Pagano (2004) dans un essai collectif sur le terrain vague, viennent préciser et élargir l'idée de Sola-Morales en affirmant à partir des cas abordés dans cet ouvrage que le terrain vague est notamment un concept de planification et du design urbain. Les cas étudiés par plusieurs auteurs représentent des sources d'inspiration pour la réinvention et la reconversion des espaces publics. C'est le cas des terrains vagues du quartier Bachoura, quartier touché lors de la guerre au Liban présenté par Levesque, les lignes de faille ou des zones démilitarisées de Nicosie étudiées par Stavrides, les ruines et les friches industrielles apparues suite à la crise économique frappant la ville de Detroit et abordées par Herron, les espaces interstitiels de San Francisco présentés par Sankalia et enfin le cas des vides résiduels à Tokyo traité par Rahmann et Jonas.

1.2 La reconversion des friches urbaines

Dans l'objectif d'améliorer la qualité paysagère et l'image de la ville, il importe de signaler que les friches urbaines -en tant que sites en transformation et concept de planification et de design

urbain- sont considérées comme une base pour l'aménagement et le développement de nouveaux projets s'inscrivant dans la démarche du renouvellement urbain. Ce principe de « construire la ville sur la ville » donne l'opportunité de repenser le tissu urbain désaffecté par la requalification d'espaces abandonnés et la reconversion de friches urbaines. Ces lieux définis par Korosec-Serftay (1991) dans son travail sur la ville et ses restes comme sites « négligés du paysage urbain moderne », ont connu un intérêt de la part des acteurs de l'urbain, et ce suite aux travaux de Jacobs (1961), Lynch (1970) et Cullen (1971) entre les années 1950 et 1960. Le recyclage des friches urbaines poursuit donc l'objectif d'améliorer la qualité paysagère du cadre bâti et de réactualiser et redynamiser ces lieux qui semblent dysfonctionnels et ne servent à rien (Korosec-Serftay 1991).

> When architecture an urban design project their desire onto a vacant space, a terrain vague, they seem incapable of doing anything other than introducing violent transformations, changing estrangement into citizenship, and striving at all costs to dissolve the incontaminated magin of the obsolete into the realism of efficacy (Solà-Morales 1995, 112).

Il est important de signaler que le changement de vocation de ces espaces dysfonctionnels en espaces animés, dynamiques, voire fonctionnels, reste toujours un défi pour la ville et est un enjeu majeur des pratiques d'aménagement. La reconversion des friches urbaines incluant des espaces collectifs et de sociabilité est particulièrement centrale dans les orientations de nombreux projets urbains. La création des espaces publics urbains en représente les principales tendances.

Il semble que l'idée de transformer les terrains vagues en espaces publics a émergé au XIXe siècle en Europe comme un moyen d'apporter une réponse aux friches urbaines avec le concept des jardins ouvriers, ce qu'on appelle aujourd'hui les jardins familiaux. Aménagés en terres cultivables, les jardins ouvriers sont devenus par la suite les principaux lieux collectifs assurant la rencontre, le rassemblement, la sociabilité et la mixité sociale dans les espaces publics des quartiers. Il importe de noter que ces zones ont connu un déclin partiel entre les années 1945 et 1970 et que la réapparition de cette pratique des jardins familiaux, considérés aussi comme des espaces verts destinés à la détente, poursuivait l'objectif d'assurer la mixité sociale et le dynamisme des quartiers urbains. Le retour de cette pratique urbaine s'expliquait selon Korosec-Serftay (1991, 17) par « la crainte de voir une réserve foncière se transformer en zone, celle d'attirer une animation indésirable dans les terrains vagues [et a] fait opter des

municipalités pour ce type d'aménagement ». Le concept de jardins ouvriers semble apporter une réponse aux sites délaissés.

Plusieurs exemples récents d'espaces publics ayant un lien significatif avec les espaces abandonnés peuvent être cités à ce stade. C'est le cas de Binnenrotte et de Schouwburgplein, deux places publiques localisées au centre de la ville néerlandaise de Rotterdam et conçues par l'architecte paysagiste Adriaan Geuze qui se serait inspiré, d'après Borret (1999), des espaces vides offrant des possibilités ouvertes de design urbain. Ces deux exemples témoignent d'un succès de transformation d'espaces interstitiels en espaces publics animés. La place Binnenrotte, considérée aujourd'hui comme la plus grande place de marché qui s'étend sur près d'un demi- kilomètre, a pris place suite à la démolition d'un viaduc de chemin de fer désaffecté. Sa conception est marquée par un design minimaliste où l'espace est revêtu de dalles en béton, garni d'attirail de marché, et abrite une aire de stationnement. Quelques références historiques marquent l'espace faisant rappel à son histoire et son identité (Borret 1999). Schouwburgplein, reconnue aussi par la place du théâtre occupe le site d'un quartier rasé par un incendie avant la Seconde Guerre mondiale (vers les années 1940) et qui avait laissé la place à un espace vague. L'aspect de vacuité a été au centre de la réflexion des professionnels qui se sont inspirés de ce vide pour la conception de la place. Ainsi, la construction d'un nouveau complexe multifonctionnel a été faite sur la zone limitrophe afin de laisser un espace dégagé, un théâtre destiné au public, aux activités d'animations (spectacles, concert, etc.) et aux commerces qui l'entourent. Cette place publique est, selon Geuze, « excavated urban void amid the urban congestion of the Rotterdam » (cité dans Borret 1999, 245).

Il est aussi intéressant de parler dans le même contexte du projet du parc High Line, décrit comme la plus grande réussite de la décennie en design urbain à New York. Reconnu sur le plan national ainsi que sur le plan international, le succès de cet espace réside dans la souplesse de transformer et de convertir une ancienne voie ferrée, construite au début du XXe siècle afin de minimiser les risques d'accident et pour faire face aux encombrements produits par les nombres des voitures, en un espace potentiel et attractif. Le déclin des rails et l'abandon de l'antenne ferroviaire du *Lower West Side* dans les années 1950 et 1960 a inspiré des professionnels, dont l'architecte américain Steven Holl, qui a proposé en 1979 la reconversion des voies suspendues en jardin et les immeubles en lofts et logements sociaux. S'étalant sur une portion de deux kilomètres, le parc suspendu de High Line, a non seulement réactualisé un site industriel jadis désaffecté, mais a aussi donné un second souffle à un vieux quartier du sud-ouest de Manhattan.

Enfin, il s'avère, d'après ces différents exemples abordés, que la création d'espaces publics sur des friches urbaines a apporté une réponse à des espaces déstructurés, indéfinis et « temporairement immobilisés » (Korosec-Serfaty 1991). Par ailleurs, tel que Bowman et Pagano (2004) affirment, l'abandon et la vacance des espaces urbains représentent une simple ou une longue étape vers le renouvellement pour laquelle « certaines options urbanistiques et de design sont susceptibles de favoriser la réalisation de projets de réutilisation » (Filon 1998, 64). Le design urbain, concept récent permettant d'analyser la ville, constitue aussi un nouvel outil pour traduire cette analyse en prescription de nouvelles stratégies afin de construire des espaces urbains dans leurs dimensions environnementales et spatiales (Piché 1991). Le design urbain est considéré de nos jours comme la pratique la plus courante pour l'amélioration de la qualité de l'environnement urbain en général et des espaces publics en particulier (Lessard 2010)

1.3 Le design urbain

Assez récent dans le langage de l'urbanisme, de l'architecture et de l'architecture de paysage, le design urbain ou encore *urban design* est apparu en 1953 aux États-Unis comme méthode d'intervention sur la forme urbaine. Sa signification n'est pas seulement matérielle, mais aussi immatérielle. Le design urbain « fait partie du City Planning et traite essentiellement de la forme physique de la ville » (Sert, cité dans Michel Raynaud et Wolff 2012a, 35)[1] et « se perçoit comme une expérience urbaine totale qui comprend à la fois les aspects esthétiques, spatiaux, sociaux, environnementaux, politiques et économiques » (Jacobs, cité dans Michel Raynaud et Wolff 2012a, 35)[2]. Ces deux perspectives, la perspective physique et la perspective sociale du design urbain, ont été distinguées par Guay (1991) qui affirme que :

> Dans « design urbain », il y a « urbain », c'est-à-dire une réalité sociale et matérielle, à inventorier, à expliquer, à traiter selon diverses perspectives. Il y a aussi « design », qui n'est pas de l'ordre de l'objet, ou du champ de problèmes, mais celui de la méthode. À ce titre, « design » est le pendant de « planning » et contient une revendication sur l'urbain, que l'Urban planning a plus ou moins réussi à monopoliser, non plus dans le sillage des professionnels du projet, mais plutôt sous l'ombrelle des analystes de

[1] José Luis Sert, architecte et urbaniste, qui a organisé la première conférence sur l'Urban Design qui s'est tenue en avril 1956 à la Graduate School of Design de Harvard.

[2] Jane Jacobs, une des participants à la première conférence de Urban Design.

> l'espace- entendu non comme l'espace instrumental du projet, mais comme l'espace humain de l'expérience individuelle et collective. (Guay 1991, 183)

Bien que le terme du design urbain soit récemment apparu, l'intention d'agir sur l'espace urbain date depuis longtemps, même avant Haussmann[3] et Cerdà[4]. À l'origine, les orientations étaient plutôt centrées sur l'espace physique, entendu comme instrumental du projet, notamment par la mise en place d'un programme d'organisation des espaces publics afin d'améliorer l'image de la ville. D'ailleurs, cette question d'esthétique et du symbolique était prédominante dans les projets d'aménagement marquant l'époque médiévale avec la naissance du concept d'art urbain, « l'ancêtre du design urbain au XVIe siècle » (Michel Raynaud et Wolff 2012a, 23). Néanmoins, les différentes pratiques et interventions sur l'espace urbain visaient la transformation de la ville dans sa dimension spatiale et physique. C'est avec Cerdà et le baron Haussmann que la dimension sociale du design urbain a été posée. Dans la mesure où la ville doit être pensée non seulement dans sa dimension spatiale « comme une machine à l'ingénierie complexe et évolutive » (Michel Raynaud et Wolff 2012a, 26), mais aussi dans sa dimension sociale, comme étant un espace qui « attire et concentre les populations, [favorise] les mouvements de classes, les ascensions ou les activités sociales » (Michel Raynaud et Wolff 2012a, 26). C'est à cette période (de Cerdà et Haussmann) que l'on peut dire que la pratique du design urbain a émergé comme étant une méthode moderne d'intervention sur l'espace urbain (Michel Raynaud et Wolff 2012a), même si la notion est apparue plus tard, avec la naissance du programme Urban Design au début des années 1950. Depuis ce moment, la Rockefeller Foundation[5] a soutenu plusieurs projets de recherche visant à approfondir la dimension sociale du design urbain, dont le travail de Jane Jacobs qui a mené à la publication de *Death and Life of the Great American Cities*, en 1961. Jacobs a apporté un nouveau regard sur le fonctionnement de l'espace urbain, comme étant un lieu de sociabilité. Comme nous l'avons mentionné auparavant, ce travail a influencé de nombreux auteurs et spécialistes.

La prise en considération de cette échelle humaine dans la pratique urbaine, a notamment caractérisé la pratique du design urbain par rapport à d'autres pratiques touchant la ville et ses espaces. En effet, la dimension humaine touche non seulement le champ d'action, mais aussi la perception et la pratique de l'individu dans un espace précis. Contrairement à la pratique de

---

[3] Préfet de la Seine dans les années 1853-1870 et responsable des transformations urbaines de Paris sous le Second Empire.

[4] Ingénieur, architecte, urbaniste et économiste espagnol et fondateur du plan d'aménagement et d'extension urbaine de la ville de Barcelone réalisé en 1860.

[5] Fondation caritative privée fondée en 1913 afin de promouvoir le bien-être de l'humanité dans le monde.

l'« urbanisme » -apparue avec Cerdà- qui intervient au niveau des orientations d'aménagement d'un territoire, le design urbain comprend trois étapes du projet urbain : tout d'abord la planification et la destination des espaces urbains ; ensuite l'aménagement et la conception de ces sites (où la prise en considération de la qualité paysagère) ; et enfin la réception de cet aménagement par la population (le rapport environnement-individu). Cette pratique moderne a donné une nouvelle vision de l'espace urbain et a « remis le vécu, le concret et la qualité au cœur du discours d'aménagement » (Piché 1991, 134). L'approche par le design urbain, qui met l'individu pratiquant l'espace urbain au centre de réflexions et de processus décisionnel et non la forme urbaine en tant que telle et sa relation avec l'environnement, est reconnue dans le vocabulaire des architectes, des urbanistes et des architectes paysagistes comme « approche empirique » (Piché 1991). Cette approche serait complémentaire à « l'approche néorationaliste » basée sur « la raison et la compréhension de l'espace physique, sur l'objet et la géométrie de la ville, la typo morphologie et les règles de composition, tant sociales que formelles de l'espace » (Piché 1991, 135). Cette tradition empiriste qui caractérise la pratique du design urbain vise donc un aménagement s'intéressant « à l'expérience que le milieu donne à percevoir et à vivre, au confort, à la richesse visuelle et sensorielle, à la sociabilité [et] à la signification des lieux » (Piché 1991, 134).

Sur le plan opérationnel, le design urbain est une pratique multidisciplinaire nécessite l'intervention de plusieurs acteurs « s'occupant de la structure de la ville, de son processus de croissance et de déclin et de tous les facteurs -géographique, économique, sociale, politique- qui conditionnent sa forme » (Sert, cité dans Michel Raynaud et Wolff 2012b, 32). Le design urbain touche à la réalité urbaine et à l'aspect concret du milieu urbain. Il s'agit d'une intervention directe sur un territoire précis. La pratique du design urbain est basée sur une phase d'analyse permettant de comprendre les problèmes touchant un territoire précis, avant d'apporter des solutions et de développer des stratégies orientant les espaces urbains (Lessard 2010). Cette phase d'analyse et de recherche distingue le design urbain de pratiques et d'approches telles que celles issues du mouvement *City Beautiful* , considérées superficielles, car négligeant les sources des problèmes urbains et visant seulement les résultats esthétiques (Sert, cité dans Michel Raynaud et Wolff 2012a). Le design urbain permet de projeter des idées créatives développées à partir des résultats tirés des analyses et ayant un objectif précis. Ces idées seront transcrites et appliquées sur l'espace urbain par différents acteurs et professionnels de l'aménagement. Les idées et leur implantation diffèreront d'un site à un autre du fait que les stratégies développées dépendent des objectifs d'aménagement, qui sont propres à chaque cas. C'est ce qui expliquerait la diversité des approches et des interventions

sur le territoire urbain. Dans le cadre de notre travail, nous nous intéressons plus particulièrement aux approches de design urbain liées aux friches urbaines (incluant les espaces abandonnés, désaffectés, etc.)

1.3.1 Les approches de design urbain

Revenant sur les interventions visant le (re)développement des terrains dégradés, on peut observer différentes approches qui ont été développées selon les caractéristiques de ces terrains vagues. Les problématiques qui se dégagent de chaque cas et les potentialités de (re)développement orientent également leurs destinations et précisent la méthode d'intervention.

On peut citer à titre d'exemple, le concept de « Tiers paysage » –dont on a parlé auparavant- du paysagiste Gilles Clément (2003) qui le considère comme un réservoir génétique, l'espace futur. Le Tiers-paysage vient valoriser les espaces délaissés, invite les professionnels à intégrer ces lieux dans les projets d'aménagement et les ouvrir au public. Qu'il s'agisse de légères interventions ou des interventions intensives, l'objectif de cette approche est de préserver l'aspect naturel de ces sites. Dans la même perspective, la pratique de la gestion différenciée des espaces urbains -considérée comme un des principes de la ville durable- traite la valeur de la végétation spontanée des terrains abandonnés des villes désindustrialisées en décroissance.

Le concept de gestion différenciée des espaces urbains, connu aussi sous le terme de gestion écologique ou gestion durable (Aggéri 2010), est apparu dans les pays d'Europe du Nord à la suite d'un colloque phare[6], comme une politique permettant de répondre à différents enjeux, tels qu'environnementaux, culturels, sociaux et économiques. Elle a été pratiquée dans la plupart des villes françaises (Montpellier, Rennes, Nantes ou Strasbourg) considérées aujourd'hui comme des villes durables. Visant des interventions légères sur les espaces urbains (parcs, jardins, etc.) tout en assurant une biodiversité, la technique de la gestion différenciée concerne aussi les espaces désaffectés par la revalorisation des espèces et des milieux dévalorisés ou systématiquement détruits. À titre d'exemple, on peut citer la gare de Zurich, la protection de la flore le long des lignes de chemin de fer désaffectées et protégées à Berlin (Aggéri 2010, 37), ainsi que la protection de la végétation spontanée qui s'était développée entre les voies depuis l'abandon du trafic ferroviaire dans le parc High Line à New York.

[6] Colloque européen qui s'est déroulé à Strasbourg en 1994, avec l'intitulé suivant «Vers la gestion différenciée des espaces verts».

Ainsi, les usages provisoires de sites oscillant entre une ancienne affectation et une nouvelle à caractère définitive représentent une forme de revalorisation temporaire des lieux dégradés en les utilisant pour d'autres activités que celle d'origine (Andres 2011). Considérés comme « une forme d'anticipation sur le renouvellement des territoires en déshérence (…), les usages temporaires non planifiés tendent à être perçus dans un certain cas comme des opportunités de participer à la revalorisation symbolique d'un lieu et à l'amélioration de son image» (Andres 2011, 2). Kamvasinou et Robert (2013) dans leur étude de cas à Londres, ainsi qu'Andres (2011) présentant l'exemple de la friche de la Belle de Mai à Marseille, et le cas du Flon à Lausanne, ont montré que ces espaces intermédiaires accueillent des usages provisoires et éphémères qui relèvent d'une variété d'initiatives. Ces interventions permettent notamment de stimuler la transformation des paysages urbains.

Enfin, d'autres approches tentent d'orienter certains projets contemporains de renouvellement et de requalification des espaces délaissés. C'est le cas notamment des approches qui préconisent l'intégration des aspects de la mémoire et de l'histoire du site dans la conception, et ce à travers des interventions symboliques et d'aménagement faisant le rappel à l'identité de l'espace. L'objectif poursuivi est alors d'intégrer l'histoire et la mémoire du site dans le paysage et de mettre en lien l'usager avec ce passé. La manière d'introduire cette mémoire et ce passé dans l'aménagement est au centre de la conception et de design de ces espaces. Elle dépend notamment de l'identité de chaque site. L'exemple de la place du marché Binnenrotte de Rotterdam, présentée plus haut, s'inscrit dans cette démarche. Binnenrotte, qui est riche en histoire, présente dans sa conception des références historiques et des significations attachées à son origine. Par exemple, les lettres inscrites sur le sol ayant pour but de rappeler l'histoire du lieu (Borret 1999).

Ces approches de design urbain qui ont été développées dans le cadre de la revalorisation et la requalification des espaces abandonnés montrent les efforts et les réflexions des professionnels. Ces derniers cherchent non seulement la transformation physique de ces sites dégradés et considérés comme dysfonctionnels, mais aussi le succès et la réussite de ces projets urbains, leur attractivité et notamment leur dynamique.

1.3.2 Le succès des projets de design urbain

La question de réussite des espaces urbains s'est posée durant les années 1960 dans le travail de Jane Jacobs sur le fonctionnement des villes américaines. De nombreux travaux ont vu le

jour depuis la publication de son livre *The Death and Life of Great Américan Cities* en 1961. Jacobs, en révélant le rôle important des espaces publics dans le fonctionnement des villes, a remis en cause les théories et la manière de penser la ville, tout en mettant en lumière la dimension sociale des espaces publics. Le retour de la fonction sociale de la rue chez Jacobs, s'impose face aux idéologies modernistes négligeant la ville traditionnelle et qui a dépourvu la rue de son aspect humain, aura d'ailleurs influencé des spécialistes. Dans la continuité du travail de Jacobs, le travail anthropologique de William H. Whyte, notamment avec la vidéo *The Social Life in Small Urban Space* (1980), est apparu pour mesurer la vie urbaine dans les espaces publics. Avec le démarrage de son projet de recherche *Street Life Project* en 1970, Whyte ([1980] 2012) a opté pour des observations des usages et des usagers dans différents espaces publics New Yorkais afin de comprendre « why some public spaces work and why other don't ». Ces simples méthodes adoptées par Whyte ont apporté également des résultats pertinents favorisant le développement de nouvelles théories sur la conception et l'aménagement des espaces publics. Ces résultats ont particulièrement influencé plusieurs acteurs et penseurs sur la ville, dont Fred Kent qui a fait partie de l'équipe des chercheurs impliqués dans le projet *Street Life Project* et qui, dans la poursuite et l'élargissement des travaux de Jacobs et de Whyte, a fondé en 1975 l'organisme *Project for Public Spaces* (PPS) destiné à la programmation, à la conception et à l'évaluation des espaces publics (PPS 2014).

Ayant pour objectif de donner aux espaces publics et à la ville une nouvelle image et un nouvel essor, le PPS est basé sur une philosophie mettant l'usager et la communauté et leurs besoins au centre de la programmation et de la conception des espaces publics. Cette philosophie se traduit par le concept de « *placemaking* » qui vise la participation de l'individu et tous les acteurs de l'urbain (citoyens, élus, décideurs publics et privés, associations, propriétaires fonciers, concepteurs, commerçants, développeurs, etc.) dans le processus décisionnel. Basée bien entendu sur onze différents principes s'articulant autour de l'expertise de l'individu et du travail en partenariat, la philosophie de *placemaking* regroupe plusieurs méthodes et outils développés par le PPS afin de concevoir des espaces publics réussis. Pour chaque projet, des outils techniques, tels l'observation, les enquêtes de terrain et les entretiens, sont d'abord utilisés pour avoir une connaissance fine du terrain. Ce diagnostic sera complété par une évaluation à l'aide d'une technique nommée *« place game »* permettant d'analyser et de cerner la problématique du site concerné. Cette technique consiste à évaluer un espace urbain suivant quatre critères traduisant, selon le PPS, son degré de réussite: la sociabilité ; les usages et les activités ; le confort et l'image ; et l'accessibilité et la connectivité. Enfin, s'ajoutent d'autres outils considérés comme des outils conceptuels et touchent spécifiquement la programmation et la planification

des projets, tels que les concepts de pouvoir de dix (Power of ten) et de « triangulation ». Le pouvoir de dix explique qu'un nombre moyen de 10 des activités (par exemple, rencontrer une personne, s'assoir, jouer, marcher, etc.) peuvent rendre un espace attractif. À l'échelle du quartier, un nombre de dix espaces attractifs permettrait d'assurer la vivacité d'un quartier, et à l'échelle de la ville cette vitalité serait assurée en présence de dix quartiers attractifs (voir figure 1.1).

Il est important de signaler que cette technique de « Power of ten » s'inscrit dans la même perspective du concept de « triangulation » mis en lumière par Whyte (1980) et qui explique l'influence des caractéristiques d'un espace que ce soient des activités, des éléments physiques, des équipements, etc. sur la mise en relation des usagers. En somme, le PPS à travers cet outil conceptuel vise, dans la programmation des espaces publics, à créer un écosystème et produire des stimuli permettant de ce fait des échanges et des liens entre les usagers de l'espace.

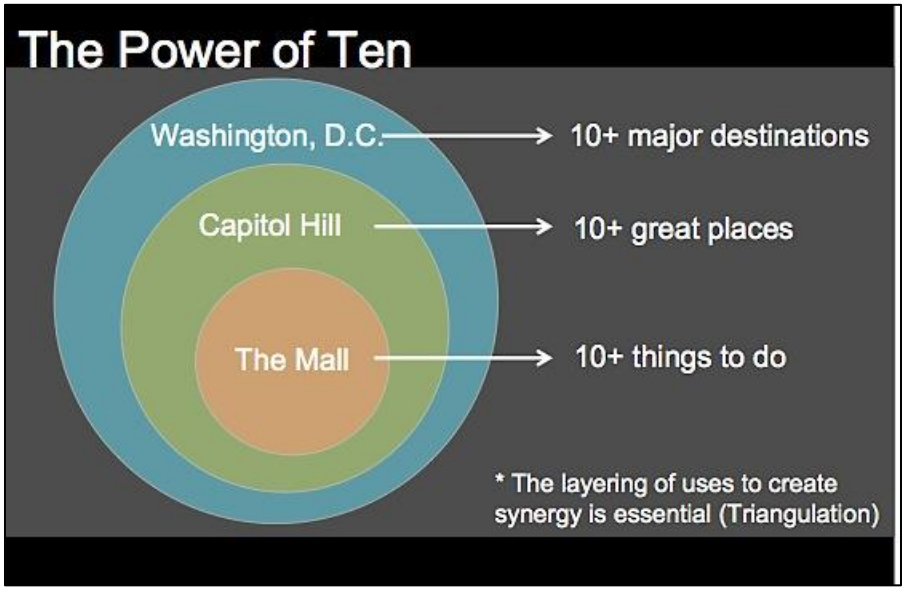

Figure 1. 1 Le pouvoir de dix

Source: *Projetc for Pubic Spaces* (PPS 2014)

Pour simplifier, la question du succès des espaces urbains qui a été soulevée avec la théoricienne Jane Jacobs, a été améliorée et approfondie avec le travail de William Whyte sur les usages et l'appropriation des espaces publics pour être finalement définie par le PPS qui s'est notamment spécialisé dans la conception et la programmation des espaces publics « réussis », ce qui explique notre intérêt sur la philosophie et les méthodologies développées par cet organisme. Il apparaît aussi que les critères mis en place par le PPS pour assurer la

réussite des espaces publics ont été confirmés dans d'autres études, dont celle de Carr, Francis et Rivlin (1992). En examinant les besoins des usagers dans certains espaces collectifs, Carr, Francis et Rivlin (1992) ont distingué cinq critères traduisant les attentes des usagers des espaces publics : le confort, la relaxation, l'engagement passif avec l'environnement, l'engagement actif avec l'environnement, et enfin la découverte. Ces critères semblent se confondre avec les qualités caractérisant les espaces publics « réussis » mis en lumière par le PPS.

Le design urbain avec ses approches apparaît aujourd'hui comme une pratique moderne agissant d'une manière souple sur le territoire urbain visant à la fois sa transformation physique et la création d'un espace animé, attractif et notamment réussi. Cette recherche vise à mieux comprendre dans quelle mesure le design des espaces publics peut influencer la perception des usagers et comment cette perception influence l'appropriation et l'usage des espaces publics.

CHAPITRE 2 : LES ESPACES PUBLICS COMME PRODUITS URBAINS

Dans ce chapitre, on essaiera de comprendre la relation entre le design et l'appropriation de l'espace urbain à travers la perception de l'individu, comme une clé pour la lecture et la compréhension d'un lieu, de sa dynamique et de son fonctionnement. Avant d'aborder ces deux concepts d' « appropriation » et de « perception » d'un territoire, on présente premièrement un aperçu de la notion de l'espace public dans sa double dimension, selon deux des trois dimensions définies par (Lefebvre 1974) : l'espace conçu comme le projet du design urbain, et l'espace vécu de l'expérience humaine.

2.1 L'espace public dans ses dimensions matérielle et immatérielle

2.1.1 Espace public

Même si le vocable « espace public» nous semble familier et d'usage courant, sa notion est assez récente dans la pratique urbaine.

Dès le début des années 1960,Habermas (1978), utilise le terme espace public pour désigner l'espace de débat du public, basé sur la liberté d'usage et d'expression. Dix ans plus tard, le terme est de plus en plus utilisé comme une référence de lecture de la ville chez les urbanistes et autres techniciens de la ville. L'espace public désigne alors l'espace matériel qui est marqué par ces différentes formes urbanistiques et différents modes d'usages (Fleury 2007). Ces deux définitions de l'espace public (l'espace politique et l'espace physique) font l'objet d'une distinction claire par le philosophe de l'urbain Thierry Paquot (2009, 3) qui souligne que « l'espace public est un singulier dont le pluriel [les espaces publics] ne lui correspond pas ». L'auteur explique qu'au singulier, l'espace public révèle de la philosophie, des sciences sociales, politiques ou encore des sciences de la communication attribuées à Habermas (1978) qui considère l'espace public comme « un débat à l'intérieur d'une collectivité, d'une société ou entre l'une et l'autre » (Bassand et Güller 2001, 11). Le terme au pluriel révèle de la géographie, de l'urbanisme et de l'architecture et représente les lieux physiques, accessibles à tous, impliquant « un territoire concret qui se situe dans une collectivité urbaine ou non, par exemple, une place une rue, etc. » (Bassand et Güller 2001, 11). Cette définition de l'espace public comme étant à la fois l'espace physique, ouvert au public et à une liberté d'usage, a été adoptée

dans plusieurs travaux en géographie ou en sociologie (Goffman 1973; Joseph 1984, 1998)

Ces deux définitions, pour ne pas dire notions, que Paquot a tenté de séparer, se croisent en plusieurs points, l'une pouvant exprimer l'autre. Les espaces publics en tant qu'espaces accessibles à tous, peuvent servir à la sphère publique, car ils

> mettent en relation, du moins potentiellement, des gens, qui s'y croisent, s'évitent, se frottent, se saluent, conversent, font connaissance, se quittent, s'ignorent, se heurtent, s'agressent, etc. Ils remplissent une fonction essentielle de la vie collective: la communication. Ils facilitent l'urbanité élémentaire et reçoivent (…) l'altérité. (Paquot 2009, 7).

En sociologie urbaine, les espaces publics se définissent comme étant les espaces de la vie quotidienne qui sont organisés par les acteurs sociaux et qui représentent les lieux de rencontre, d'expériences et d'interaction sociale. S'inspirant des travaux de Goffman (1973), Joseph (1984, 1998), à partir d'une approche anthropologie urbaine, a analysé les rapports entre citadins ainsi que les échanges et les interactions se développant entre inconnus dans le milieu urbain. Représentant la scène de l'interaction sociale, l'espace physique déterminé par les producteurs et les gestionnaires de l'urbain, apparaît indirectement intégré dans cette définition (vu que la vie sociale nécessite un support physique). Néanmoins, l'espace public, dans cette acception, se définit moins par sa matérialité et son statut juridique que par ses modes d'appropriation, ses pratiques et ses usages.

Au contraire, en géographie, en architecture et en urbanisme, le terme regroupe tous les espaces physiques appartenant au domaine public, librement et gratuitement accessibles, ou aménagés et entretenus à cette fin (Fleury 2007). Par exemple, les espaces publics sont définis dans les documents de planifications comme étant les espaces libres entre les éléments bâtis, regroupant le réseau viaire (rues, places, boulevards) et les espaces verts (parcs, jardins, squares) (Plan urbain 1988).

Il est important de noter que cette dernière acception vient s'opposer aux principes de l'urbanisme fonctionnaliste issu de la Charte d'Athènes qui réduit les rues et les places à de simples lieux de circulation ou de stationnement (Le Corbusier 1957). Ces principes sont récusés à partir des années 1960 pour donner naissance à de nouvelles représentations de la ville, que ce soit sur le plan social (associées à la pratique de la vie quotidienne et à la sociabilité) ou sur le plan professionnel, où s'étale un urbanisme culturaliste (Sitte 1984; Howard 1969; Unwin 1981) jusqu'aux idées anti-urbaines qui témoignent, d'une « nouvelle culture urbaine » (Tomas 2001). C'est à la fin des années 1970 que ces lieux (les rues, les

places ou les parcs) ont été régulièrement reconnus comme étant des espaces ouverts entre le bâti, chargés de signe, d'urbanité et de vie sociale (Plan urbain 1988).

En somme, les espaces publics qui font référence à des lieux appartenant au domaine public désignent plus généralement des lieux géographiques que l'individu fréquente et s'approprie sans restriction et indépendamment de leur statut juridique. De par leurs fonctions ou missions, ces espaces ouverts suscitent un intérêt chez les professionnels et les décideurs qui tentent d'y créer des supports de la vie sociale, répondant à la fois aux besoins de la société et à une diversité d'usages. Cette définition de l'espace public met en lumière deux termes illustrant ses dimensions matérielle et immatérielle : l'espace conçu et l'espace vécu (Lefebvre 1974).

L'espace conçu

L'espace conçu -tel qu'on veut définir dans notre travail- est l'espace instrumental du projet ou plus précisément « le théâtre des interventions des architectes, des urbanistes et des paysagistes » (Michel Raynaud et Wolff 2012a, 12) qui interviennent sur le cadre bâti et créent des projets du design urbain. L'espace conçu est alors l'espace physique, produit du design urbain. Afin de tracer un portrait plus précis de l'espace conçu, où on le présentera suivant deux dimensions : 1) le site d'intervention ; et 2) les acteurs qui contribuent à façonner l'espace urbain.

Le site d'intervention est le fragment du tissu urbain qui peut être défini sur le plan urbanistique par le réseau viaire (rues, ruelles, boulevard, autoroute, etc.) ainsi que les formes architecturales (les bâtiments privés ou publics) (Bassand et Güller 2001) qui le délimitent. Le site s'inscrit dans un environnement urbain formé par le cadre bâti et/ou des activités commerciales, économiques, etc. Le site peut donc être influencé positivement ou négativement par son environnement, que ce soit sur le plan physique ou fonctionnel selon sa connectivité aux autres composantes urbaines (Bassand et Güller 2001).Cela confirme l'idée de Whyte (1980) qui préconise la création d'un écosystème en intégrant un espace, à travers sa programmation, dans son environnement urbain. L'analyse de ce dernier est donc nécessaire lorsqu'il s'agit d'aménager un espace harmonieux et dynamique.

L'espace urbain, qui nécessite une maîtrise au niveau de sa planification et sa conception, fait appel à des spécialistes et des acteurs de l'urbain qui peuvent agir directement ou indirectement sur un site. Ces acteurs que Bassand et Güller (2001) distinguent en deux catégories, dont les acteurs politiques et les professionnels de l'aménagement sont notamment les responsables de

la construction et de la transformation physique du paysage urbain. On entend par acteurs politiques les décideurs et les investisseurs dirigeant les projets urbains (Michel Raynaud et Wolff 2012b). Ils sont généralement les organisations ayant un pouvoir politique exercé dans le cadre des autorisations et de la prise de décisions politiques. Ces acteurs publics peuvent également négocier avec les acteurs professionnels les différentes étapes du projet comme ils peuvent annuler ou appuyer certaines propositions.

Par professionnels de l'espace, nous entendons les architectes, les urbanistes, les paysagistes, les ingénieurs, etc. ayant une expertise en environnement urbain qui leur permet de transformer des idées en réalité (Michel Raynaud et Wolff 2012b). Ces experts de l'urbain, en adoptant la pratique de design urbain, analysent le site dans son contexte historique, politique, social et urbain et développent des idées et des stratégies orientant le projet. Les négociations et les débats entre les acteurs politiques et les professionnels permettent de préciser les objectifs et les axes sur lesquels seront développées ces stratégies. Selon (Forester 1987) le planificateur demeure l'élément principal de la discussion dans la mesure où il constitue le médiateur le négociateur qui cherche à assurer un accord entre les parties prenantes (les acteurs politiques et les citoyens).

Étant donné que les espaces publics sont pratiqués et appropriés par les usagers, la participation de ces derniers au processus décisionnel concernant la programmation d'activités ou le design de ces espaces s'avérait essentielle (selon Ascher 2008; Fainstein 2000). Ces derniers pourront appuyer des décisions ou suggérer certaines modifications à la proposition des professionnels ou acteurs publics à programmer et élaborer un plan final du projet (Bassand et Güller 2001). Il est important de signaler que le travail en partenariat basé sur la communication entre les parties prenantes (soient les acteurs politiques, les professionnels et les usagers) s'inscrit dans la démarche et la pratique de design urbain. Le design urbain vise non seulement, rappelons-le, la qualité matérielle et immatérielle du milieu urbain, mais aussi l'ouverture du processus décisionnel, comme le soulignait l'organisme *Project for Public Spaces* présentée dans le chapitre précédent.

Il est important de signaler, à ce stade, que l'approche communicationnelle et collaborative est apparue en réponse à la crise de la planification rationnelle due à l'insuffisance et aux limites de ses pratiques. La planification rationnelle est considérée comme une méthode principalement technique et mathématique qui est marquée selon Ghorra-Gobin (1989, cité dans Bacqué et Gauthier 2011, 47) par la « linéarité du processus qui lie la formulation du problème à résoudre avec la conception du programme ou du plan et sa mise en œuvre, la rationalité étroite qui ne

permet pas de prendre en compte la complexité ». À l'opposé, l'approche collaborative ressort clairement des trois modèles de planification développés par (Fainstein 2000) : le « modèle communicationnel », le « Nouvel urbanisme » et le modèle de la « ville juste » (*just-city* en anglais). Dans l'approche collaborative, le planificateur semble être au centre de la participation des parties prenantes à la réalisation d'un projet commun, collectif, sans aucun objectif dominant. Les discussions peuvent faciliter la tâche du planificateur dans le développement des idées et des réflexions permettant l'orientation d'un projet.

Pour simplifier, la conception d'un espace urbain ne se résume pas à la simple décoration d'un site ni à la création d'un espace basé principalement sur les objectifs des concepteurs ou des gestionnaires. La conception d'un espace urbain nécessite, tout d'abord, une bonne compréhension -par les acteurs politiques et les professionnels- des caractéristiques des espaces publics, de leurs usages et usagers afin de mieux répondre à leurs besoins. C'est dans l'objectif d'aménager des espaces répondant aux besoins des usagers actuels et potentiels que le PPS et d'autres (voir entre autres Carr, Francis et Rivlin 1992) ont développé des critères de design.

En somme, l'espace conçu tel que défini dans ce travail est le support physique sur lequel sont appliquées et pratiquées différentes stratégies de design urbain et les résultats de ces applications et pratiques. Il s'agit de l'espace sur lequel se projettent les idées finales produites d'un travail collaboratif entre différents acteurs de l'urbain (acteurs politiques, les professionnels de l'espace et les acteurs sociaux) et le résultat. Ce résultat sera évalué, jugé, interprété par les usagers qui s'approprient les espaces publics. Le schéma suivant peut résumer le principe de l'espace conçu (figure 1.2).

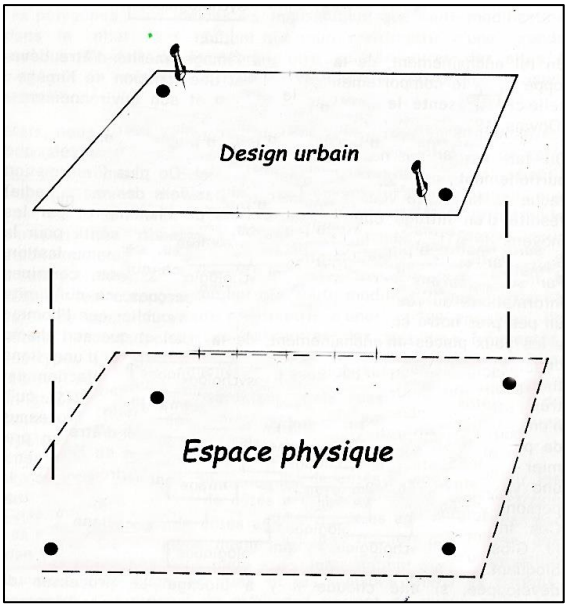

Figure 2. 1 L'espace conçu, projet de design urbain[7]

Source : Élaboration personnelle inspirée du schéma de la perception –présenté plus bas- proposé par Bailly (1977).

L'espace vécu

Nous l'avons vu, les espaces publics sont les lieux de vie sociale et d'expérience humaine, où les gens peuvent « faire des courses, se promener, jouer, draguer, glisser, se construire une attitude et un attirail appropriés, qui auront des efforts très divers » (Bassand et Güller 2001).

Cette dimension immatérielle est un aspect important dans la définition des espaces publics, notamment en parlant du fonctionnement et de la réussite d'un espace public ou tout autre lieu urbain, on fait toujours référence à cette immatérialité, dont la manière il peut être approprié. Paquot, en définissant les espaces publics, affirme que « ce n'est le seul régime juridique de la propriété du sol qui décide de la destination d'un terrain, mais les pratiques, usages et représentations qu'il assure » (Paquot 2008, xix).

Lorsque définis par leur dynamique sociale, ou plus précisément leur « vécu », plutôt que par leurs caractéristiques matérielles (l'espace « conçu »), les espaces publics sont considérés inappropriés, voire dysfonctionnels, en l'absence de vie sociale. Cela apparaît clairement dans le travail de Jacobs (1961) qui s'est penchée sur la vie urbaine dans la rue. Face aux pensées

[7] On entend par espace physique « l'espace d'accueil » du design urbain

modernistes qui tendent à rejeter les espaces publics, Jacobs a imposé avec son travail une réflexion sur la ville, basée essentiellement sur le « vécu », notamment sur la mixité et la liberté des usages, les comportements et les rapports sociaux observés dans les espaces urbains, les rues en particulier. Elle s'est intéressée aux espaces publics en tant que territoire de la vie quotidienne et en tant que support pour les liens sociaux. Ses observations ont montré l'importance de l'analyse de la vie sociale, négligée à cette période, pour mieux comprendre le fonctionnement des espaces urbains. C'est là qu'elle développe l'idée des « yeux de la rue » qui explique que la présence de l'autre peut influencer la fréquentation de certains espaces. Bien entendu, le travail de Jacob dévoile l'importance de la présence humaine non seulement pour la dynamique de l'espace, mais aussi pour l'attraction du lieu.

De nombreux autres travaux qui ont porté sur l'espace vécu. C'est le cas de Whyte (1980) en Amérique, (Gehl 1987) au Danemark et Lerup (1977) en Suède qui ont démontré à quel point les usagers des espaces publics extérieurs étaient attirés par la présence des autres, ainsi que par les activités (culturelles, commerciales, etc.) qui y prennent la place (cité dans Korosec-Serfaty 1988). C'est le cas également de Goffman (1973) a affirmé que les espaces publics sont la scène de la vie quotidienne de la société où se produisent les interactions sociales.

Enfin, pour comprendre les espaces publics comme espaces conçus et espaces vécus nous devons nous attarder à la relation individu-espace public. Dans ce mémoire, cette relation sera étudiée à l'aide de deux concepts : la perception et l'appropriation.

2.2 Le rapport individu-espaces publics

2.2.1 La perception de l'espace

Définie comme le processus cognitif permettant à l'individu de capter l'information de son environnement à travers ses systèmes sensoriels, la perception met en jeu deux parties « le sujet qui perçoit et l'objet qui est perçu » (Levitte 2013, 27). La perception de l'espace est la relation entre l'objet perçu et l'individu (le sujet). Le concept de la perception de l'espace est utilisé dans plusieurs disciplines dont la psychologie et la géographie.

Ainsi, en psychologie les travaux s'attardent essentiellement à un système philosophique mettant l'individu au centre d'intérêt. L'individu est l'être unique et privilégié autour duquel « les autres [éléments de l'espace] ne sont que le complément facultatif » de cet individu (Moles et

Rohmer 1978, 16). En philosophie, l'individu est considéré comme une référence universelle pour l'analyse d'un lieu ou d'un environnement. Néanmoins, la perception pour l'individu se réduit ici à décrire un paysage traversé ou des scènes rencontrées dans le champ visuel. Tout comme l'exemple d'une caméra mobile, l'individu mémorise continuellement son champ de vision en reconstituant, par la raison, l'image du monde extérieur à partir de la série d'images prises au cours de ses déplacements dans l'espace (Moles et Rohmer 1978).

En géographie, en architecture et en urbanisme, le concept de perception se rattache à une logique basée autant sur l'espace que sur l'individu. Par exemple, sur le plan professionnel, les architectes considèrent l'espace comme étant une portion de territoire à aménager. Ils pensent à la manière de façonner l'espace sans que l'individu soit privilégié au départ (Moles et Rohmer 1978). Leur réflexion est orientée dans une perspective de concevoir l'espace « comme une matière (…) qu'il [l'architecte] manipule à son gré (…) et dans laquelle il est chargé de répartir des êtres en un certain nombre de cellules » (Moles et Rohmer 1978, 17). L'intérêt apporté à l'environnement urbain par les architectes, urbanistes et géographes, apparaît aussi clair dans le travail de (Lynch 1970), qui est considérée comme la première étude portant sur la perception de l'espace urbain à travers l'expérience humaine ainsi que sur la qualité visuelle de la ville.

L'architecte et urbaniste américain Kevin Lynch (1970), dans son travail *The image of the city* , a mis l'accent sur le cadre bâti et le rôle important de la morphologie urbaine dans la construction d'une image mentale. L'auteur, à l'aide d'entrevues effectuées auprès des habitants des différentes villes, dont Boston, Los Angeles et Jersey City, a pu dégager cinq éléments communs chez les sujets interviewés permettant une lecture de l'espace urbain : les voies (*paths*), les limites (*edges*), les quartiers (*districts*), les nœuds (*nodes*) et les points de repère (*landmark*). Ces éléments d'analyse des espaces urbains, susceptibles d'évaluer la lisibilité des paysages urbains, ont alimenté une nouvelle réflexion sur la ville et les espaces qui la constituent en vue de l'amélioration des projets d'aménagement. Néanmoins, le travail de (Lynch 1970) ne présente que des images collectives sans s'intéresser aux éléments invisibles qui peuvent donner un sens aux lieux urbains, contrairement à Bailly (1977) qui a lié la perception au processus cognitif fondé sur l'interaction entre l'environnement et l'individu. Bailly (1977) explique qu'un espace urbain contient des éléments pouvant stimuler la mémoire de l'usager et influencer l'image mentale. L'individu n'est pas seulement guidé par son système sensoriel, mais l'émotion semble jouer un rôle important dans le processus de perception. Le géographe japonais Tuan (2006) a abordé cette question de l'espace à travers une perspective

expérimentale en mettant l'accent sur l'émotion. Selon lui, la perspective expérimentale est attachée à la sensation plus qu'à la perception dans la compréhension l'espace.

Partant de l'idée de Moles et Rohmer qui définissent la perception de l'espace à la fois comme « une philosophie de l'être percevant l'environnement (…) et une philosophie de l'aménagement de l'espace dans lequel s'inscrit la société » (Moles et Rohmer 1978, 17), qu'on désire aborder le processus de perception et de construction d'une image mentale. La formation d'une image mentale se construirait à travers la compréhension et l'apprentissage de ce qui est perçu, la perception se caractérisant par deux mécanismes. D'une part, la perception est un acte cognitif qui s'appuie sur la compréhension de ce qui est perçu par l'individu. D'autre part, la formation d'une image mentale se fait à partir d'éléments de l'espace réel.

Perception et compréhension

Nous entendons par acte cognitif, la première étape du processus perceptif où l'esprit reçoit des informations par le biais de ses cinq sens. Ce sont les capteurs sensoriels qui permettent de repérer les caractéristiques du milieu extérieur et de les interpréter. Certaines interprétations peuvent être spontanées par exemple dans le cas où les objets sont faciles à reconnaître et à se distinguer à travers des indices clairs enregistrés d'ailleurs dans le cerveau (Levitte 2013). À titre d'exemple, c'est le cas lorsque l'on voit un banc et qu'on le « classe » dans la catégorie mentale des « bancs ». À l'inverse, certaines interprétations peuvent être influencées par des facteurs extérieurs susceptibles de déformer la perception. Cette dernière est aussi individuelle que collective.

La perception qu'un individu se fait d'un espace urbain ou naturel dépend de nombreux facteurs dont l'importance n'est pas égale. Bailly (1977) dans son essai sur *La perception de l'espace urbain*, a développé un schéma sur la perception expliquant le passage d'une réalité objective à une perception individuelle subjective par l'intermédiaire de l'individu (figure 2.2). Cet individu perçoit des éléments dans l'espace et développe des significations symboliques qui lui permettent de construire une image mentale. Bailly souligne que cette image dépend à la fois des facteurs psychologiques, culturels, économiques, sociaux, etc., et aussi de l'information reçue. Ces facteurs filtrent la réalité perçue à travers les sens pour former un espace perçu après un traitement.

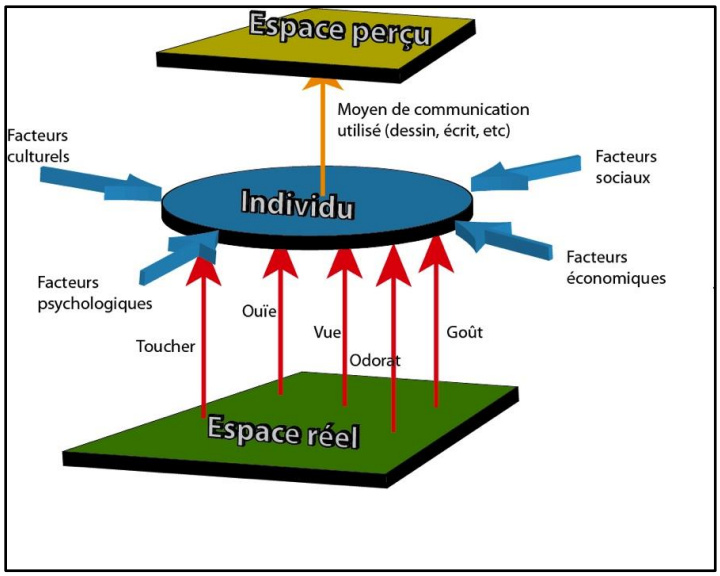

Figure 2. 2 La perception de l'espace

Source : Schéma de Bailly (1977) repris par L'analyse des espaces publics (2014)

En somme, de la perception à travers les sens jusqu'à l'interprétation, ce processus d'enchainement de l'information a été étudié par Levitte (2013). Tout d'abord, un stimulus, par exemple un stimulus visuel peut provoquer l'attention, le regard de l'individu. L'information passe à travers le cerveau dans une première aire appelée « l'aire visuelle primaire V1 » (Levitte 2013, 30). Les stimuli seront transférés ensuite par un réseau neuronal dans différentes aires l'aire V4 et l'aire V5 pour les identifier et les traiter -selon leurs formes, leurs couleurs, leurs positions, leurs orientations, etc. Ces zones sont par ailleurs les zones de la compréhension, de la mémorisation, de l'apprentissage et de l'appréciation. La perception est, dans ce cas, sélective et orientée par l'attention agissant sur « une idée ou sur un objet perçu afin d'influencer la sélection (…) dans le champ visuel » (Levitte 2013, 42). Ce processus s'applique dans les espaces conçus de nos jours, les éléments du design urbain pouvant agir en stimulus et attirer le regard d'un promeneur, stimuler sa mémoire et activer les aires visuelles du cerveau.

Il apparaît clairement que les stimuli visuels jouent un rôle important dans la sélection des composantes de l'espace perçu. Néanmoins, d'autres facteurs peuvent aussi intervenir dans la compréhension des éléments observés. Tuan (2006) a signalé qu'il nous faut un temps ou plutôt une « pause » durant laquelle notre cerveau fait appel à la mémoire pour comparer ce qu'il observe à ce qui était déjà stocké. Le cerveau se rappelle alors une forme déjà vue ou familière pour la comparer et pour en évaluer une nouvelle. Bien entendu, cette phase d'appréhension nécessite « une connaissance antérieure, un savoir épistémique » (Levitte 2013, 38) pour la construction (ou la reconstruction) d'une image mentale. Cette représentation mentale qu'un

individu se construit des environnements et des territoires vécus dépend également, tel que Bailly (1977) atteste, de son identité, de son niveau éducatif, de son appartenance sociale, de ses valeurs, de sa mémoire, de ses souvenirs, de ses gouts esthétiques, etc.(figure 2.3). C'est ce qui explique que la compréhension d'un espace, ou d'un objet diffère d'une personne à l'autre et « les réactions ne seront pas les mêmes pour deux personnes face à la même scène » (Levitte 2013, 45).

Si la vision apparaît comme l'acte spontané, l'image mentale représente l'étape la plus élaborée du processus de la perception. En reliant les différents attributs, le cerveau compare l'information visuelle perçue à l'instant à celle enregistrée plus tôt. Par la suite, la construction de nouvelles images mentales ou la modification de certaines déjà existantes, est également possible. En mettant l'accent sur le rôle de la mémoire, on abordera dans ce qui suit cette notion dans une autre perspective.

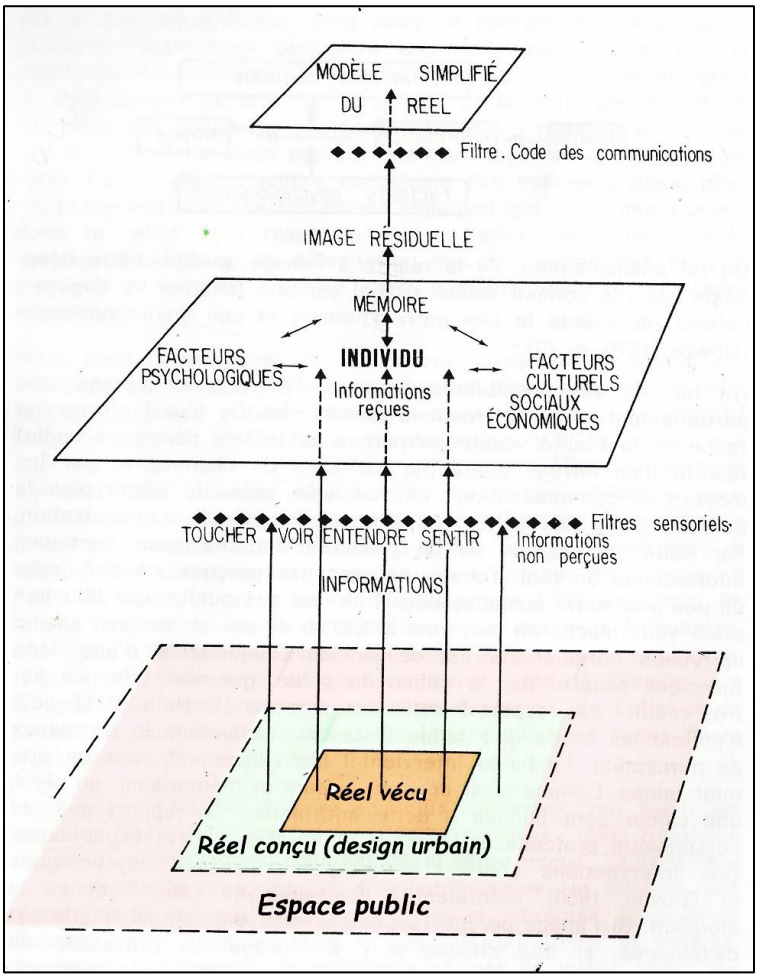

Figure 2. 3 Le processus de perception adapté à notre travail
Source : Schéma modifié par l'auteure (Bailly 1977)

Perception et mémoire

Plus haut, on a expliqué la formation d'une représentation mentale d'un objet perçu qui se produit par l'intermédiaire de la vision. Cependant, une image peut aussi se développer indépendamment de ce qu'on voit. Levitte (2013), par exemple, a expliqué qu'un individu peut recueillir une information sur quelque chose qui ne le voit pas ni le perçoit à travers les autres sens. Elle donne comme exemple le fait d'attendre un autobus (qui n'est pas dans notre champ visuel) à un arrêt (que l'on voit). Selon Levitte, la connaissance est acquise, antérieure et une image mentale qui est d'ailleurs enregistrée. Cet exemple ne représente pas notre cas, mais montre le stockage stable des informations à long terme. On s'intéresse à cette mémoire durable à laquelle une personne peut faire appel au sujet d'un lieu subissant des transformations, des changements physiques, ou qui est même disparu. Daniel Chartier (cité dans Chartier, Parent et Vallières 2013, 20) a souligné que la lecture d'un lieu est possible au-delà de son existence géographique, précisément à travers « ce qu'on en a lu, nous en a dit, ce qu'on en a vu » et que « l'expérience du lieu matériel permet de confirmer ou d'infirmer certaines caractéristiques du discours sur ce lieu ». Ainsi, même si l'espace se transforme dans le temps, l'individu peut conserver une image liée à son identité. Cette image sera mémorisée à long terme et l'individu pourra la rappeler.

L'ouvrage collectif *L'idée du lieu* de Chartier, Parent et Vallières (2013), examine certains lieux à travers la construction imaginaire qui définit chacun des territoires étudiés. Le travail aborde différents lieux, certains ayant disparu, d'autres existant encore, alors que les derniers n'ont jamais existé. Landry (2013) et Bordeleau (2013) ont montré que ces lieux peuvent s'investir par l'imaginaire.

Landry, à l'aide du cas du « Styx » a affirmé que la définition d'un lieu ne « se réduit pas à ses coordonnées géographiques ni à ses caractéristiques physiques » et qu'une image mentale peut se construire à partir de ce qui « circule dans le lieu social et survit au passage du temps » (cité dans Chartier, Parent et Vallières 2013, 12). Le Styx qui désigne « un fleuve des enfers grecs » est présent dans les discours et narrations gréco-romains et portant sur la Grèce antique. Il existe aussi dans les arts et autres médias visuels (œuvre d'art, film, des séries télévisuelles, bandes dessinées et jeux vidéo). Néanmoins, ce lieu ne possède pas d'identité géographique, mais plutôt une identité symbolique importante. Que l'image de Styx soit liée au sacré, à l'histoire de la Grèce, à sa qualité de frontière, l'auteure a montré que ce lieu est bien

présent dans l'imaginaire de la société. Son image a été construite à travers le temps pour devenir un lieu puissant signifiant.

Contrairement à Landry, Bordeleau souligne, à travers son étude sur la rue Ontario, qu'une bonne compréhension d'un lieu n'est possible qu'à travers son étude empirique. Il a recouru à l'expérience du lieu afin de comparer ce qui a été décrit dans les discours à ce qu'il a observé sur le terrain. L'auteur a montré une contradiction entre l'analyse discursive qui montre une pauvreté intellectuelle, racisme tandis que la réalité de la rue Ontario serait plutôt un lieu convivial de liberté. L'auteur a conclu que l'espace réel est essentiel pour confirmer ou négliger l'image construite à travers les discours.

L'exemple du quartier de Chinatown de Québec abordé par Paradis-Lemieux (2013) montre que ce quartier est encore présent dans l'imaginaire de la population, malgré sa disparition. Bien que ce quartier soit rasé et le site soit transformé, l'ancienne image de Chinatown est toujours présente, que ce soit dans les discours historiques, médiatiques, etc. analysés par Paradis-Lemieux (2013), ou chez la population qui dévoile un regret pour sa disparition

Ces différents travaux ont mis en lumière non seulement le processus de la perception, mais également le rôle de la mémoire dans la construction d'une image mentale. On pense que la perception (et l'image mentale) peut avoir une influence sur l'appropriation de l'espace.

2.2.2 L'appropriation de l'espace

Nous entendons par « appropriation de l'espace », les manières dont l'individu peut utiliser ou occuper même provisoirement un lieu anonyme ou non, public ou privé (Fischer 1981). Dans son acception générale d' «adaptation de quelque chose à un usage défini ou à une destination précise, et d'action à rendre propre » (Serfaty-Garzon 2003, 27), la notion d'appropriation nous renvoie à une réflexion générale sur la possession et la propriété définie par Serfaty-Garzon (2003) comme une propriété morale, psychologique et affective. Les modes d'appropriation traduisent aussi le rapport entre espace physique et individu (usager).

L'usage de ce concept d'appropriation dans les sciences humaines et sociales trouve son origine dans la lignée de Marx qui l'a définie en rapport aux objets produits par l'individu, comme « intériorisation des savoirs et des savoirs faire » (Serfaty-Garzon 2003, 27). Pour lui, le terme est lié à l'action, au travail, à la praxis et à la capacité individuelle. Les significations de ce concept se sont multipliées dans les sciences sociales vers les années soixante-dix, notamment

en psychologie de l'environnement (Lefebvre 1974; Fischer 1981; Moles et Rohmer 1978) et en sociologie (Raymond [1966] 1979). Dans son acception psychologique, il s'agit de la capacité de l'individu à maîtriser l'espace à travers l'activité sensorielle, motrice et perceptive. L'individu est considéré comme le maître d'une appréciation par rapport à un objet ou un espace. Il est donc le responsable et ses décisions et ses réactions (Fischer 1981). En psychologie de l'environnement, l'appropriation dans sa dimension matérielle, inclut l'adaptation de l'espace par un groupe, donc, lorsqu' « un espace naturel [est] modifié pour servir les besoins et les possibilités d'un groupe, on peut dire que ce groupe se l'approprie » (Lefebvre [1974] 2000, 192). Henri Lefebvre (1974) dans son travail *La production de l'espace*, a également montré l'importance de l'appropriation collective dans la vie urbaine quotidienne. Pour lui, l'appropriation constitue le « socle d'un droit à la ville ». Dans la même perspective de l'appropriation collective de l'espace urbain, Chombart de Lauwe (1976) en parlant du concept de désappropriation, a expliqué le rapport ville citadin et le sentiment d'appartenance dévoilé par le citoyen qui pense que la ville est une propriété économique ou juridique. La ville, qui est constituée d'espaces et d'édifices de propriété privée ou institutionnelle, possède des codes intervenant sur les modes d'usage, de pratique et d'appropriation. Ces codes peuvent se traduire par exemple par la mise en place des mesures de règlementations ou aussi par les formes de privatisation de l'espace vécu (Mitchell 1995).

Bien que le terme d'appropriation de l'espace apparaisse omniprésent dans différents domaines et qu'il soit abordé par plusieurs auteurs, les études en géographie et en géographie sociale restent limitées et la définition du concept apparaît « minimaliste (…) ; comme simple pratique ou expérience vécue de nouveaux lieux » (Ripoll et Veschambre 2005, 3). Ripoll et Veschambre (2005), ont redéfini ce terme dans un contexte géographique en distinguant l'idéel du matériel. Ainsi, l'appropriation matérielle est liée principalement à l'usage et à la pratique de l'espace physique, matériel et à la manière dont les usagers l'utilisent. Trois catégories d'actions ont été distinguées dans l'appropriation matérielle, dont l'usage exclusif à travers la mise en place de différents dispositifs matériels et de limites physiques (clôture, mur, etc.). C'est le cas par exemple lorsqu'une catégorie sociale ou un groupe limite son terrain par des cordes ou des grilles. De son côté, l'usage autonome désigne une liberté d'usage. Cela concerne la simple occupation de l'espace jusqu'au détournement d'usage, c'est-à-dire le changement de finalité d'un espace par les usagers. Finalement, l'auteur parle du contrôle de l'espace par le pouvoir, comme, par exemple, l'interdiction du domaine public de certaines pratiques dans les espaces publics.

Quant à l'appropriation idéelle, elle est principalement liée à la «perception, la représentation, aux constructions imaginaires ou idéologiques(…) l'apprentissage et la familiarisation, conçu[e] comme intériorisation cognitive » (Ripoll et Veschambre 2005, 5). C'est le cas de l'attachement affectif où l'appropriation se manifeste par le biais d'un sentiment d'attachement ou d'appartenance, ainsi que de l'appropriation symbolique ou identitaire. Un territoire, par exemple un quartier, peut alors porter l'identité d'un groupe ou d'une catégorie sociale, l'identité qui peut reposer par exemple sur la religion, l'âge, le genre ou la nationalité. L'appropriation symbolique peut se traduire par la production architecturale ou la présence de bâtiments historiques comme marquage territorial de certains groupes sociaux.

C'est selon ces deux axes, qui mettent en exergue la dimension matérielle et sociale de l'espace urbain, qu'on veut définir la notion d'appropriation. En reprenant les mêmes expressions utilisées par (Ripoll et Veschambre 2005), on abordera différentes formes qui accompagnent l'appropriation et qui relèvent du matériel et de l'idéel.

L'appropriation matérielle

Contrairement à Ripoll et Veschambre (2005), on définit dans cette partie l'usage dans son sens le plus large. Parlant des espaces publics qui sont à la fois « caractérisé[s] par une grande variété de pratiques et par la présence d'un grand nombre d'usagers » (Korosec-Serfaty 1988, 111), on s'intéresse dans notre travail aux différentes formes d'appropriation matérielle issues d'une variété d'usages dans un espace conçu. On peut évoquer dans ce cas l'appropriation restreinte ou exclusive dont Ripoll et Veschambre (2005) ont parlé, de l'appropriation adéquate d'un lieu (ou des objets qui le constituent), ou au contraire du phénomène du détournement de l'espace (ou des objets). On entend par appropriation adéquate d'un espace ou d'un objet, la « conformité des pratiques sociales et politiques » (Toussaint et Zimmermann 2001, 8). Autrement dit, assurer une adéquation entre l'objectif politique et les résultats (Toussaint et Zimmermann 2001) dans la mesure où les lieux urbains aménagés sont utilisés en conformité à ce qui a été initialement imaginé et prévu. Tandis que le détournement peut être défini comme les modes d'appropriation opposés et imprévus. Franck et Stevens (2007), dans leur essai sur les *Loose space*, ont signalé que les espaces conçus et maintenus par les autorités municipales sont ouverts à des variétés d'usages au-delà de leurs fonctions prévues. À travers treize études de cas, de portée internationale, le travail explore un large champ d'activités récréatives, commerciales et politiques, dont les résultats ont montré que dans les espaces publics, partout

dans le monde, les gens pratiquent une diversité d'activités différentes des activités originelles des espaces. Pérez Lopez dans son étude sur les pratiques spatiales des jeunes de la rue à Mexico a abordé le phénomène du détournement des espaces publics où « les bandes s'approprient un nombre illimité d'espaces et les aménagent en des lieux de vie, les détournant ainsi de leur fonction d'origine (de repos, de jeu, de passage, etc.) » (Pérez Lopez 2005, 83).

Ces usages sont liés aux formes architecturales et urbanistiques, aux matériaux de construction, au mobilier urbain, à ses perspectives, et autres caractéristiques qui influencent les usages (Bassand et Güller 2001). Tel que Whyte (1980) affirme, les gens à travers leurs actions se servent, dans les espaces publics, des caractéristiques physiques qu'ils y trouvent, les éléments constituant l'espace qui proposent des usages précis, peuvent aussi servir à d'autres fonctions. La compréhension de ces différents modes d'usage est au centre du travail de Bailly (1977), qui dans une continuité au processus de la perception qu'on a abordé précédemment (figure 2.3), a montré une relation entre l'espace réel perçu par l'individu et son comportement. Il explique à l'aide d'un schéma (figure 2.4) que l'individu, après avoir filtré des informations issues de l'espace perçu à travers les sens, en fonction de sa personnalité, de ses contraintes et de ses modifications, prend une décision qui peut mener à des comportements et des pratiques concrètes. Les messages sont transformés en actions et agissent indirectement sur le monde réel. Par ailleurs, le lieu matériel peut influencer certains comportements et traduire, par la suite, certaines formes d'appropriation.

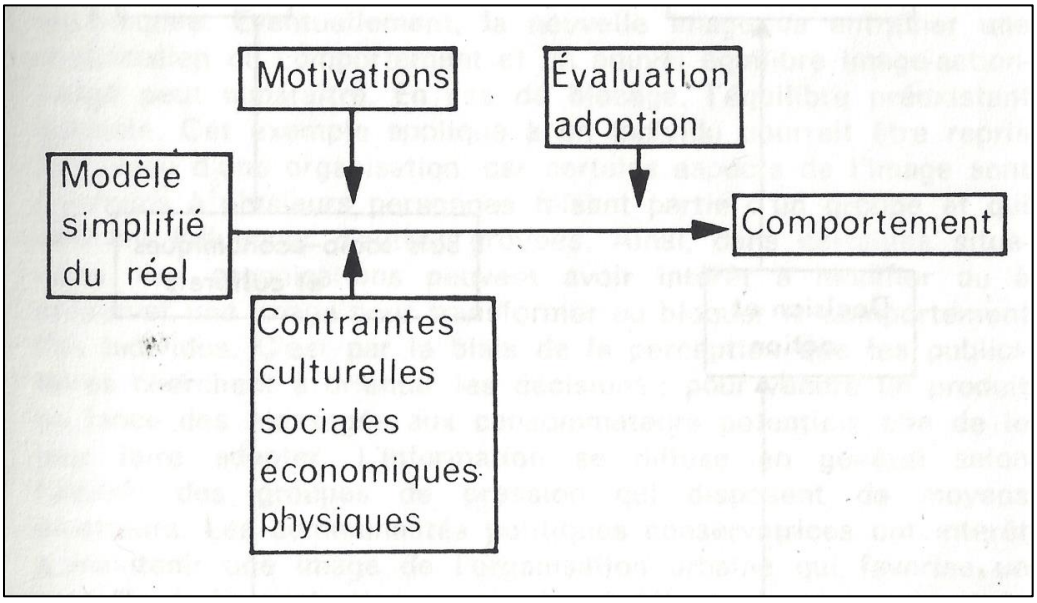

Figure 2. 4 Processus menant au comportement.

Source : (Bailly 1977)

L'appropriation idéelle

Dans une autre perspective, l'appropriation idéelle qui relève de la perception, la représentation et l'imaginaire, dévoile une autre forme de relation espace-individu. Il s'agit d'un rapport identitaire entre l'individu (ou un groupe social) et les espaces géographiques. On parle notamment de l'identité spatiale que Relph (1976) distingue par « identity with place » et que Proshansky (1978) définit comme étant « un élément constitutif de l'identité du sujet (self-identity), en l'occurrence comme identité spatiale ou topologique de l'individu » (cité dans Moser 2009, 81). Cette identité peut être symbolique comme elle peut se développer progressivement à travers les pratiques et la fréquentation des lieux. L'individu se familiarise avec un espace inconnu en le pratiquant et en se l'appropriant. Cet espace deviendra peu à peu un lieu quotidien, familier et identitaire. Bien évidemment, chaque individu possède un lieu identitaire tel le lieu d'habitation ou encore le « chez-soi ». Ce terme qui désigne l'espace de sécurité, de bien-être et de liberté, auquel les habitants attachent des significations profondes leur permettant de développer un sentiment d'appartenance au lieu de résidence (Moser 2009). Néanmoins, ce « chez-soi » ne se limite pas aux lieux d'habitation. Dans la mesure où un espace procure à l'individu un sentiment de liberté, de sécurité et de confort, une relation identitaire peut se développer entre ces deux parties et le lieu peut se convertir en « chez-soi ». Bélanger (2010) dans son travail sur l'appropriation d'un espace public au sein d'un quartier gentrifié, a montré que la notion du « chez soi » a été redéfinie avec l'arrivée d'une nouvelle population. Le parc du Canal de Lachine qui apparaissait comme faisant partie du « chez-soi » d'une population résidente de longue date, a été approprié par une nouvelle couche sociale qui vient occuper le quartier. Sa présence sur cet espace public a limité, symboliquement du moins, la pratique de l'ancienne population laissant entrevoir que le chez-soi s'est replié sur le lieu résidentiel. Certes, la mémoire et les souvenirs que ces habitants locaux gardent de ce lieu ont renforcé leur sentiment d'attachement et leur identité.

2.3 Question et hypothèse de recherche

Il apparaît clairement qu'en s'appropriant l'espace urbain, l'usager peut dégager certaines indications traduisant son degré de satisfaction, ou aussi ses aspirations vis-à-vis de l'espace. Ces indicateurs peuvent notamment se distinguer à partir des différents modes d'usage et

d'appropriation. En pensant que le processus de perception peut intervenir à ce stade, on désire poser la question suivante :

Dans quelle mesure la perception des espaces conçus, en tant que produits du design urbain, peut influencer leur appropriation ?

La réponse intuitive à cette question se manifeste dans la synthèse de notre cadre théorique (figure 2.5). L'espace public qui est à la fois l'espace conçu et l'espace vécu met en lumière le rapport individu-espace urbain. Les éléments (ou aussi les stimuli) perçus par l'individu dans un espace participent non seulement à la compréhension et la représentation de celui-ci, mais aussi au développement de certaines formes d'appropriation et d'usage. Ce qui nous amène notamment à admettre comme hypothèse que la transformation physique des espaces urbains produit de nouveaux stimuli qui seront captés par les usagers et auront un impact sur l'appropriation de ces lieux. Le (re)développement de ces sites peut entraîner leur (ré)appropriation.

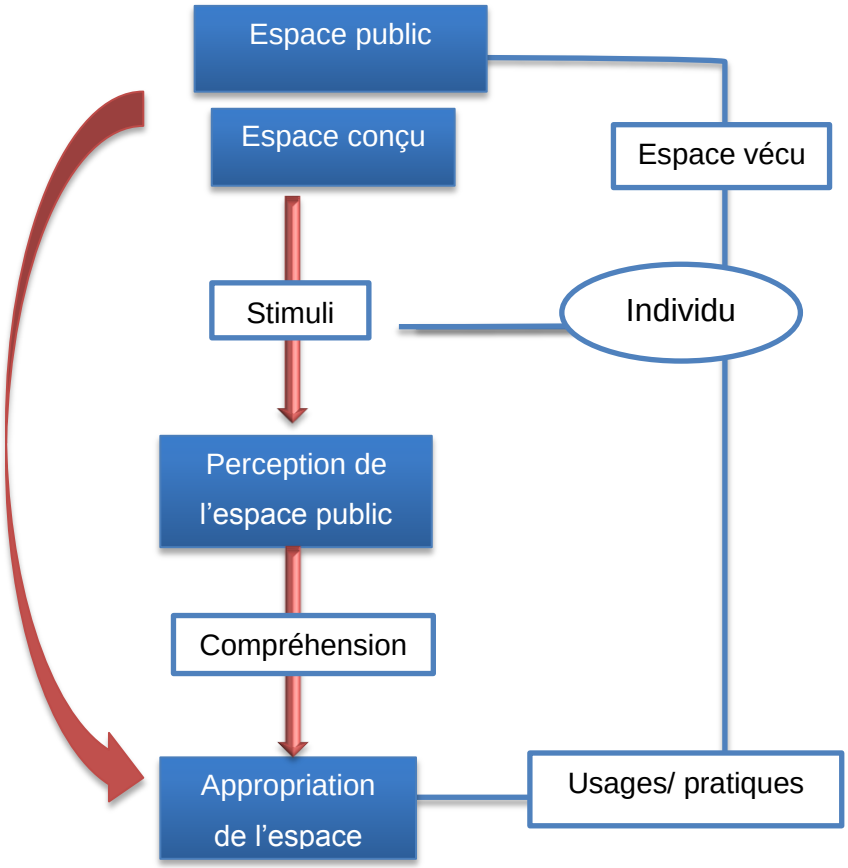

Figure 2. 5 Concepts et hypothèse de recherche

Source : Schéma développé par l'auteure.

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE

On présente dans ce chapitre les différentes méthodes adoptées pour cette recherche ainsi que les outils utilisés pour la collecte de données. Ce mémoire favorise des approches qualitatives. L'étude de cas, l'observation directe et l'entrevue semi-dirigée représentent les trois méthodes qualitatives employées pour répondre aux objectifs de notre travail. Trois cas ont été étudiés. Afin de justifier et d'appuyer le choix de ces trois sites, on a opté pour une technique d'évaluation des espaces publics développée par le PPS (*Project for Public Spaces*), telle que le *place game*, qui s'inscrit dans la philosophie du *placemaking* , expliquée dans le premier chapitre. On expliquera ensuite les conditions liées à la collecte de données sur le terrain, tels que le calendrier et la grille des observations et des entrevues semi-dirigées effectuées sur les trois sites.

3.1 L'étude de cas

l'étude de cas est une approche qui « consiste à enquêter sur un phénomène, un évènement, un groupe ou un ensemble d'individus, sélectionné de façon non aléatoire afin d'en tirer une description précise et une interprétation qui dépasse ses bornes » (Roy 2003, 166). C'est une manière d'accéder au réel d'une situation ou d'un cas particulier en l'analysant dans sa singularité et sa spécificité; ses différentes composantes, son contexte immédiat, son histoire et ses différentes dimensions (Gauthier 2009). L'étude de cas peut permettre d'éclairer certains phénomènes, certains processus, de développer de nouvelles réflexions et de construire de nouvelles théories (Roy 2003). Enfin, cette approche méthodologique qui fait appel à des méthodes qualitatives ou quantitatives est tout à fait appropriée pour notre travail qui combine les techniques de l'observation directe et de l'entrevue semi-dirigée.

Visant à « fournir de l'information contextuelle avec une grande précision des détails et pose la question des mécanismes et des acteurs » (Deslauriers et Kérisit 1997, 87), la méthode qualitative est au centre de notre travail. Cette recherche qualitative représente d'ailleurs la base de plusieurs travaux de recherches portant sur les espaces publics et qui ont apporté des résultats pertinents inspirant les penseurs de la ville. Parmi les travaux qui ont influencé notre recherche, tant pour le cadre conceptuel que pour l'approche méthodologique, on retrouve entre

autres (Jacobs 1961, Whyte 1980, PPS 2014), on peut aussi citer les travaux de (Lynch 1970; Navez-Bouchanine 1992; Korosec-Serfaty 1990 ; Joseph 1998; Franck et Stevens 2007).

3.2 Choix des sites

3.2.1 La technique d'évaluation des espaces publics ou le *place game*

Dans l'objectif de concevoir des espaces publics « réussis », le PPS a mis en place des outils basés sur la philosophie du *placemaking*, qui vise la participation citoyenne et le partenariat dans le processus décisionnel des projets de design. S'inspirant notamment des outils développés par William Whyte lors de son projet de recherche *Street Life Project*, la méthodologie et les techniques utilisées par le PPS sont principalement basées sur l'observation, l'écoute, le questionnement des membres de la communauté ainsi que sur un travail participatif. Parmi ces outils, on adopte dans notre travail la technique de *place game* ou aussi la technique d'évaluation des espaces publics, considérée comme l'un des outils permettant l'identification des besoins de la communauté.

D'après le PPS, l'évaluation des espaces publics repose sur le principe qu'un espace public « réussi » doit répondre à quatre qualités soient : la sociabilité, les usages et les activités, le confort et l'image et l'accessibilité et la connectivité. Le diagramme suivant montre la relation entre ces différents critères et les variables qui en dépendent (figure 3.1).

Figure 3. 1 Critères d'évaluation d'un espace public.

Source : *Project for Public Spaces* (PPS 2014).

À partir de ce diagramme, le PPS a développé une grille permettant aux citoyens d'évaluer leurs espaces quotidiens[8]. Cette grille d'évaluation de la performance d'un espace public comprend en effet un dispositif de notation de 16 thèmes regroupés en quatre catégories, avec une série de cinq questions (voir annexe 1). Chacun de ces thèmes est évalué, selon le PPS, suivant une échelle allant de 1 à 3 (bon, moyen, mauvais).

[8] Pour la cueillette d'informations sur un site précis, le PPS organise des ateliers pour les habitants des quartiers afin de pouvoir évaluer les espaces ciblés.

Confort et image

- Attrait
- Sentiment de sécurité
- Propreté et entretien
- Sentiment de réflexion et de réparation

Accessibilité et connectivité

- Visibilité à distance
- faciliter de marcher/ se déplacer
- Accessibilité en transport en commun
- Clarté d'information/ signalisation

Usages et activités

- Espaces confortables pour s'assoir
- Fréquence des évènements et des activités communautaires
- Occupation de l'espace
- Diversité d'usages

Sociabilité

- Présence des gens en groupe
- Interaction entre les inconnus
- Sens de fierté et d'appartenance
- Présence des enfants et des séniors

Cette grille a été adaptée et appliquée pour le choix des trois sites.

3.2.2 Création de la grille d'évaluation des espaces publics

Dans le cadre de ce travail, l'évaluation des sites a été effectuée par la chercheuse, contrairement à la technique développée par le PPS où les participants des ateliers sont appelés à évaluer certains espaces. Cette grille a été adaptée afin de répondre aux objectifs de cette étude de recherche. Le critère de « sociabilité » qui apparaît difficile à évaluer à partir d'une seule et courte visite du terrain, et qui a été étudié à l'aide de l'observation directe, a donc été éliminé de la grille de sélection des sites. Trois catégories ont été retenues pour cette grille d'évaluation. Ainsi, pour la catégorie « confort et image », on a changé le critère « sentiment de

réflexion et de réparation », par « espaces confortables pour s'assoir ». Si on observe bien la version originale, on va remarquer que ce critère a été associé à la catégorie « usages et activités ». On l'a substitué par un autre critère, tel que « mixité fonctionnelle ». Ensuite, tout en gardant une échelle de 1 à 3, on a inversé les significations (c'est à dire; mauvais, assez bon, bon). La grille suivante (tableau 3.1) représente la version finale qu'on a utilisé pour l'évaluation de nos cas (attachée aussi en annexe 2).

Tableau 3. 1 Grille d'évaluation adaptée à notre travail

Confort et image	**Bon**	**Assez bon**	**Mauvais**
Attrait (valeur historique, etc.)	3	2	1
Sentiment de sécurité	3	2	1
Propreté et entretien	3	2	1
Espaces confortables pour s'assoir	3	2	1
Accessibilité et connectivité	**Bon**	**Assez bon**	**Mauvais**
Visibilité à distance	3	2	1
Facilité de marcher	3	2	1
Accessibilité en transport en commun	3	2	1
Clarté d'information/ signalisation	3	2	1
Usages et activités	**Bon**	**Assez bon**	**Mauvais**
Mixité fonctionnelle (commerces/ services)	3	2	1
Activités/ événements communautaires	3	2	1
Occupation de l'espace	3	2	1
Diversité d'usages	3	2	1

Source : Bargaoui (2014).

Avant de commencer le travail d'observation directe, on a opté pour de courtes visites sur le terrain pour l'évaluation de chaque site. Bien que, la mesure d'évaluation des différents critères pour l'attribution des notes est subjective, il est intéressant de vérifier ces qualités sur le terrain et de comparer ces résultats à ceux tirés des observations.

Chacune des qualités a été jugée selon différents critères;

- *Le confort* a été évalué selon le sentiment de sécurité (la surveillance, la présence des formes de déviance, etc.), selon son degré de propreté et d'entretien, selon la possibilité de s'y assoir (si les bancs sont bien placés, choix aux gens pour s'assoir en soleil ou à

l'ombre, etc.), et selon son attrait (sa valeur historique, son emplacement stratégique, la qualité architecturale des bâtiments qui l'entourent, la verdure, etc.)

- *L'accessibilité* a été évaluée selon la visibilité d'un espace à distance, selon la facilité de marcher ou d'arriver à l'espace (les gens, sont-ils obligés de faire le tour en descendant de leurs voitures pour s'y rendre?), selon l'accessibilité du site en transport en commun (arrêt d'autobus, station du métro, etc.) et selon la clarté d'information et la signalisation.
- *Les usages* ont été jugés selon ce qui déroule sur l'espace, les activités auxquelles les gens peuvent participer, la présence et la diversité des évènements, la présence des espaces confortables pour s'assoir, la diversité d'activités et d'usages (les différents usages observés; boire, marcher, se reposer, etc.), selon l'occupation (voir s'il est occupé, utilisé par les gens ou il est vide, les coins les plus occupés que d'autres)[9], la diversité des usagers (différente catégorie d'âge, personnes en groupe, personne seuls, etc.), etc.

Le relevé de chaque espace et son environnement immédiat et le remplissage de la grille d'analyse a nécessité une dizaine de minutes (par cas). L'évaluation des trois sites a été prévue pour une seule journée du mois de mai 2014. Il importe de noter que l'un de nos cas a connu une journée exceptionnelle lors de cette visite. Vu que les animations se déroulant sur le site peuvent influencer nos résultats, on a préféré à y revenir une journée « ordinaire ». Enfin, afin d'évaluer les différents espaces publics, on a attribué des points pour chaque critère qui sera calculé à partir des données recueillies sur le terrain. La note totale « traduit » le degré perçu de réussite de ces projets, selon notre grille modifiée.

3.2.3 L'attribution des points

On a accordé un poids égal aux différents critères dans l'attribution des notes et l'évaluation du succès d'un espace public. Le tableau suivant montre la distribution des notes maximales pour chaque caractéristique et la pondération par catégorie (tableau 3.2).

[9] Il n'y a pas eu de comptage exact du nombre de personnes présentes sur les sites, mais plutôt une mesure de densité (faible fréquentation, fréquentation importante, rarement fréquenté, etc.)

Tableau 3. 2 Attribution des notes.

	Point max	Note attribuée
Confort et image		
Attrait (valeur historique, etc.)	3	
Sentiment de sécurité	3	
Propreté et entretien	3	
Espaces confortables pour s'assoir	3	
		5,00
Accessibilité et connectivité		
Visibilité à distance	3	
Facilité de marcher/ de se déplacer	3	
Accessibilité en transport en commun	3	
Clarté d'information/ signalisation	3	
		5,00
Usages et activités		
Mixité fonctionnelle (commerces/ services)	3	
Activités/ événements communautaires	3	
Occupation de l'espace	3	
Diversité d'usages	3	
		5,00
		Note finale du succès perçu d'un espace public **15,00**

Source : Bargaoui (2014)

En effet, pour le calcul des notes par catégorie, la somme des points pour chaque critère peut donner un résultat maximal de 12 (où chaque indicateur peut obtenir un maximum de trois points). Ce total sur 12 a été ramené sur 5.

Prenons l'exemple de la catégorie « confort et image », le calcul de sa note est comme suit :

Note_ConfortIm= Somme_indcateurs_ConfortIm/ (12/5)

Par exemple, si Somme_indcateurs_ConfortIm = 10, alors

Note_ConfortIm= 10/ (12/5) = 4.17

La même équation a été appliquée pour les autres catégories (accessibilité et connectivité et usages et activités). La somme des résultats obtenus pour chaque catégorie représente la note finale du succès perçu d'un espace public.

Ensuite, l'interprétation de la note finale obtenue se fait à partir de cette grille (tableau 3.3).

Tableau 3. 3 Échelle des notes finales

Échelle des notes	Seuils
A	≥ 13
B	10-12,9
C	7-9,9
D	≤6,9

Source : Bargaoui (2014)

Où :

« A » : le niveau des plus hautes notes, qui signifie que l'espace public possède des qualités assurant son fonctionnement, c'est-à-dire que les différentes catégories telles que les usages et les activités, le confort et l'image et l'accessibilité et la connectivité, favorisent le succès du projet de design.

« B » : les conditions pour la réussite de l'espace public sont bonnes et la plupart des critères affectent positivement le fonctionnement de l'espace. Certains critères associés aux différentes qualités sont moins importants.

« C » : Les qualités assurant un bon fonctionnement d'un espace public sont suffisamment présentes, mais il y a présence d'éléments problématiques ou absence d'éléments importants.

« D » : l'espace ne répond pas aux différents critères assurant son succès. Bien évidemment, il possède des problèmes au niveau du confort et d'image et/ou d'accessibilité et de connectivité, et/ou des usages et des activités, influençant son fonctionnement.

3.3 Les cas retenus

On s'intéresse dans ce travail de recherche aux espaces publics aménagés sur des espaces vacants, où une démarche de design urbain a transformé leurs paysages. En se basant sur la philosophie et la technique de PPS, notre choix s'est arrêté sur trois cas qui semblent répondre aux différents critères développés par cet organisme (PPS). Récemment aménagés, la place Simon-Valois (2004), le Parc linéaire de la Commune (2012) et le Woonerf Saint-Pierre (2013) ont été conçus en mettant l'usager au centre de différentes réflexions. Des activités de participation citoyenne ont été organisées, notamment des ateliers pour les habitants des quartiers visés. Ces trois sites sont localisés dans différents quartiers de la ville de Montréal, respectivement le quartier Hochelaga-Maisonneuve dans l'arrondissement de Mercier-

Hochelaga-Maisonneuve (Sud-Est), le Vieux-Montréal dans l'arrondissement Ville-Marie et le quartier Saint-Henri dans le Sud-Ouest (figure 3.2).

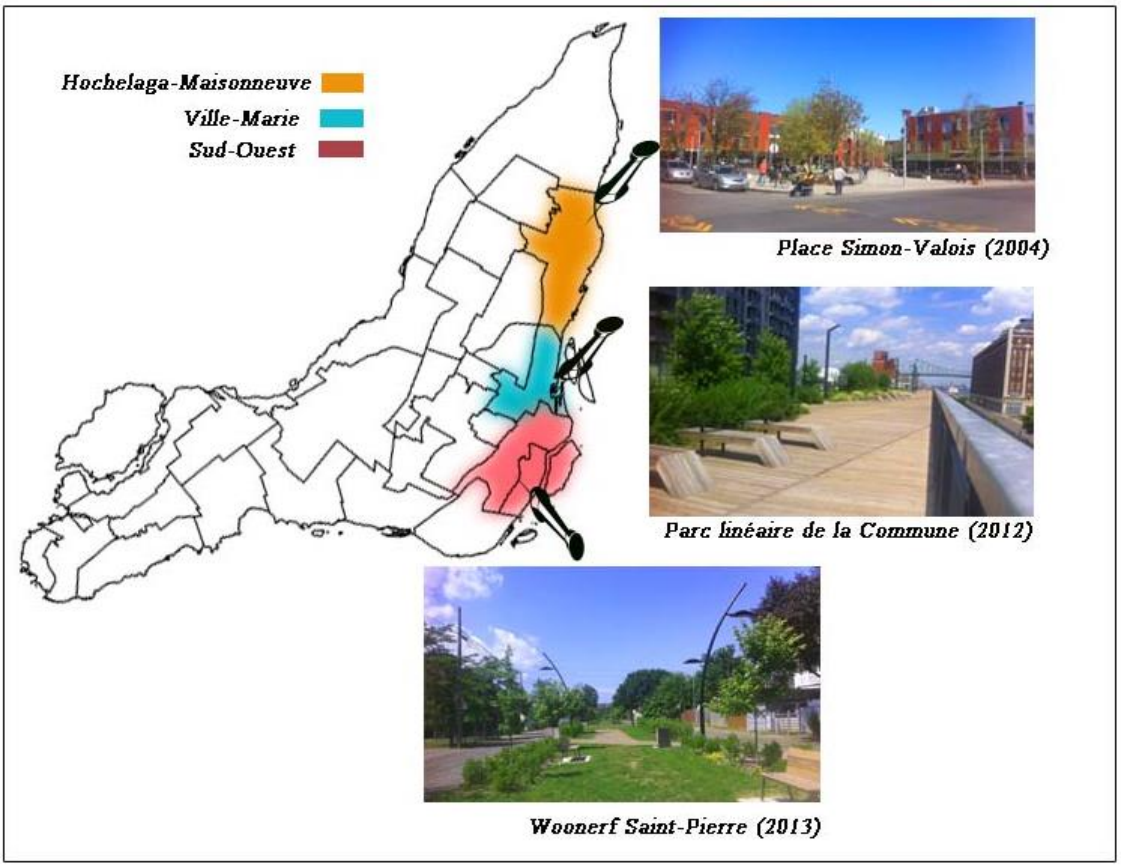

Figure 3. 2 Localisation des sites
Source : Élaboration de l'auteure.

3.3.1 La place Simon-Valois

La place Simon-Valois est située au sein du quartier Hochelaga-Maisonneuve, un des anciens quartiers ouvriers de la ville de Montréal appartenant au 4e arrondissement le plus populeux (131 483 habitants en 2011) et le plus francophone de tous les territoires montréalais (Ville de Montréal 2014c). Délimité au nord par la rue Sherbrooke, au sud par le port de Montréal, à l'est par les limites du quartier Mercier-Est et Mercier-Ouest (séparés par l'autoroute 25) et à l'ouest par les voies ferrées du Canadien Pacifique (fragment rouge sur la figure 3.3), le quartier Hochelaga-Maisonneuve représente un quartier dense avec une faible desserte en parcs (Béland 2013).

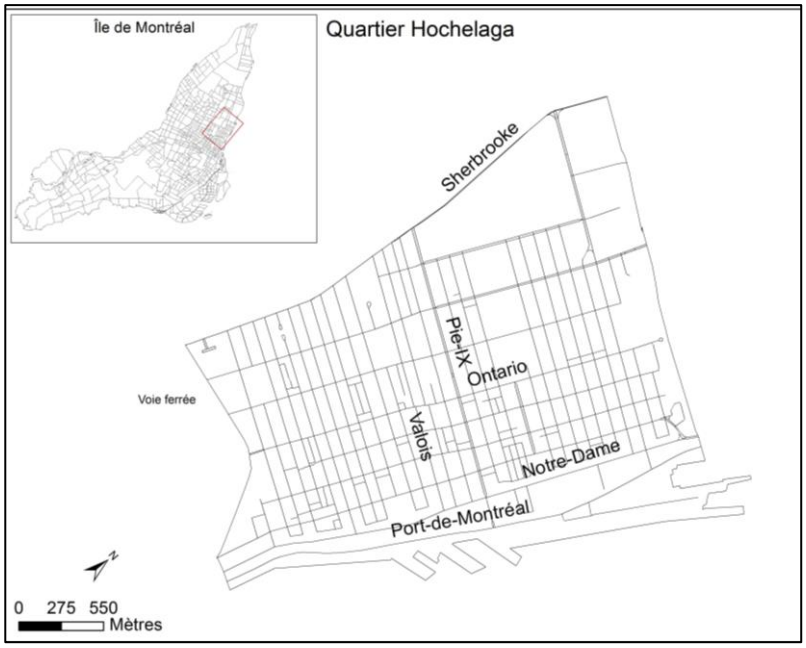

Figure 3. 3 Localisation du quartier Hochelaga**.**
Source : Élaboration de l'auteure

Bref aperçu de l'histoire du quartier Hochelaga-Maisonneuve

Ancien village industriel accueillant une importante industrie entre 1874 et 1883 (dont la compagnie des moulins coton Victor Hudon, la Filature Sainte-Anne et la fabrique de tabac W.C. McDonald), le quartier Hochelaga-Maisonneuve avait connu durant cette période un essor important lui permettant de passer au statut de « ville ». Mais, le déclenchement de la crise économique suite à la Grande Guerre (en 1913) a affecté le secteur industriel de cette ville qui a déclaré faillite et a demandé son annexion à la ville de Montréal en 1918 (Ville de Montréal 2014a). La fermeture de plusieurs usines entre les années 1961 et 1986 a marqué une hausse de la pauvreté et du chômage de la ville Hochelaga-Maisonneuve. Durant cette période, le quartier a perdu 42 % de sa population (Rose et Germain 2010) suite au départ des habitants vers les banlieues. Les formes d'abandon et les diverses formes de délinquance (prostitution, drogue, etc.) et de défavorisation (décrochage scolaire, pauvreté, etc.) (Ville de Montréal 2002) apparues en conséquence ont changé notamment l'image du quartier, ce qui a stimulé les acteurs politiques afin de faire face à ce déclin affectant le secteur. C'est dans ce cadre qu'un projet local de revitalisation a été mis sur pied par le Collectif en Aménagement Urbain

Hochelaga-Maisonneuve (CAUHM)[10]. C'est le projet du (re)développement du site Lavo. L'objectif visé par le collectif était l'arrêt de la dégradation du cadre bâti et de la détérioration du milieu social (CAUHM 2002). La revalorisation de l'image du quartier et la réponse aux besoins des résidents en matière de logements et de services étaient au centre des réflexions et des stratégies développées par le collectif. Des consultations publiques ont été menées, en 2001, par cet organisme afin d'alimenter les réflexions des responsables de ce projet, tel le Service de l'habitation de la Ville de Montréal. Un plan d'aménagement préliminaire a été élaboré par le consortium Atelier in situ, Atelier BRAQ et Nicole Valois, architecte paysagiste. En 2003, les consultations sur les modifications du premier plan stratégique ont été suivies par l'Office de consultation publique afin d'élaborer un plan d'ensemble.

Le projet Lavo et la naissance de la place Simon-Valois

C'est dans le cadre du projet Lavo que la place Simon-Valois a pris naissance. Ce projet consiste en la relocalisation de l'usine de produits de nettoyage « La Parisienne » pour céder la place à un nouveau projet résidentiel basé sur une mixité de logements privés et communautaires : 204 logements, dont 71 logements coopératifs, 93 condominiums et 40 logements à but lucratif (Béland 2013) (figure 3.4 et figure 3.5).

Figure 3. 4 Projet Lavo.

A : Coopérative Jolie-Fontaine d'Hochelaga, **B :** Habitation Shapem, **C :** Édifice qui s'étale sur trois lots **D :** Place Simon-Valois **E** et **F** : Édifice mixte **G** : site 2100 Jeanne d'Arc.

Source : Élaboration de l'auteure (fond plan, Google Earth), inspirée d'un modèle présenté par (Béland 2013).

[10] Le CAUHM est composé d'intervenants issus du secteur de logement sans but lucratif, de travailleurs communautaires (CLSC) ainsi que de représentants d'autres organismes locaux.

Figure 3. 5 Projet Lavo, de l'industriel au résidentiel.
Source : Béland (2013)

Un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de la promenade Ontario débutant de la rue Saint-Germain (côté ouest) jusqu'à la rue Morgan (côté est), a été ainsi développé dans le cadre de ce projet de revitalisation (figure 3.6). Le PIIA intègre aussi la promenade Sainte- Catherine ; de la rue Bourbonnière (côté ouest) jusqu'à la rue Viau (côté est).

Figure 3. 6 PIIA de la rue Ontario et la rue Sainte-Catherine.
Source : Ville de Montréal (2009)

Vu que le quartier souffre d'un manque d'espace vert, la pensée aux espaces publics était au centre du projet Lavo. La revalorisation de l'ancienne emprise ferroviaire qui desservait auparavant l'usine Lavo et qui a été abandonnée depuis 1970, a donné naissance au « Lien Vert» piétonnier, appelé aussi la promenade Luc-Larivée, et à une place publique au coin de la rue Ontario et de la rue Valois, la place Simon-Valois, notre site d'investigation (en vert sur la figure 3.7). Ce projet d'aménagement des espaces publics a été accordé en 2003 par l'arrondissement au consortium Shéme Soland et les travaux ont commencé en 2004.

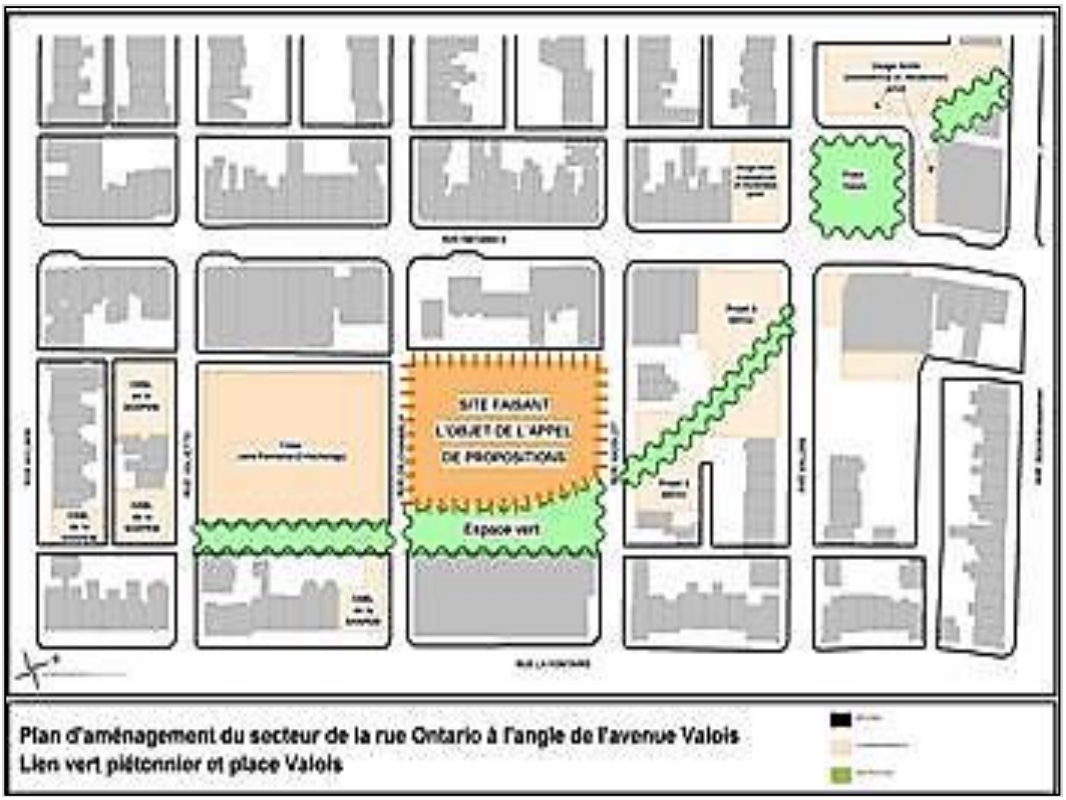

Figure 3. 7 Le projet d'espaces publics : le Lien Vert piétonnier et la place Simon-Valois (en orange, l'ancien site de l'usine Lavo)

Source : Ville de Montréal (2009).

Implantée sur le site d'une ancienne voie ferrée asphaltée abandonnée, la place Simon-Valois occupe une superficie de 1480 m². La récupération de l'ancienne voie ferrée a permis de transformer cet espace dégradé en un lieu public animé. D'une part, l'idée d'aménagement proposée par l'équipe d'architectes paysagistes de la Direction des travaux publics de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve visait la transformation les espaces vacants en espaces verts et la création d'espaces diversifiés le long du parcours permettant aux riverains (nouveaux résidents) et aux habitants de l'ensemble du quartier d'en profiter. D'où le nom de la « Promenade Luc-Larivée » débutant de la rue de Chambly (côté ouest) jusqu'à la rue Jeanne d'Arc (côté est) (figure 3.8).

D'autre part, l'idée d'aménager un espace central au cœur de la promenade Luc-Larivée visait à créer un lieu d'animation. En ce sens, le concept proposé par la firme Shème Soland vise une extension des commerces sur la place, la création d'un espace permettant davantage aux piétons de « circuler, de s'assoir, de trainer sur la rue commerciale et s'y arrêter » (Béland 2013) et à différents types d'évènements de s'y dérouler, grâce au choix du mobilier urbain, de l'alimentation électrique, etc. (figure 3.9)

Cet élément a dû être retiré en raison de restrictions liées au droit d'auteur.

Il s'agit d'une photo montrant l'espace **avant** son réaménagement. L'image a été capturée d'une vidéo publiée en ligne. http://vimeo.com/10883552.

Figure 3. 8 Le lien Vert, avant et après.
Source : (Après) Photographie de l'auteure (juillet 2014).

Cet élément a dû être retiré en raison de restrictions liées au droit d'auteur.

Il s'agit d'une photo montrant la place **avant** sa transformation. L'image a été capturée d'une vidéo publiée en ligne. http://vimeo.com/10883552.

Figure 3.9 La place Simon-Valois, avant et après.
Source : (Après) Photographie de l'auteure (juillet 2014).

La place Simon-Valois aujourd'hui

Directement connectée à la rue Ontario et la rue Valois, la place Simon-Valois est aussi accessible depuis le sentier piétonnier (la promenade Luc-Larivée) qui traverse les bâtiments résidentiels. L'arrêt d'autobus 125 parcourant la rue Ontario et menant jusqu'au centre-ville, la station de taxis -qui longe la place- et la station de Bixi sur la rue Valois facilitent son accessibilité via le transport actif ou le transport public (figure 3.10).

Ainsi, son emplacement au bord de l'artère commerciale Ontario qui accueille de nombreux commerces et services (épicerie, pharmacie, banque, restaurants, fruiterie, buanderie, crèmerie, etc.) lui permet de profiter d'une dynamique exceptionnelle.

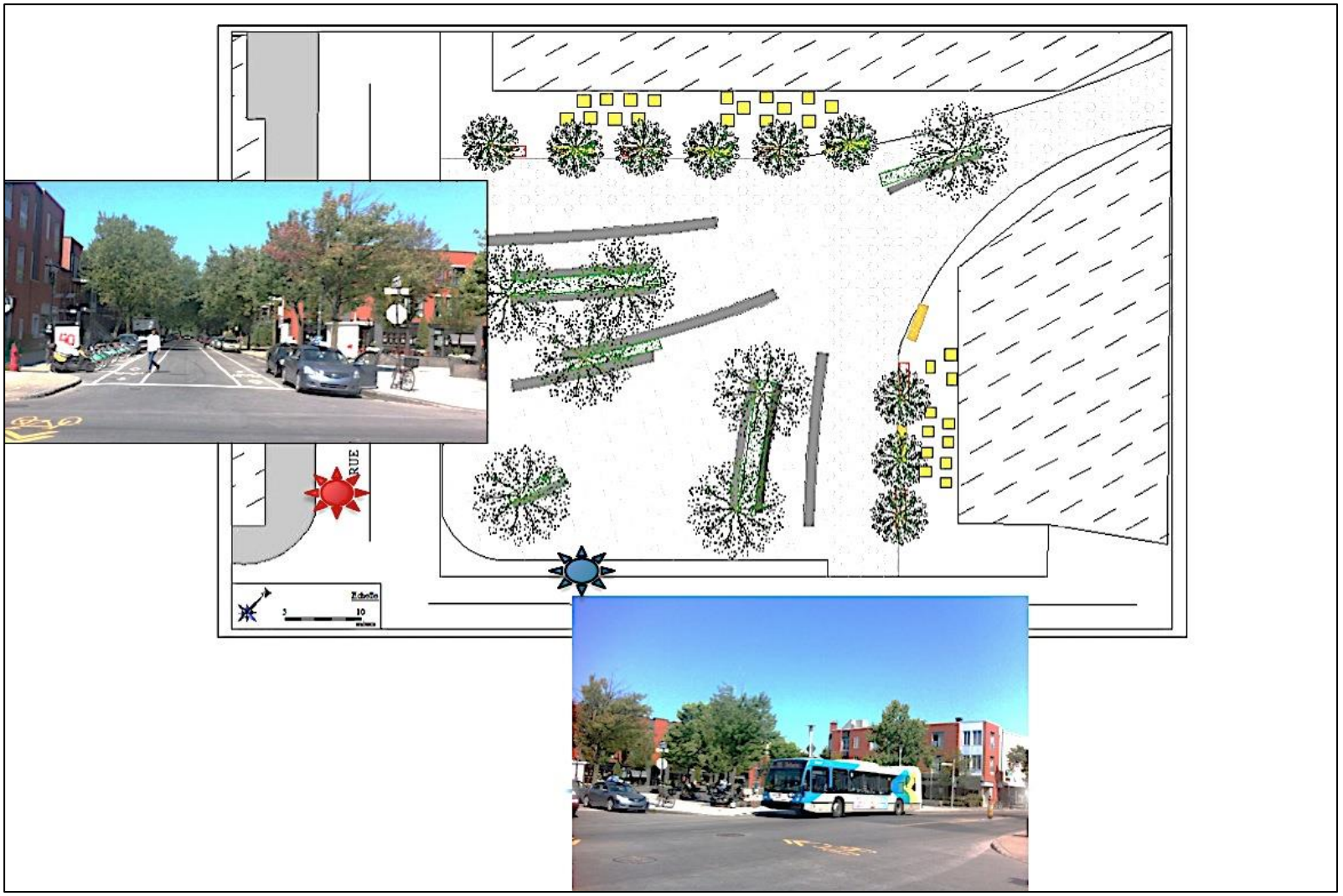

Figure 3. 10 Place Simon-Valois, accessibilité.

Source : Élaboration de l'auteure.

Vue sur la place depuis la rue Ontario (direction ouest) Vue sur la rue Ontario (direction est).

Figure 3. 11 L'ouverture de la place sur la rue Ontario.
Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014).

Accompagnant une série de bâtiments d'une forme assez courbe, la promenade Luc-Larivée est aujourd'hui un espace minéral à vocation piétonnière avec des coins verts embellissant les entrées des résidences (figure 3.12). Sa deuxième extrémité est est directement connectée à la place Simon-Valois. Cette place qui a la forme d'un carré est semi-fermée par des bâtiments résidentiels positionnés en « L ». Ces obstacles visuels qui entourent la place du côté nord et du côté est, en laissant une faille tel le sentier piétonnier, accentuent par la suite sa centralité.

Figure 3. 12 La promenade Luc-Larivée.
Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014).

La lecture de l'espace nous a permis de remarquer que la forme en « L » adaptée par les constructions représente la base de l'esquisse qui a été élaborée pour l'aménagement de la place. En effet le site est divisé en 5 fragments constituant ses différentes composantes (figure

3.14). La première composante a été réservée aux édifices résidentiels dont les rez-de-chaussée sont occupés par des activités commerciales (boulangerie, fromagerie, restaurant le Valois, etc.). Les terrasses de ces commerces qui s'étendent sur l'espace public constituent la deuxième composante (en jaune sur la figure 3.14). Le troisième fragment (en orange sur la figure 3.14) est formé des allées (ou entrées principales) de la place qui séparent les espaces commerciaux du reste de l'espace. Les bacs à fleurs ainsi que l'alignement d'arbres marquent les limitent des allées. La quatrième composante est constituée d'un coin de repos garni de bancs et de cubes en marbre. La forme longitudinale des bancs, la couleur grise et leur position en paire ont été choisies afin de rappeler la mémoire du site, plus précisément des rails du chemin de fer présent jadis sur le lieu (figure 3.13). La concentration des bancs dans un même coin a laissé un espace dégagé ouvert le long des deux rues principales (Ontario et Valois) créant une continuité entre la place et son environnement immédiat.

Figure 3. 13 Le mobilier urbain de la place Simon-Valois.
Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014).

Notamment, ces différents fragments ou composantes de la place présentent une mixité fonctionnelle caractérisant ce lieu; des bâtiments résidentiels, des activités commerciales, un espace de repos, un espace piétonnier (les allées) et un espace scénique (coin dégagé).

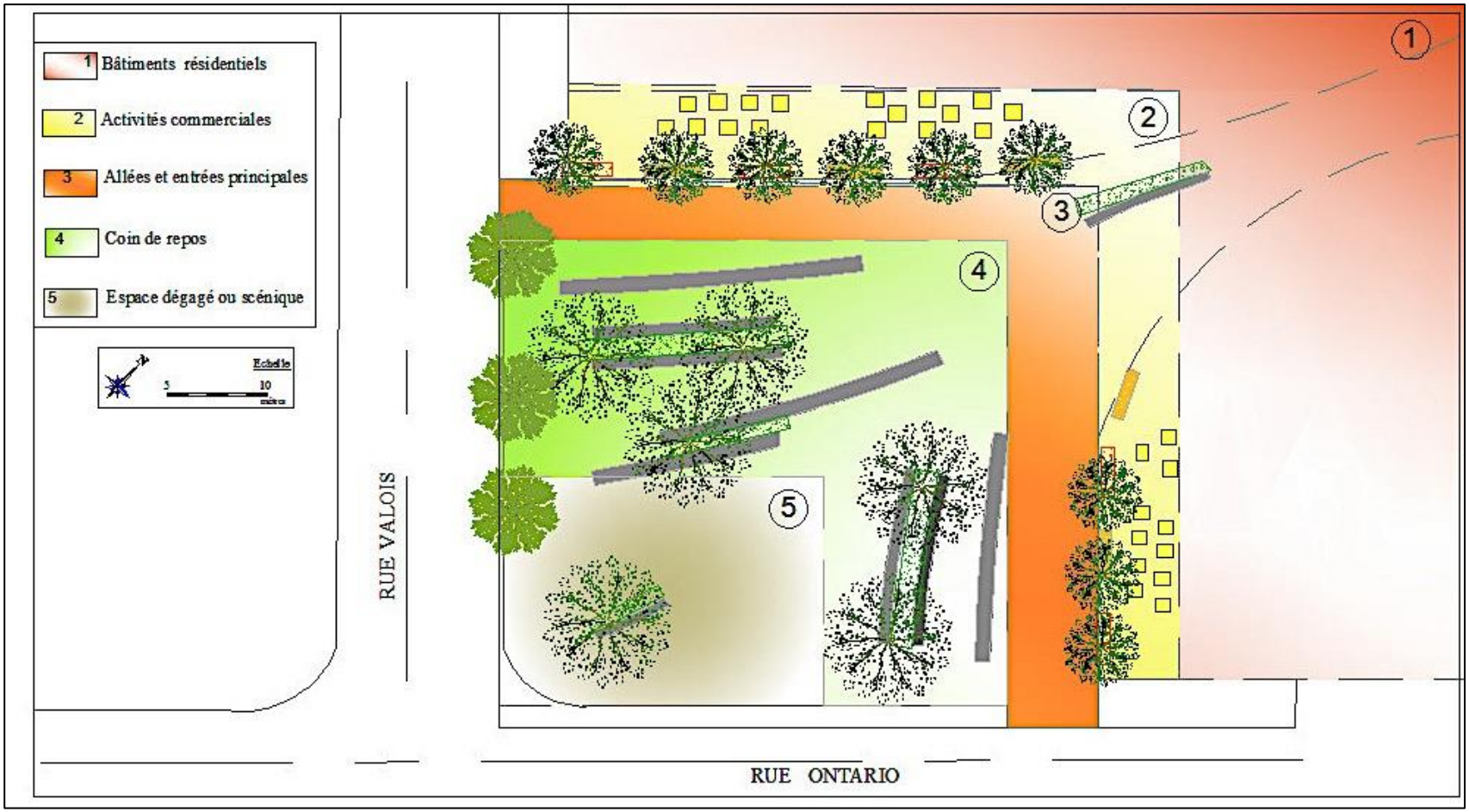

Figure 3. 14 Les composantes de la place Simon-Valois.

Source : Élaboration de l'auteure.

Évaluation de la place Simon Valois

Le tableau 3.4 présente l'évaluation des caractéristiques de la place Simon-Valois. Avec une somme de plus de 13, la place Simon-Valois entre dans la catégorie « A », ce qui signifie que cette place publique possède des qualités assurant son fonctionnement, et que les caractéristiques favorisant son succès sont présentes, selon le PPS.

Tableau 3. 4 Note de la place Simon-Valois

Place Simon-Valois	
Confort et image	
Attrait (valeur historique, etc.)	3
Sentiment de sécurité	3
Propreté et entretien	2
Espaces confortables pour s'assoir	2
Somme_ConfortIm	10
Note_confortIm/ (12/5)	4.17
Accessibilé et connectivité	
Visibilité à distance	3
Facilité de marcher/ se déplacer	3
Accessibilité en transport en commun	3
Clarté d'information/ signalisation	2
Somme_AccessCon	11
Note_AccessCon/ (12/5)	4.58
Usages et activités	
Mixité fonctionnelle (commerces/ services)	3
Activités/ événements communautaires	2
Occupation de l'espace	3
Diversité d'usages	3
Somme_UsagesAct	11
Note_UsagesAct/ (12/5)	4.58
Note_Succès_EP	**13.33**

Source : Bargaoui (2014).

3.3.2 Parc linéaire de la Commune

Le site est situé au sein du quartier historique du Vieux-Montréal de l'arrondissement Ville-Marie. Délimité à l'est par la rue de la Commune, à l'ouest par la rue des Sœurs-Grises, au nord par la rue Saint-Antoine, et les rues Saint- Hubert et Saint-André, le Vieux-Montréal présente une population totale de 3478 en 2011 majoritairement bilingue (en 2006, 75,5 % de la population parle français et anglais) avec un niveau haut d'éducation (en 2006 66 % de la population détenait un diplôme universitaire) (Ville de Montréal 2014b)

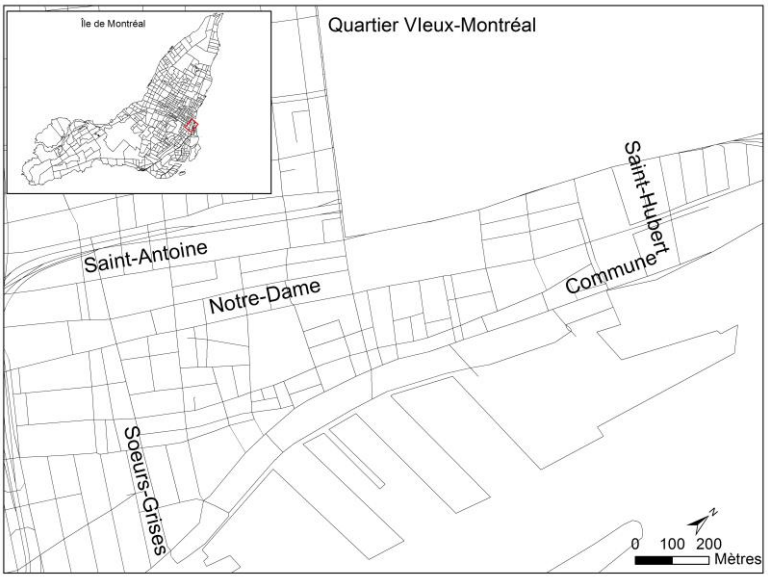

Figure 3. 15 Le quartier Vieux-Montréal.
Source : Élaboration de l'auteure

Aperçu de l'histoire du Vieux-Montréal

Le Vieux-Montréal, ancien noyau commercial et financier du Canada durant le 19ème siècle, (Lasnes 2014), a connu au milieu du 20ème siècle une décentralisation qui a affecté, non seulement son attractivité commerciale, mais aussi son tissu urbain. Ce déplacement de centralité est dû aux opérations de rénovations urbaines qui ont touché le centre de la ville vers les années 1960 (Paulhiac 2002). La transformation du centre de Montréal durant cette période ainsi que la création de nouveaux espaces avec une meilleure accessibilité ont attiré plus les activités économiques. D'où le départ de certains sièges sociaux et de places financières et l'abandon du centre historique. Ainsi, la délocalisation du port vers les années 1970 a laissé le

quartier à l'abandon. Notamment, ces conséquences ont été accompagnées par le dépeuplement du quartier historique où 493 personnes y résident, en 1976 (Paulhiac 2002). Cela a amené les acteurs publics et privés à revaloriser le Vieux-Montréal et à lui redonner son image historique. En plus des actions de conservation, de la mise en valeur du patrimoine, et des projets de reconversion ou de nouvelles constructions dans le quartier Vieux-Montréal (dès les années 1970) afin de repeupler le territoire, l'arrondissement Ville-Marie a aussi opté pour la revitalisation des espaces publics, tels le grand projet de reconversion du Vieux-Port renforçant l'attractivité du Vieux-Montréal (1992) (Paulhiac 2002), l'aménagement du square des Frères-Charon (2008), le réaménagement de la place d'Armes (2009-2012) et enfin la requalification de la place du Champ-de-Mars et la revalorisation des fortifications (2010-2011).

Le Vieux-Montréal témoigne aujourd'hui d'une richesse historique dont les traces et les marques existent encore. Ce quartier historique profite des espaces attractifs et touristiques accueillant cinq millions de visiteurs par année (Paulhiac 2002). Ces espaces animés par des activités et des évènements quotidiens ou saisonniers (comme les feux d'artifice, la soirée du Nouvel an, etc.) attirent un grand public. Le Vieux-Montréal est à la fois un quartier résidentiel, commercial et d'affaires abritant un nombre important de travailleurs. La proximité du centre-ville, du Quartier international et du centre des affaires favorise sa fréquentation (figure 3.16).

Cet élément a dû être retiré en raison de restrictions liées au droit d'auteur.

L'image montre l'emplacement du quartier Vieux-Montréal par rapport aux autres quartiers. Cette illustration a été publiée sur le blog du Palais des congrès de Montréal. 2014, sous le titre «*Au cœur de l'action* ». http://congresmtl.com/blog/au-coeur-de-laction/.

Figure 3. 16 L'emplacement du quartier Vieux-Montréal par rapport aux autres quartiers

Parc de la Commune; d'un espace vacant à un parc linéaire

Contrairement aux autres sites du Vieux-Montréal, cet espace a été aménagé suite à la demande des habitants du quartier, en 2009, pour transformer un espace délaissé en espace public. Le projet a été lancé par l'arrondissement Ville-Marie en 2010 pour être inauguré en

septembre 2012. Un mandat a été accordé au Groupe IBI-CHBA[11] pour l'aménagement et la conception de cet espace. Des séances d'informations publiques sur l'aménagement d'un parc linéaire ont été tenues par l'arrondissement Ville-Marie à l'intention des citoyens du quartier.

Situé au sein de l'ancien quartier historique du « faubourg Québec » (Ville de Montréal 2012) ce nouveau parc s'étend sur une superficie de 2 700 m^2 au croisement de la rue de La Commune est et de la rue Saint-Hubert (figure 3.17). Il est aussi appelé le « Belvédère du Chemin-Qui-Marche », expression attribuée au fleuve Saint-Laurent par les Amérindiens avant l'arrivée des explorateurs français. « En évoquant cette présence des Amérindiens, nous sommes très fiers de souligner la contribution historique des Premières Nations au développement de Montréal »,(Bourbonnais 2012, sous « Ce qu'ils ont dit »), a évoqué le Maire de l'arrondissement Ville-Marie le jour de l'inauguration du parc.

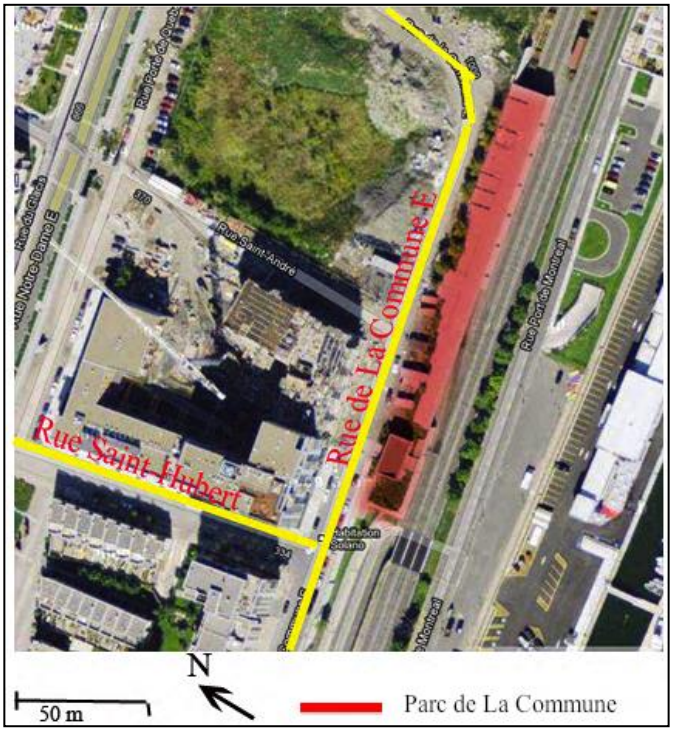

Figure 3. 17 Localisation du site.

Source : Élaboration de l'auteure (fond plan, Google map).

L'idée d'aménager un lieu public sur une friche située au-dessus des voies ferrées a amené les acteurs professionnels à se référer aux exemples créés dans un contexte ferroviaire. Ce qu'on voit aujourd'hui est un espace linéaire conçu selon le même modèle du parc High Line à New

[11] Cardinal Hardy Architectes et Groupe IBI (IBI-CHBA) est une firme d'architectes, d'architectes paysagistes et de designers urbains.

York (figure 3.18) aménagé sur une portion désaffectée des anciennes voies ferrées aériennes. C'est de ce projet et d'autres projets réalisés dans le cadre de la reconversion des anciennes voies ferrées en parcs linéaires que les concepteurs se sont inspirés (Parent 2012).

Figure 3. 18 Le parc High Line

Source: Ville de Montréal (2012)

L'équipe des concepteurs, IBI-CHBA, visait la création d'une étendue faisant référence aux anciens quais du Vieux-Port. C'est ce qui a inspiré l'aménagement d'une terrasse en bois qui s'étend sur toute la longueur de la structure de béton (figure 3.19), qui reprend le tracé des anciennes voies du chemin de fer et offre une vue panoramique sur le fleuve Saint-Laurent, le port de Montréal et l'île Sainte-Hélène (Ville de Montréal, 2012). Par ailleurs, le choix du bois comme revêtement, la forme des bancs (comme des chaises longues) et les lampadaires s'inscrivent dans ce contexte portuaire et ferroviaire (figure 3.22). Les citations inscrites sur les bancs révèlent l'histoire du site et la végétation sauvage projette l'image d'une réappropriation végétale naturelle et spontanée faisant suite à l'abandon des voies ferrées.

Figure 3.19 Parc de la Commune, avant et après.

Source : (avant) : Ville de Montréal (2012) (après): Photographie de l'auteure (juillet 2014)

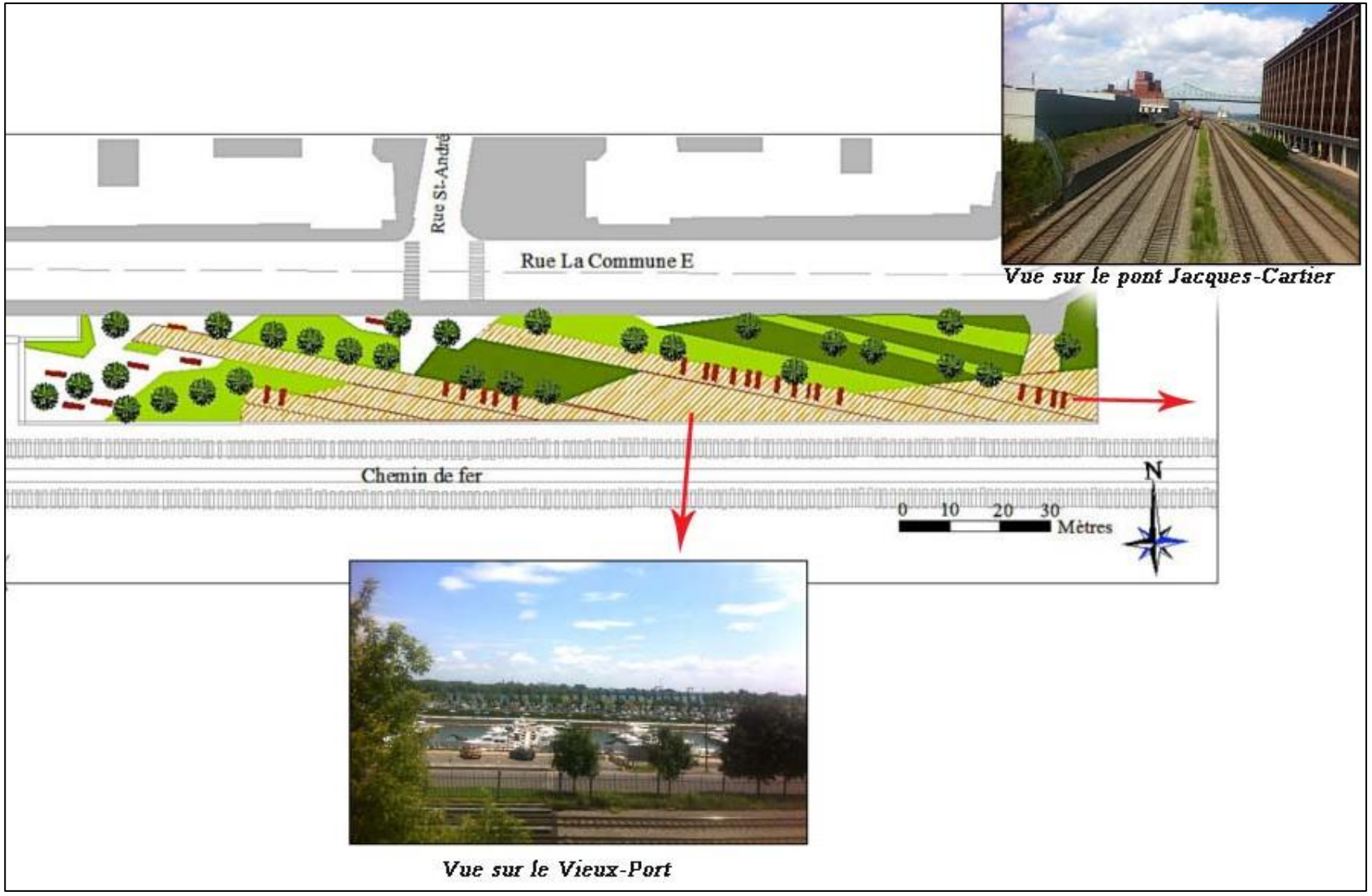

Figure 3. 20 Les différentes vues offrant le parc de la Commune.

Source : Élaboration de l'auteure.

Le parc linéaire de la Commune aujourd'hui

La lecture de l'espace nous a permis de distinguer deux coins ; un espace minéral et un espace linéaire en bois, surélevé par rapport au premier (figure 3.21).

Espace minéral

Espace en bois

Figure 3. 21 Les différents coins du parc.

Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014)

Figure 3.22 Le mobilier du parc.

Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014)

L'évaluation du parc de La Commune

Comme pour la place Simon-Valois, l'évaluation du parc de la Commune a été faite à l'aide du calcul du pointage pour chaque caractéristique de la grille.

Tableau 3. 5 Note du parc de la Commune

Parc de la Commune	
Confort et image	
Attrait (valeur historique, etc.)	3
Sentiment de sécurité	2
Propreté et entretien	3
Espaces confortables pour s'assoir	3
Somme_ConfortIm	11
Note_confortIm/ (12/5	4.58
Accessibilé et connectivité	
Visibilité à distance	1
Facilité de marcher/ se déplacer	3
Accessibilité en transport en commun	1
Clarté d'information/ signalisation	1
Somme_AccessCon	6
Note_AccessCon/ (12/5	2.5
Usages et activités	
Mixité fonctionnelle (commerces/ services)	1
Activités/ événements communautaires	1
Occupation de l'espace	1
Diversité d'usages	2
Somme_UsagesAct	5
Note_UsagesAct/ (12/5	2.08
Note_Succès_EP	**9.17**

Source : Bargaoui (2014).

Tel que présenté dans le tableau 3,5, le parc linéaire de la commune obtient une note de 9,17, à le plaçant dans la catégorie « B », un espace dont les critères de succès et de fonctionnement sont suffisamment respectés, mais que certains éléments problématiques sont aussi présents.

3.3.3 Le Woonerf[12] Saint-Pierre

Notre troisième site d'investigation est localisé dans le quartier Saint-Henri de l'arrondissement Sud-Ouest de la ville de Montréal. Le quartier Saint-Henri est délimité à l'est par la rue Atwater, au sud par le canal de Lachine, à l'ouest par l'autoroute 15, et au nord par les quartiers Notre-Dame-De-Grâce et Westmount (figure 3.23). Le quartier Saint-Henri fait partie des plus importants anciens quartiers industriels du début du 19ème siècle, grâce à sa proximité du canal de Lachine et de la voie ferrée principale du Canadien National. Comme tout quartier ouvrier, Saint-Henri a été affecté par la désindustrialisation du secteur causant son déclin démographique et économique. La relocalisation des industries à partir du milieu des années 1940, ainsi que la fermeture du canal de Lachine vers 1970 a touché les quartiers de l'arrondissement Sud-Ouest, dont le quartier Saint-Henri entre autres. Suite aux années difficiles qu'a connu le Sud-Ouest, différents projets de revitalisation et de revalorisation de son tissu urbain ont été implantés. C'est le cas notamment des opérations de rénovation urbaine de la Petite-Bourgogne entre les années 1960 et 1970, des projets de développement immobilier et de conversion de bâtiments industriels durant les années 1980 dans le quartier Saint-Henri (Bélanger 2010). Il est important de signaler que la rénovation du marché Atwater et la reconversion du Canal de Lachine en un parc linéaire destiné à la navigation de plaisance en 2002 ont donné un second souffle faisant de Saint-Henri un quartier en pleine revitalisation.

[12] Le Woonerf est un terme néerlandais, qui signifie une cour résidentielle (*Woon* = habiter, *erf*= cour). Ce concept vise la création d'une « rue conviviale» ouverte aux différents usages et activités. Ce concept du Woonerf vise la création d'un espace partagé par les piétons, les cyclistes et les véhicules.

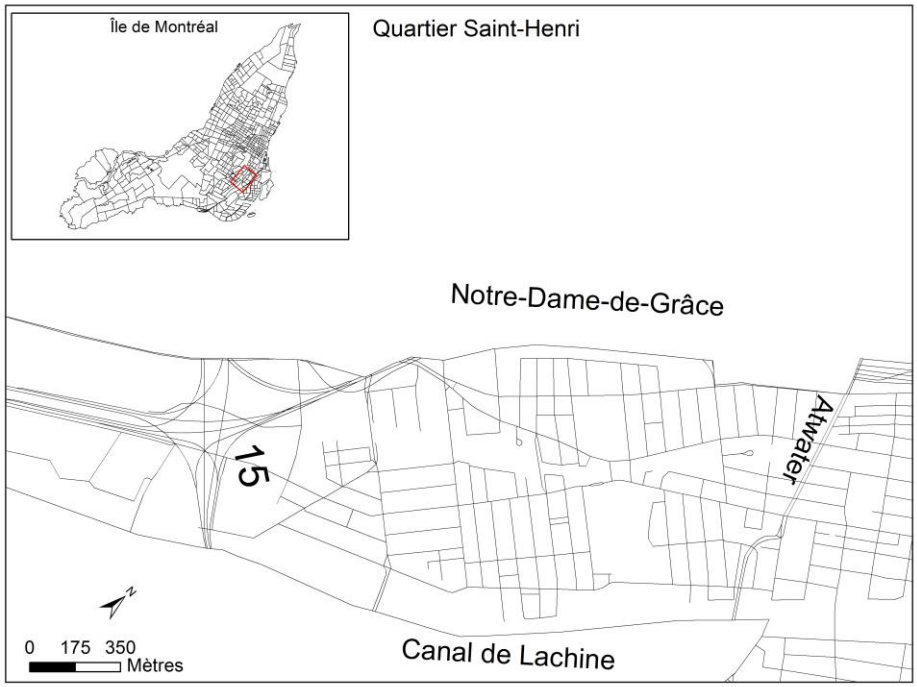

Figure 3.23 La localisation du quartier Saint-Henri.

Source : Élaboration de l'auteure.

Woonerf Saint-Pierre; d'une ruelle asphaltée à un espace vert linéaire

Ce projet a consisté en la conversion d'une ancienne ruelle, servant au stationnement des résidents du quartier et au passage des automobiles, en un îlot de verdure et de fraîcheur (figure 3.24). Le concept hollandais du Woonerf visant la transformation d'un site déstructuré en une rue conviviale a été adopté afin d'atteindre les objectifs suivants : la revalorisation du site et l'amélioration de la qualité du milieu, la limitation de la circulation des voitures et l'ouverture de l'espace au public, et enfin l'animation de l'espace en assurant une mixité d'usages (détente, agriculture urbaine, loisir, etc.) (Ville de Montréal 2011). Afin de répondre à ces objectifs, des consultations publiques ont été tenues par l'arrondissement Sud-Ouest en collaboration avec le Centre d'écologie urbaine de Montréal. Ces consultations ont permis aux résidents de participer aux différentes étapes du projet. D'abord, une rencontre a été organisée avec les citoyens afin d'exprimer leur intérêt au réaménagement de cet espace et leurs attentes vis-à-vis de ce projet. Des ateliers ont été réalisés par la suite pour permettre aux citoyens d'intervenir sur l'esquisse préliminaire, de valider et de bonifier les idées proposées par l'architecte paysagiste, Pierre-Luc Frigon, responsable du projet (Ville de Montréal 2011).

Partant de la mémoire du lieu, le Woonerf occupe aujourd'hui le site de l'ancienne Petite-Rivière Saint-Pierre, recouverte en 1907 pour devenir un collecteur des eaux usées. Ce dernier a été, à son tour, transformé en une bande asphaltée. Ces étapes marquant l'histoire du site ont été exploitées pour l'élaboration du plan d'aménagement (Ville de Montréal 2011). Les concepteurs ont tout d'abord opté pour un double alignement d'arbres couvrant l'espace afin de rappeler le remblaiement de la rivière. Un sentier sinueux traversant tout l'espace et séparant les différents coins créés rappelle le méandre de la rivière. La transposition de ces formes (l'axe formé par l'alignement d'arbres et la forme du sentier) sur le plan du site a dégagé de petits espaces à usages multiples (activités libres, détente, etc.). La limitation de vitesse est assurée par le double alignement d'arbres et par l'utilisation du gazon renforcé par la poussière de pierre stabilisée. Le jardin communautaire prévu pour septembre 2013 afin d'assurer la sociabilité dans le quartier, n'a pas encore vu le jour.

Figure 3. 24 Le Woonerf avant et après.

Source : (avant) Ville de Montréal (2011) (après) photographie de l'auteure (juillet 2014)

Le Woonerf Saint-Pierre aujourd'hui

Implanté sur une bande linéaire, le Woonerf Saint-Pierre s'étale sur une superficie de 12 500 m^2. Il est délimité à l'est par le parc du Lac-à-la-Loutre, à l'ouest par le Chemin de la Côte Saint-Paul, par les bâtiments résidentiels situant entre la rue Sainte-Marie au nord et la rue Saint-Ambroise au sud (figure 3.25). La rue Saint-Rémi traversant le Woonerf divise l'espace en deux parties où la verdure et la végétation assurent leur continuité visuelle, mais la lecture du site nous a permis de révéler leurs particularités.

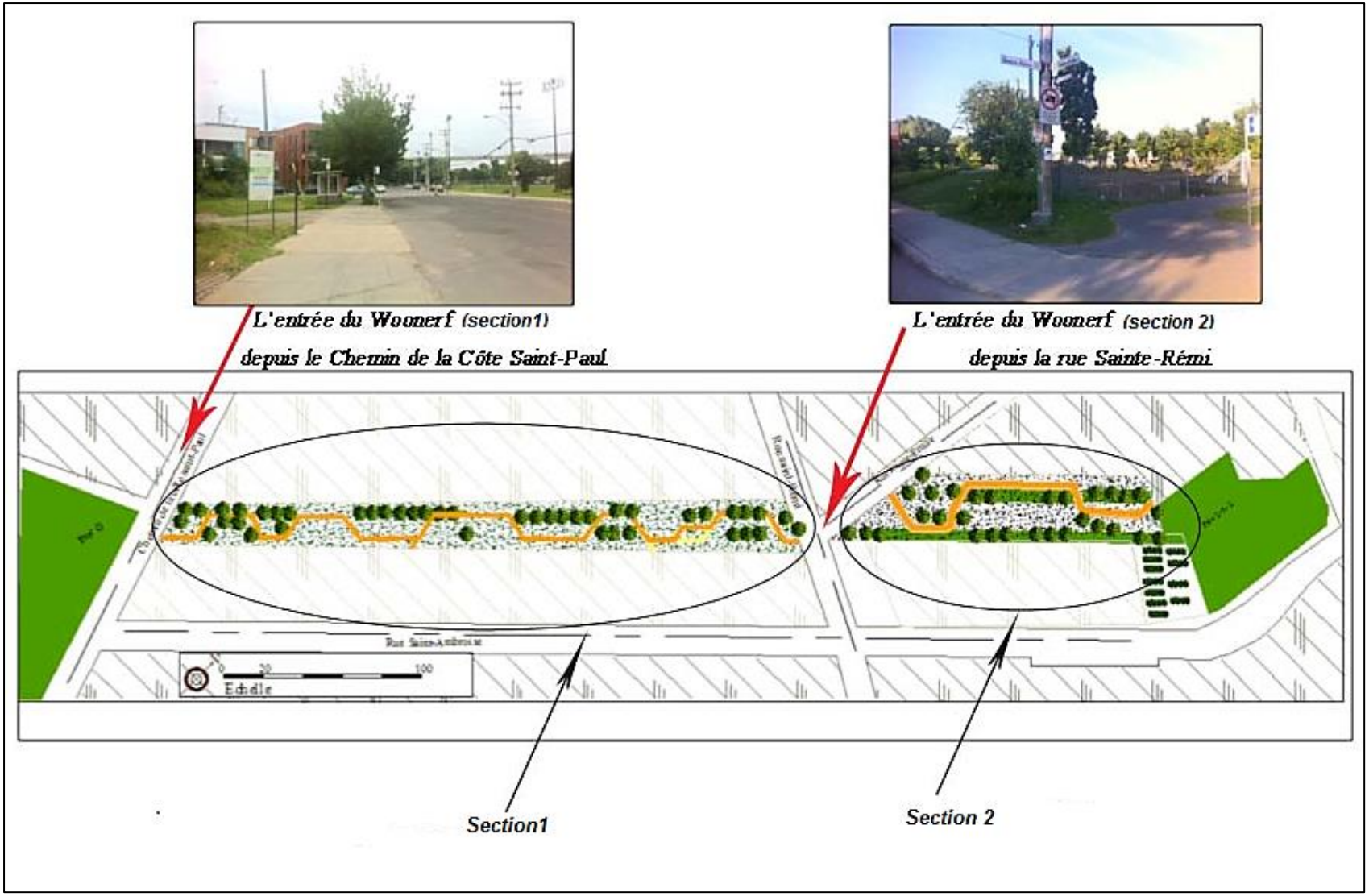

Figure 3.25 Plan du site.

Source : Élaboration personnelle.

En effet, la première section est délimitée par une série de bâtiments qui le longent de part et d'autre (figure 3.25 et figure 3.26). Ces constructions possèdent des cours arrières ou avant ouvertes sur le site. Cette première section est caractérisée par une bande centrale gazonnée avec une alternance des coins dégagés et d'autres ombragés, dont l'effet d'ombrage est absent puisque les arbres ne sont pas encore bien développés. Des bancs sont éparpillés dans ce coin vert. Les deux bandes latérales permettent l'accès des voitures aux cours arrières et la circulation des piétons.

Figure 3. 26 La première section.

Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014).

La deuxième section se trouve aussi en arrière des blocs résidentiels, mais seulement du côté nord, les bâtiments du côté sud sont encore en construction. Il s'agit d'un coin dégagé avec un aspect naturel grâce à sa végétation spontanée. Il contient des tables de pique-nique et des bancs en forme de chaises longues. Ce type de banc est absent dans la première section. Ce coin communique directement avec le parc du Lac-à-la-Loutre (figure 3.27).

Figure 3.27 La deuxième section.

Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014).

Évaluation du Woonerf Saint Pierre

Tout comme pour la place Simon-Valois et le parc de la Commune, une note a été attribuée à chaque caractéristique de la grille (tableau 3.6).

Tableau 3. 6 Note du Woonerf Saint-Pierre

Woonerf S-P	
Confort et image	
Attrait (valeur historique, etc.)	1
Sentiment de sécurité	2
Propreté et entretien	3
Espaces confortables pour s'assoir	3
Somme_ConfortIm	9
Note_confortIm/ (12/5	3.75
Accessibilé et connectivité	
Visibilité à distance	1
Facilité de marcher/ se déplacer	3
Accessibilité en transport en commun	3
Clarté d'information/ signalisation	2
Somme_AccessCon	9
Note_AccessCon/ (12/5	3.75
Usages et activités	
Mixité fonctionnelle (commerces/ services)	1
Activités/ événements communautaires	1
Occupation de l'espace	1
Diversité d'usages	2
Somme_UsagesAct	5
Note_UsagesAct/ (12/5	2.08
Note_Succès_EP	**9.58**

Source : Bargaoui (2014)

Avec une note de 9,58, le Woonerf Saint-Pierre fait partie de la catégorie « C ». Comme le parc de la Commune, le Woonerf Saint-Pierre répond suffisamment aux critères et aux différentes qualités assurant le succès de ce projet établi par le PPS, mais comporte certains éléments problématiques.

En résumé, les trois sites choisis pour notre travail de recherche apparaissent intéressants dans la mesure où ils sont localisés au sein des quartiers ayant subi des transformations urbaines, physiques et démographiques claires.

Récemment aménagé dans différents contextes urbains, chacun de ces trois cas est conçu suivant une démarche pertinente s'inscrivant dans la philosophie du *placemaking* du PPS. Avec des notes variant entre 13,33 et 9,16, on estime que ces trois projets urbains répondent aux critères assurant le bon fonctionnement et le succès des espaces publics établis par le PPS. La conversion des espaces vacants a notamment donné naissance, non seulement à trois projets contemporains dans trois différents quartiers montréalais, mais aussi à trois nouveaux concepts.

La place Simon-Valois est considérée comme la première place publique crée dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve et la promenade Luc-Larivée comme le premier projet de revalorisation d'une antenne de voies ferrées, tandis que le parc de la Commune est apparu comme le premier aménagement surplombant le chemin de fer à Montréal et enfin le Wonnerf Saint-Pierre se veut une première pratique du concept hollandais sur le territoire Montréalais.

3.4 L'observation directe

Nous avons opté dans cette recherche pour la technique de l'observation directe, c'est-à-dire la cueillette d'informations sans s'adresser aux sujets concernés. Ce travail de terrain a duré un mois, avec régularité et continuité, à partir de la fin du mois de juin jusqu'à la fin du mois de juillet 2014. Afin de repérer les activités et les pratiques, d'observer les différents modes d'appropriation et de comprendre le fonctionnement des lieux, les espaces publics ont été observés globalement à différents moments de la journée et à différentes périodes de la semaine. Au total, 51 heures d'observation ont été cumulées durant deux jours ordinaires de la semaine (3 heures le matin et 3 heures l'après-midi), pendant les jours fériés et les weekends (où on passait trois heures sur le site) et aussi les jours exceptionnels (vente de trottoir, feux d'artifice, fêtes nationales du Québec, etc.).

Les observations durant des journées ensoleillées avec des températures plus ou moins élevées. Les changements météorologiques brusques, dont la pluie, nous obligeaient à quitter le lieu durant quelques heures ou à y retourner un autre jour non sans noter les réactions des usagers durant ces changements.

Notre présence sur les lieux devait être aussi ordinaire que celles des autres usagers. Pour commencer, une période d'imprégnation était indispensable afin de mieux se familiariser avec

les terrains d'étude. Pour cette période nous avons fixé une durée d'une heure pour chaque espace durant laquelle nous avons choisi des positions permettant des vues plus dégagées sur les sites. Puis en nous familiarisant avec le terrain, nous avons diversifié nos positions en nous installant dans différents coins ou en faisant le va-et-vient pour cerner les différents modes d'appropriation. Par la cartographie d'activités, nous avons noté nos observations, à partir d'un fond de plan que nous avons réalisé. Ainsi, le déplacement des usagers, l'occupation de l'espace, la répartition des activités à partir des usages et des formes d'appropriation ont été notés.

Les périodes d'observation, donc de cartographie d'activités, se divisaient en deux types de moments :

1). Une observation faite durant la semaine et dont les pratiques dites ordinaires correspondent aux jours quotidiens qui ne sont marqués par aucun évènement particulier.

2). Une deuxième observation effectuée durant les jours exceptionnels (telle que les jours de fête, vente de trottoir, feux d'artifice, etc.) marqués par des évènements et des activités occasionnelles.

Ces observations ont été complétées par des entrevues semi-dirigées.

3.5 L'entrevue semi-dirigée

Afin d'étudier la perception des usagers vis-à-vis ces aménagements urbains, on a procédé de courtes entrevues semi-dirigées. Ces entrevues ont été effectuées aux moments des observations auprès des usagers rencontrés sur les espaces. La durée des entrevues a varié de 5 minutes à 25 minutes. Au total, 24 personnes de différentes catégories d'âge et différents groupes sociaux. Seulement, trois répondants ont refusé l'enregistrement. Neuf entrevues ont été effectuées sur la place Simon-Valois, sept sur le parc linéaire de la Commune et huit entrevues sur le Woonerf Saint-Pierre. Avoir l'accord[13] des gens à participer à notre enquête a été plus facile avec les usagers de la place Simon-Valois et moins compliqué sur le Woonerf Saint-Pierre que sur le parc linéaire de la Commune. Certaines personnes âgées ont été inconfortables à la vue du guide d'entretien, ce qui a nécessité de notre part plus de flexibilité dans le déroulement de l'entretien

Ces entretiens ont été effectués suivant une série de questions ouvertes et flexibles, et visaient à trianguler les résultats de nos observations. Trois thèmes ont été abordés lors de ces

[13] Voir annexe 3 pour la lettre d'information.

entretiens. Tout d'abord, le premier thème visait à dégager la connaissance du site actuel et avant le projet de design qu'avaient les répondants pour connaître l'image du site formée par chaque personne interrogée. Ensuite, une série de questions a été posée concernant l'usage, la fréquentation et les activités pratiquées sur le site, pour enfin arriver à des questions touchant à la satisfaction des usagers concernant l'aménagement de l'espace et son design. Les répondants ont semblé un peu surpris par cette dernière série de questions. Enfin, il est important de signaler qu'un même modèle de grille a été utilisé pour les trois sites, mais seule la troisième série des questions, touchant l'aménagement et le design, est différente d'un espace à un autre (voir annexe 4).

Les résultats de la cueillette de données sont présentés sous forme de narrations, accompagnées de cartes synthèses des activités.

CHAPITRE 4 : RÉSULTATS

Après avoir présenté, dans le chapitre précèdent, les différentes caractéristiques de chacun des trois cas, on accordera dans ce qui suit, une importance au fonctionnement et aux formes d'appropriation de ces lieux. Les résultats de notre travail seront présentés sous forme de narrations accompagnées d'extraits d'entrevues, de cartes des activités et de photos prises durant nos périodes d'observation pour chacun des trois sites. On cherchera aussi à établir une relation entre ce qui se déroule dans ces espaces et ce qu'en pensent leurs usagers. L'analyse des entrevues a servi à appuyer les résultats d'observation.

4.1 Place Simon-Valois

Première place publique créée dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, la place Simon-Valois est un espace ouvert marqué par une mixité fonctionnelle. Rappelons que l'évaluation du site la classe parmi les espaces publics « réussis », c'est-à-dire assurant la sociabilité, la liberté d'usages et d'activités, le confort et l'accessibilité. On désire, à partir de ce qui suit, vérifier ces qualités et les comparer aux résultats tirés des observations et des entrevues semi-dirigées. Le schéma suivant présente les angles de vue qui correspondent aux différentes photos présentées dans ce travail. Chaque photo illustrée sera marquée par un numéro correspondant à son angle de vue (figure 4.1 pour les numéros)

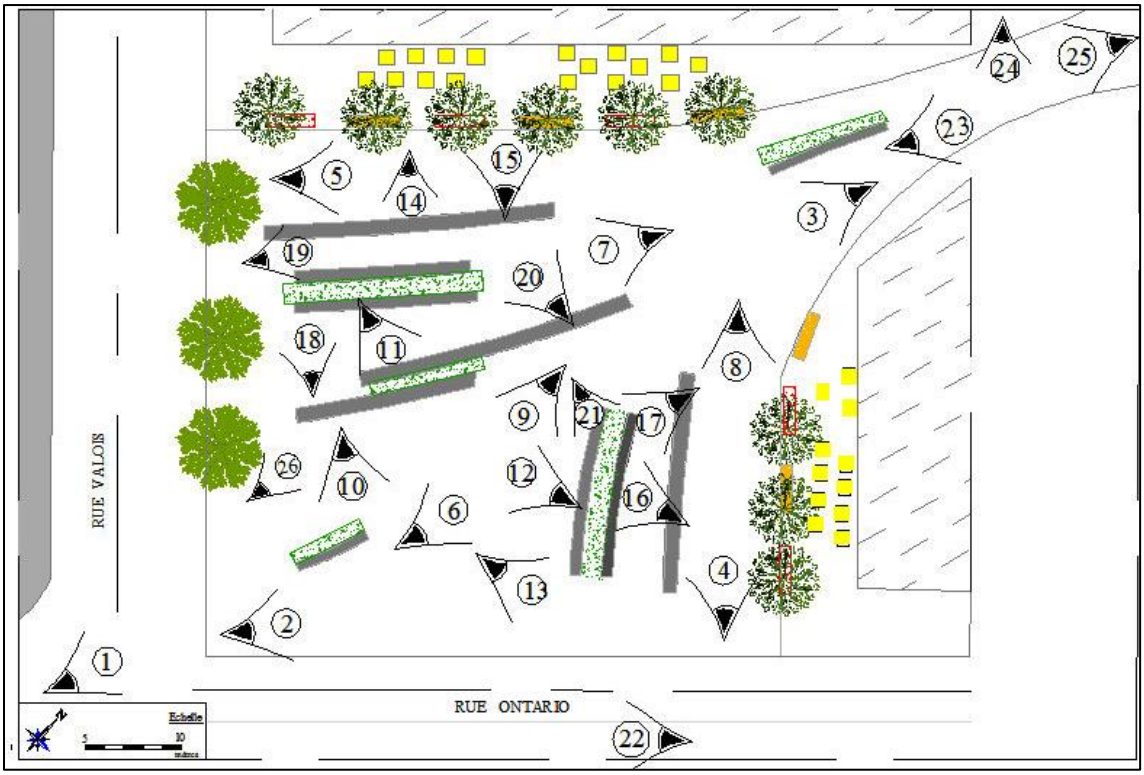

Figure 4.1 Les différents angles de prise de vue sur la place Simon-Valois.
Source : Élaboration de l'auteure.

4.1.1 Journée type de la place Simon-Valois

La place Simon-Valois s'éveille le matin au passage des travailleurs matinaux et de l'autobus 129 qui passe à un intervalle de 10 minutes. C'est à partir de 10h00, suite à l'ouverture des commerces entourant l'espace que la place s'anime et les scènes de la vie quotidienne s'enchainent. On observe un flux important de passants traversant l'espace pour accéder soit aux différentes épiceries et terrasses du site ou aux différents services situés sur la rue Ontario. Bien entendu, le caractère ouvert de cette place publique permet aux gens un déplacement spontané et dans tous les sens. Précisément, le passage par les entrées de la place (ou les allées principales) et par l'espace scénique central représente la trajectoire principale des usagers (figure 4.2)

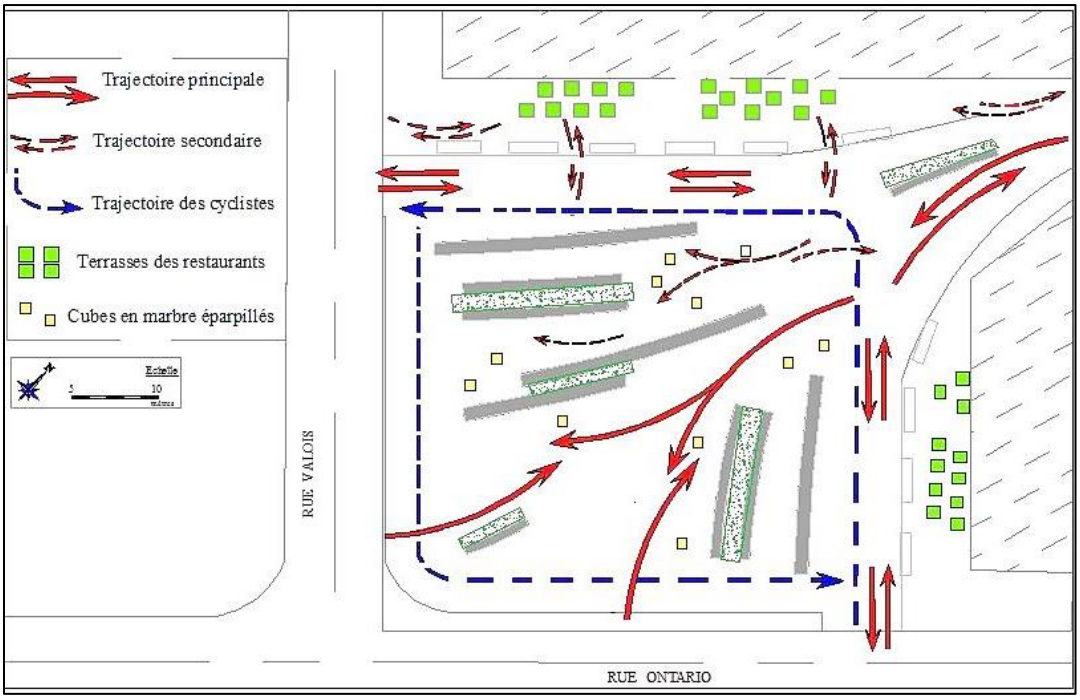

Figure 4. 2 Les trajectoires dessinées par les usagers de la place Simon-Valois.
Source : Élaboration de l'auteure.

Figure 4.3 Les promeneurs de la place Simon-Valois

Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014).

Grâce à leur déplacement, les promeneurs de la place Simon-Valois -considérés comme des usagers actifs et mobiles- se distinguent des autres visiteurs occupant temporairement ou longtemps la place. En plus des clients qui occupent les terrasses des restaurants, des usagers qui se trouvent dispersés un peu partout, semblent avoir des coins préférés sur l'espace où on les voit concentrés dans des endroits ombragés. L'occupation des tables des restaurants, par les consommateurs des restaurants, reste par contre temporaire du fait qu'elles ne peuvent pas être réservées à la même personne pendant une longue durée de la journée. Ce n'est pas le cas des bancs implantés sur la place qui permettent non seulement une gratuité d'occupation, mais aussi un long séjour et une liberté d'usages et d'appropriation. À ce titre, une classification d'usagers a été établie selon la durée de séjour sur l'espace où on a remarqué durant la période d'observation : des usagers dits temporaires et des usagers assidus ou des « habitués » de la place. La figure suivante (figure4.4) présente la répartition de ces usagers sur la place Simon-Valois

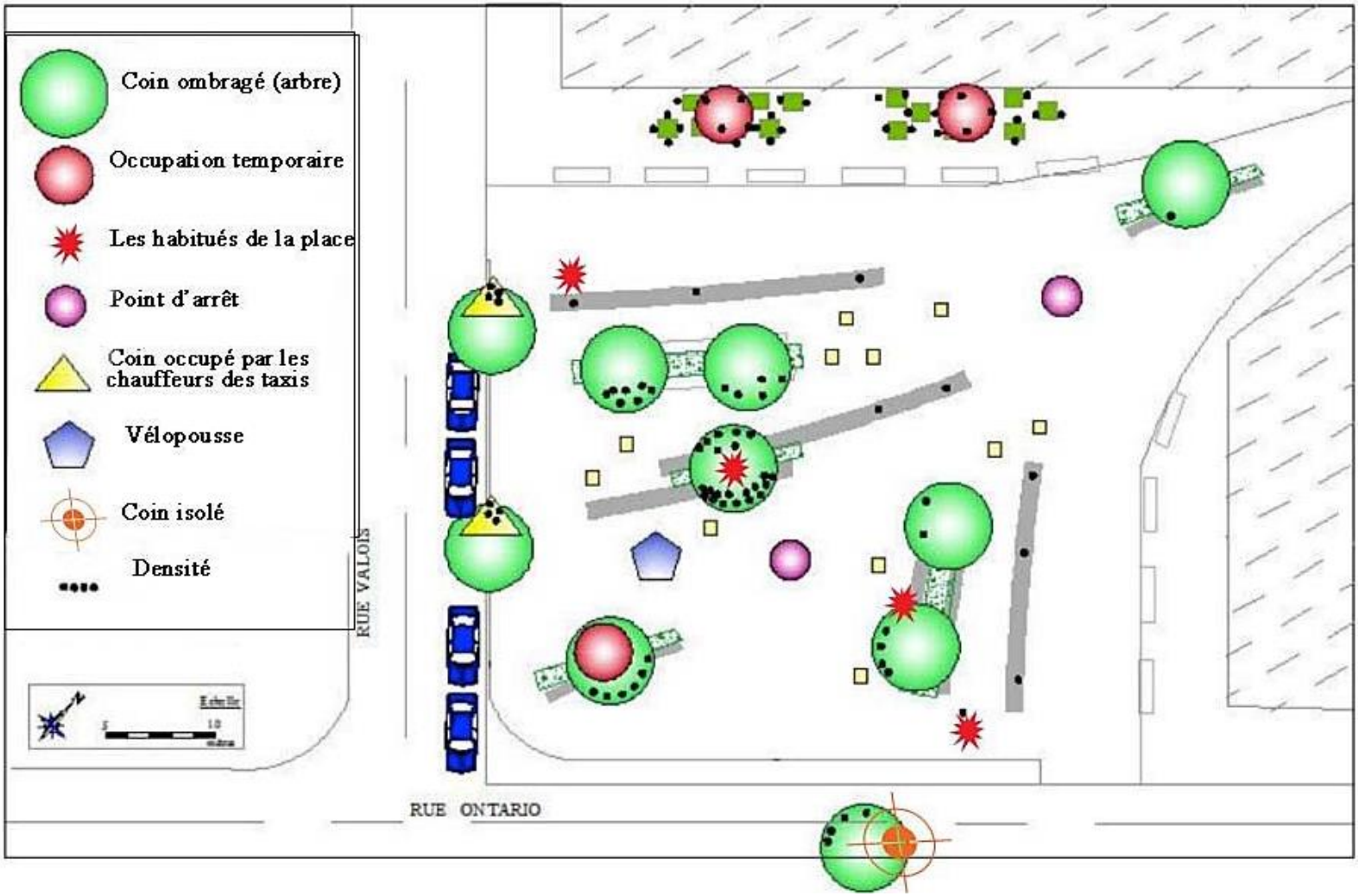

Figure 4. 4 Occupation type de la place Simon-Valois.

Source : Élaboration de l'auteure.

Les usagers temporaires

La première catégorie concerne les usagers qui passent un temps limité sur le site. Sans s'attarder sur l'occupation des terrasses des restaurants par des gens qui semblent avoir un but précis pour fréquenter le site et profiter d'une belle journée ensoleillée, on peut plutôt parler des visiteurs de passage qui passent de 5 à 15 minutes sur le site, observant ce qui s'y passe. «Euh, je viens ici occasionnellement pour relaxer…euh [en réfléchissant] 15 minutes par semaine», atteste un des anciens habitants[14] du quartier Hochelaga. Ces usagers sont notamment les passagers de l'autobus 129 (figure 4.5- A) qui en occupant le banc situé à l'extrémité sud-ouest de la place, se trouvent en face des différentes scènes quotidiennes de la rue Ontario. À ces usagers temporaires s'ajoutent des fumeurs (figure 4.5 –B) qui choisissent généralement des coins dégagés, soit sur l'espace scénique ou sur la rue Ontario. «Qu'est-ce que tu veux que je te dise … le monde vient icite [ici] fumer et s'en va…qu'est-ce que tu veux que je te dise…ça change jamais…», murmure un des visiteurs lorsqu'on lui demande son intérêt à participer à notre entrevue[15]. D'autres gens de passage viennent se reposer sur la place, écouter de la musique, parler au téléphone, attendre des amis. Ils sont aussi les consommateurs de la promenade Ontario qui font une pause sur la place Simon-Valois après avoir fait leurs achats, généralement les personnes âgées avec une canne ou marchette (figure 4.5-C). Enfin, les gens qui arrivent à l'heure du midi pour manger sur le lieu et qui y restent en moyenne 30 minutes (figure 4.5-D). Certains d'entre eux s'achètent un sandwich, un café ou une glace avant de s'installer sur un banc ou une table de pique-nique. «Hein...pour manger d'habitude…prendre san…wich…euh…saucisse…puis des hot dog…et je mange dehors», affirme un des travailleurs du quartier[16]. Seuls ou accompagnés, ils occupent différents coins exposés au soleil -puisque les endroits ombragés sont appropriés par les usagers assidus. Le soleil semble moins dérangeant pour eux puisque leur présence est de courte durée.

---

[14] Un homme dans la soixantaine qui a quitté le quartier depuis 2001 et fréquente encore l'espace.

[15] Un homme dans la soixantaine, non accompagné, fréquente la place quasiment tous les jours pour occuper un banc à l'écart dans l'allée de la place. Cette personne a notamment refusé de répondre à notre entrevue en mentionnant qu'il a toujours participé à des sondages effectués sur la place Valois.

[16] Un homme dans la quarantaine habite à Saint-Léonard et travaille dans le quartier Hochelaga. À l'heure du midi, cette personne seule s'assoie sur un banc à proximité des commerces pour manger, tout en regardant les passants.

A : Les passagers d'autobus.

B : Les fumeurs de la place Valois

C : Les escales sur la place

D : Place Simon-Valois à l'heure du midi

Figure 4. 5 Les usagers temporaires de la place Simon-Valois.

Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014)

Les usagers assidus

La deuxième catégorie d'usagers est formée d'individus dont le séjour est plus long ou répété dans la place Simon-Valois. C'est le cas des chauffeurs des taxis que l'on peut voir d'une façon régulière sur place ainsi que les « habitués » qui fréquentent l'espace quotidiennement (revoir la figure 4.4). Participant à la mise en scène de la place Simon-Valois, les taxis qui s'installent sur la rue Valois jouent un rôle dans l'animation de l'espace, non seulement par la dynamique créée autour de cette station et l'accessibilité à ce lieu, mais aussi par le rassemblement des chauffeurs qui à leurs tours s'approprient l'espace. En attendant leurs clients, ces consommateurs spéciaux de la place se réunissent sous les arbres bordant la rue Valois pour bavarder et discuter de différents sujets. Ce coin est quasiment toujours approprié par eux.

Certains résidents du quartier -dont leur présence remarquable nous a amené également à établir cette classification des usagers (les usagers temporaires et les usagers permanents)- pratiquent quotidiennement la place. Seuls ou en groupes, ces habitués s'approprient pendant une longue période de la journée différents endroits (figure 4.6). Avant même la préparation et l'ouverture des terrasses, un homme[17] arrive le matin vers 9h pour « réserver » sa place. Cette personne qui semble un peu à l'écart de l'animation occupe soit les bancs au fond de la place ou ceux donnant sur l'espace scénique, ce qui lui permet de surveiller ce qui se passe. «J'aime ça être seul… tranquille à l'ombre», confirme cette personne. Une autre usagère régulière est une dame âgée avec une marchette-chaise qui vient chaque jour vers 11h du matin. Elle s'installe sur le côté sud de la place, observant la rue Ontario. « Oui je viens ici tous les jours prendre de l'air…sauf... les journées de pluie ; je m'en vais au restaurant, mais je viens pas m'assoir ici…», atteste cette femme de 75 ans.[18] Elle quitte l'espace à 15h pour y revenir une heure après et repartir vers 17h. « Mais je veux dire comme là là ! j'ai parti à 10h le matin et j'vais peut-être retourner chez nous que pour 5h…euh… mais chui pas toujours ici je circule… comprends-tu !», rajoute la même personne interviewée.

Ces deux personnes seules semblent préférer des endroits loin d'un groupe de résidents (figure 4.6) qui s'est approprié le coin central ombragé, limitant l'occupation de l'espace par d'autres usagers. « Ça c'est mon petit coin, mais pas là [en regardant le groupe]… Ça c'est une gang de vieux…ils réservent leur place du 7 h du matin ils sont là…essaies pas de t'assoir là [en me

[17] Un homme de 64 ans qui habite le quartier depuis 40 ans. Ayant refusé l'enregistrement de l'entrevue, cet homme est la seule personne interviewé qui fréquente la place la nuit.

[18] D'après l'entrevue effectuée auprès de cette personne.

parlant]… Hein! », témoigne la vieille femme qui a l'air frustrée. Elle rajoute « pasque c'est le coin ombragé la journée long».

Ce groupe qui se rassemble dans les faits à partir de 10h du matin, quitte la place à 14h et y revient une heure plus tard, et y passe le reste de la journée à discuter ou jouer aux cartes. Les premiers de retour, dans l'attente du reste du groupe, s'allongent sur les bancs et font une sieste. Se trouvant en face de l'espace scénique, ces principaux spectateurs de la place semblent déranger les promeneurs en parlant à haute voix. Les jours de pluie, ces usagers permanents sont toutefois absents à l'opposé d'autres habitués, qui fréquentent la place, même si ce n'est que pour une courte durée par mauvais temps.

Il est important de noter que ces usagers permanents animent l'espace en invitant les passants à passer quelques moments avec eux (figure 4.6).

Les personnes seules

Le groupe d'usagers permanents

La vieille femme invite ses amies à s'installer sur la place

Figure 4. 6 Les usagers assidus de la place Simon Valois**.**

Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014

Afin de comprendre la répartition de ces occupants sur la place Simon-Valois, nous avons noté les différents points d'observation que peuvent avoir les usagers de l'espace. Il apparaît que les endroits occupés par les usagers permanents sont les coins stratégiques sous les arbres et qui offrent des vues relativement dégagées de la place, leur permettant d'être spectateurs des scènes de la vie quotidienne (figure 4.7). «Bein…en fait plus la grande place là… en fait à peu près où je suis là [parlant de l'espace dégagé] pasque j'essaie d'avoir une vue sur le salon du thé [rire]…faut attendre que mon ami arrive [rire] », explique un des habitués de la place[19].

Figure 4.7 Le sens d'observation des spectateurs.

Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014).

[19] Un jeune homme fréquentant quotidiennement le quartier Hochelaga pour aller au salon du thé situé sur la rue Ontario. En se donnant un rendez-vous sur la place Valois, il attend son ami qui habite dans le secteur.

Le schéma suivant (figure 4.8) montre les différents points d'observation adoptés par les spectateurs installés sur le site durant une journée ordinaire. Les regards sont principalement dirigés vers la rue Ontario ainsi que l'espace scénique, qui constituent les points d'appel et d'animation.

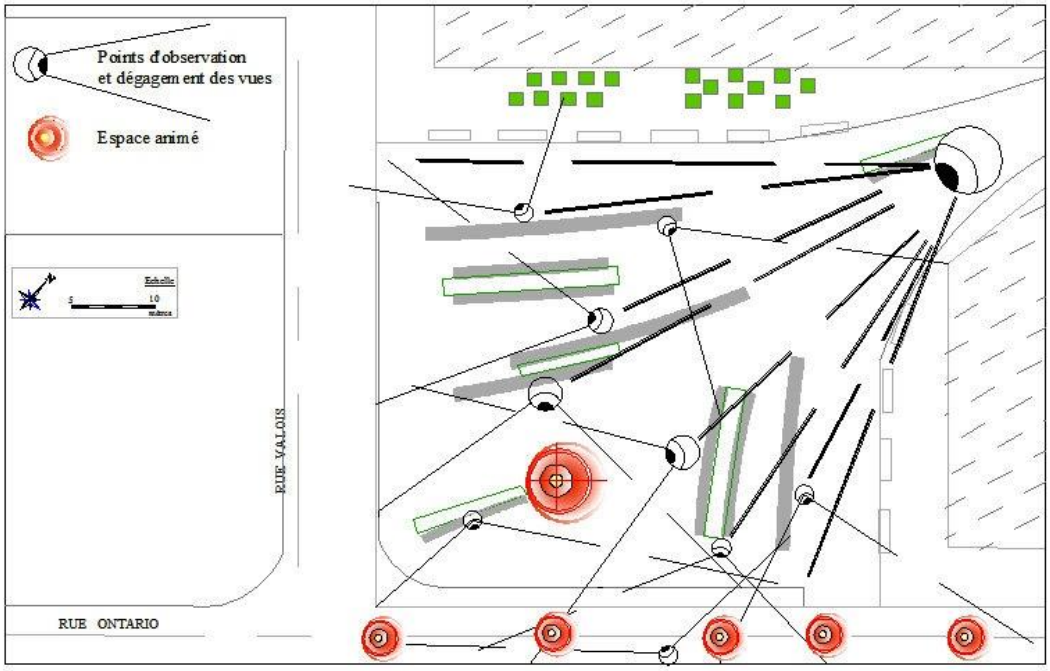

Figure 4. 8 Positions et sens d'observation des spectateurs durant une journée ordinaire de la place Simon-Valois**.**

Source : Élaboration de l'auteure

Considéré comme l'espace d'accueil au milieu duquel se croisent et s'arrêtent les passants arrivant des différents points d'accès de la place (de la rue Ontario, de la rue Valois ou de la promenade Luc-Larrivée), l'espace dégagé représente le centre d'animation sur lequel s'enchainent les différentes scènes. D'ailleurs, l'installation des vélopousses pour le circuit touristique du quartier Hochelaga-Maisonneuve depuis le début de l'été 2014 est un point d'attraction et d'animation avec l'attente, l'embarquement et le débarquement des visiteurs du quartier. S'y ajoute un amuseur public avec son serpent, un résident du quartier. Cette attraction agit également comme repoussoir pour certains usagers, mais attire les passants qui s'arrêtent pour prendre des photos, créant autour de lui une dynamique (figure 4.9).

Figure 4. 9 L'espace scénique.

Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014)

En répétant les observations sur place, notre attention a été attirée par l'appropriation d'un petit coin de repos aménagé en face de la place Simon-Valois, à l'entrée de l'épicerie Métro, qui semble lié à notre site d'investigation (coin isolé sur la figure 4.4). Bordant la rue Ontario, cet endroit couvert des arbres et garni des bancs plus larges, invite certains usagers permanents à s'y installer. Ces usagers, en tournant le dos au magasin Métro, font face à la place Simon-Valois observant les scènes. C'est aussi sur ce même espace que certaines personnes âgées - après avoir fait leurs courses- prennent leurs premières pauses avant d'arriver sur la place.

Figure 4. 10 Le coin isolé qui borde la rue Ontario.

Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014)

En se déplaçant sur la promenade Luc-Larivée, on a constaté que cette ancienne voie ferrée a conservé sa linéarité. Cette promenade conduit aujourd'hui le flux de piétons et des cyclistes arrivant ou se diffusant sur la place Simon-Valois. Cet espace linéaire assure aussi le croisement des habitants et les escales sur les petites aires de repos aménagées tout le long du parcours. Ces petits coins verts destinés aux résidents du secteur, on les voit aussi détournés

en un refuge pour les personnes sans abri cherchant un coin ombragé, isolé et calme pour dormir (figure 4.11).

Figure 4. 11 L'appropriation de la promenade Luc-Larivée.
Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014)

4.1.2 La place Simon-Valois aux journées évènementielles

Considérée comme la première place publique aménagée dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, la place Simon-Valois constitue aussi l'espace festif sur lequel se déroulent différents évènements. Le site abrite occasionnellement -précisément durant la période estivale- des activités culturelles et artistiques. Parmi les évènements auxquels on a pu assister durant la période d'observation, on compte la vente trottoir d'Ontario (le 31 mai 2014) (figure 4.12) durant laquelle la place était le centre d'attraction des habitants et la fête nationale du Québec, dont les animations ont duré deux jours successifs (le 21 et le 22 juillet 2014) (figure 4.13). Durant ces périodes, la place se prête à la présentation de spectacles avec l'installation d'une scène entre les bâtiments délimitant l'espace, des tentes destinées à différentes activités (jeux culturels pour enfants, peintures, tatouage, maquillage des enfants, etc.) et des stands de dégustations de nourritures investis par des épiceries à proximité (Métro, etc.). Ces évènements sont populaires

auprès des résidents du quartier qui s'y divertissent, s'amusent et se défoulent. Ils arrivent d'ailleurs sur le lieu avant le début des spectacles pour ne pas rater la mise en scène.

Il est important de signaler que ces évènements -auxquels on a assisté- se déroulent chaque été en alternance avec différentes activités communautaires organisées pour l'animation de l'espace (comme les ateliers dirigés d'écoquartier Hochelaga, etc.)

Figure 4. 12 La place Simon-Valois durant la période de vente trottoir.
Source : Photographie de l'auteure (mai 2014)

Figure 4. 13 La place Simon-Valois durant la fête nationale du Québec.
Source : Photographie de l'auteure (juin 2014)

La figure suivante (figure 4.14) montre un schéma de certaines activités festives programmées qu'a connu la place Simon-Valois durant certains évènements organisés. On remarque notamment des aménagements temporaires de l'espace donnant naissance à de nouvelles formes d'appropriation.

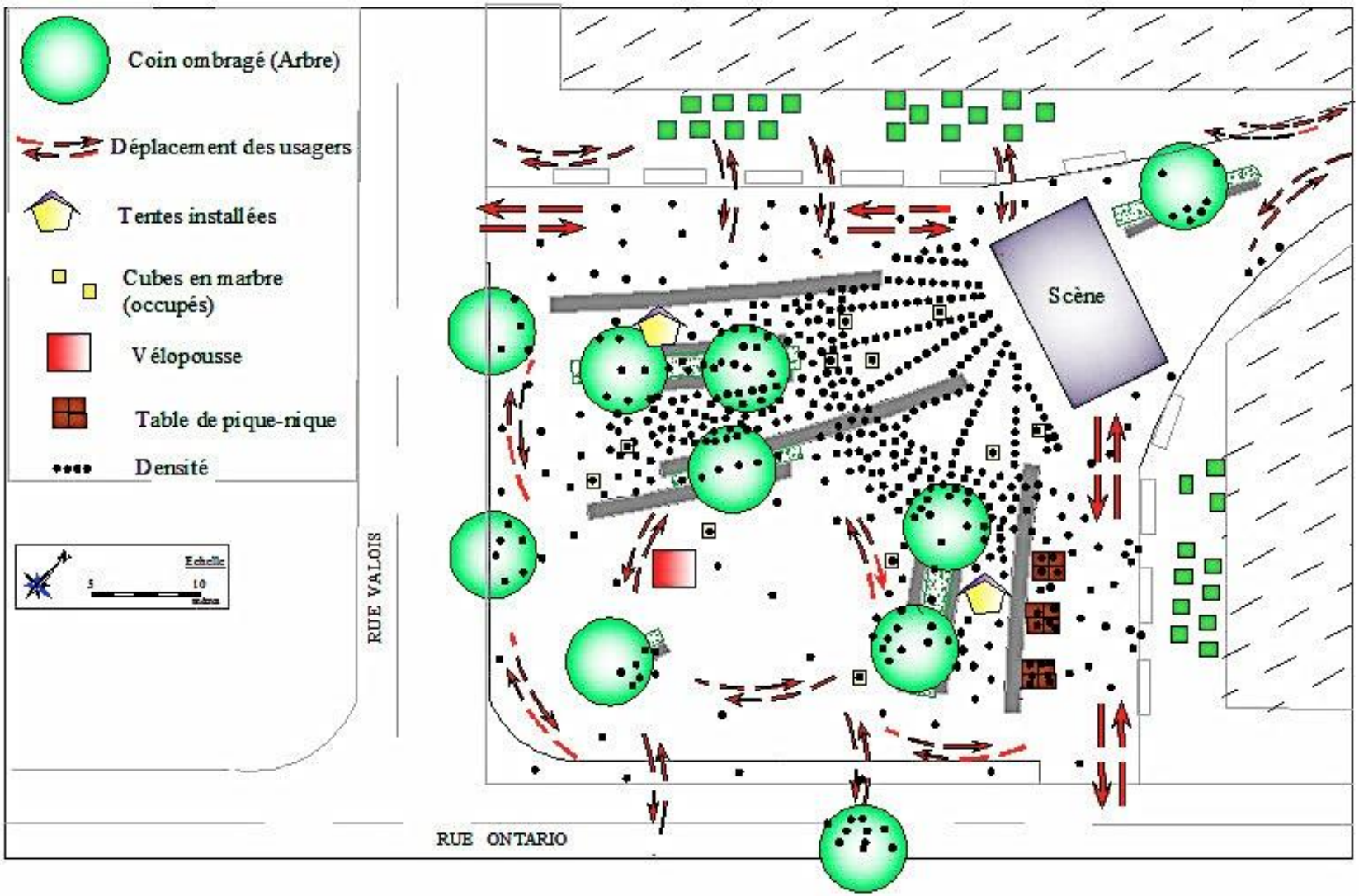

Figure 4. 14 Occupation scène de la place Simon-Valois.

Source : Élaboration de l'auteure.

Les usagers qui veulent profiter de toutes ces activités s'attardent tantôt à regarder les spectacles, tantôt à découvrir les tentes et à participer à différents ateliers. On les voit circuler un peu partout sur la place, en arrivant de la promenade Luc-Larivée ou de la rue Ontario, ils se dispersent dans l'espace. La fréquentation des commerces par ces visiteurs festivaliers est autant intéressante que celle observée durant les journées types, où les restaurants sont réservés aux usagers temporaires ayant un objectif précis, manger et partir par la suite. Du fait des allers-retours des festivaliers, achetant des aliments à grignoter pendant leur séjour sur le site (biscuits, glace, sandwich, etc.), les commerces marquent une communication importante avec la place (figure 4.15).

Figure 4. 15 La fréquentation des commerces.
Source : Photographie de l'auteure (juin 2014).

Contrairement à ce qu'on a vu précédemment avec la distinction de différentes catégories d'usagers -tels que les passants, les usagers permanents et les usagers temporaires- une seule catégorie semble se dégager, des festivaliers qui pratiquent la place de la même manière. Leur déplacement est bel est bien remarquable par le mouvement entre la place et son environnement (la rue Ontario, la promenade Luc-Larivée et les commerces). Qu'ils se mettent debout, s'assoient sur les bancs, sur une chaise, ou par terre, ces usagers de l'espace privilégient aussi les endroits ombragés. On les trouve donc concentrés sous les arbres, s'adosser au kiosque ou côtoyer les coins couverts des restaurants (figure 4.16). De même, le petit coin isolé à côté du magasin Métro est marqué ainsi par la même forme d'appropriation observée sur la place Simon-Valois. Occupé par des usagers profitant à distance de l'animation de la place, ce coin apparaît moins encombré et plus tranquille.

Figure 4. 16 Occupation des coins ombragés.

Source : Photographie de l'auteure (juin 2014)

Il est important de signaler que ces évènements attirant un grand nombre de visiteurs de toutes catégories sociales -que ce soit des résidents actuels du quartier, des anciens résidents, ou des visiteurs- donnent naissance non seulement à de nouveaux modes d'usages et d'appropriation, mais aussi à une nouvelle catégorie d'usagers qu'on voyait rarement ou parfois de passage durant les journées quotidiennes, tels que les enfants. Ces derniers qui courent partout et dansent sur les mélodies de la musique profitent aussi des activités destinées pour eux.

Le phénomène du détournement d'usage est aussi remarquable durant ces évènements. Au vu de l'encombrement de la place et des endroits abrités, les bancs moyennement exposés au soleil, ainsi que les bacs à fleurs, deviennent des gradins où les gens les utilisent comme un observatoire pour mieux regarder les spectacles. Les tentes qu'on voit s'approprier certains bancs pour déposer leurs matériels et leurs stocks semblent empêcher d'autres usages. On a aussi observé la compensation de l'absence des aires de jeux pour enfants par le détournement du mobilier urbain. On ne s'étonne pas non plus en voyant les enfants s'amuser en grimpant les

bancs et sautant du sommet (figure 4.17). Il est important de signaler, à ce titre, que cette catégorie d'usagers (les enfants) est présente sur la place principalement durant la période exceptionnelle. Habituellement, ce sont surtout des passants ou des consommateurs des commerces aux alentours.

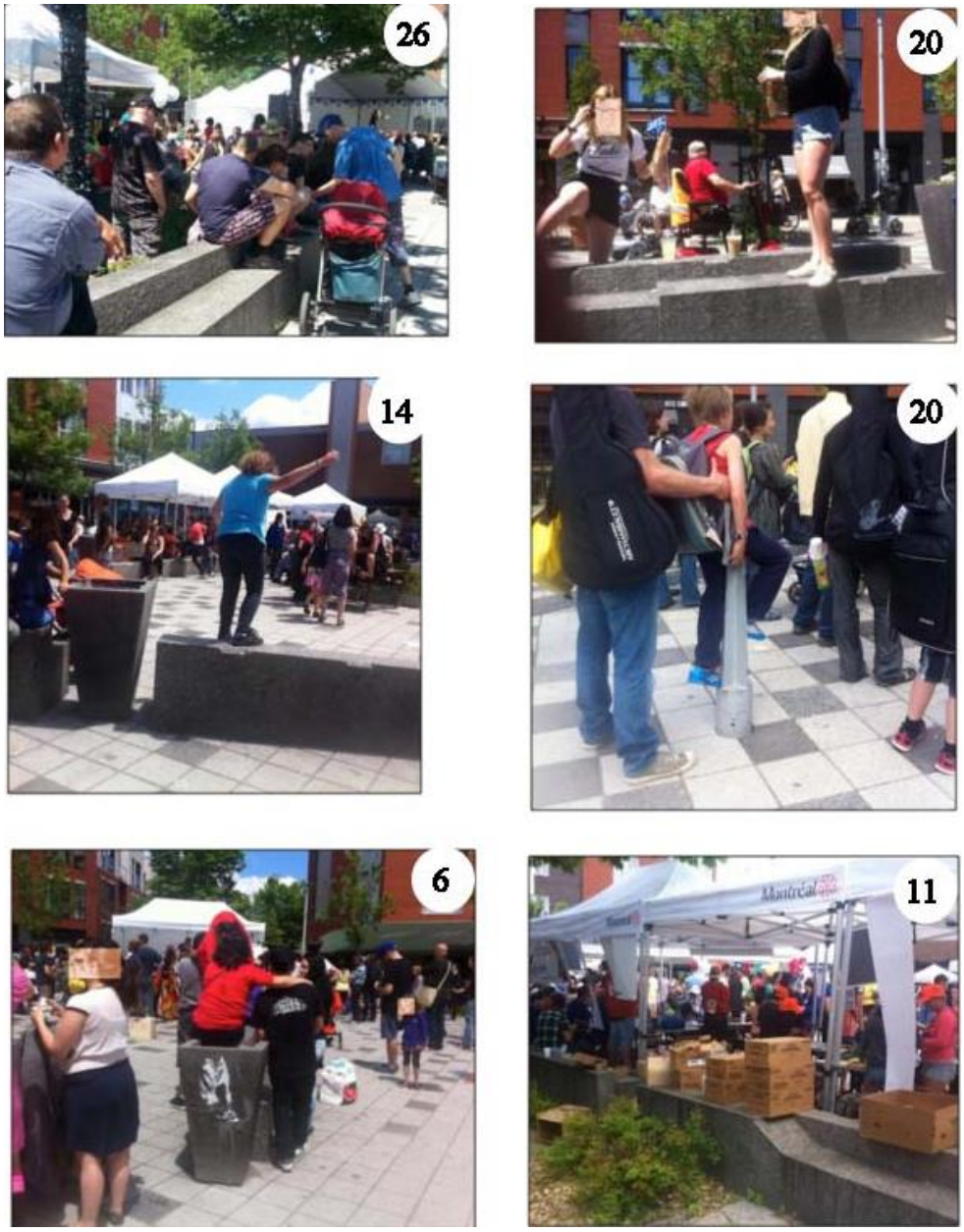

Figure 4. 17 Le détournement du mobilier urbain de la place Simon-Valois.
Source : Photographie de l'auteure (mai et juin 2014)

Tel qu'on peut voir sur le plan d'occupation de la place (figure 4.14), la mise en scène et la planification de différents points d'animation (scène, les tentes, etc.) sur cet espace public a également créé de nouveaux pôles attractifs et dynamique du site influençant, à leur tour, certains comportements et pratiques des usagers quotidiens. Précisément, les différentes scènes quotidiennes -dont on a vu précédemment- attirant les usagers de la place, ont été notamment dominées ou substituées par les différents centres d'animation. Ce déplacement et cette nouvelle répartition des points attractifs, a conséquemment inversé le sens d'observation et les positions d'occupation du site (figure 4.18) et (figure 4.19)

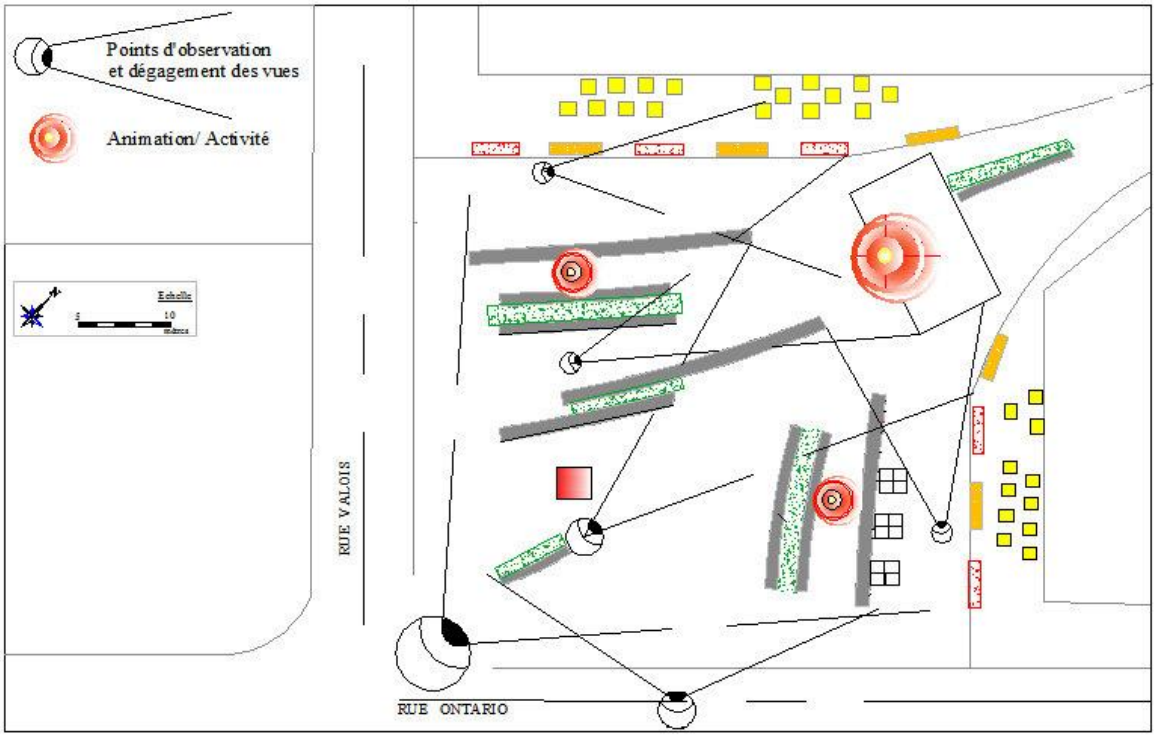

Figure 4. 18 Le sens d'observation des spectateurs, vers l'intérieur de la place.
Source : Élaboration de l'auteure.

Figure 4. 19 Le sens d'observation des spectateurs.
Source : Photographie de l'auteure (juin 2014)

Bien que la place Valois apparaisse comme l'espace de rencontre, de séjour, de pause et de passage, elle est principalement appropriée par une catégorie d'usagers spécifique (les résidents du quartier) qui la considère comme un deuxième chez soi et qui, à son tour, limite l'apparition d'autres usagers. Sa dynamique et son appropriation sont dues essentiellement à sa proximité et son ouverture aux différentes activités renforçant d'une part l'enchainement des scènes quotidiennes ou, d'autre part, animant l'espace pendant une période évènementielle. En bref, ce sont ces animations et ces activités qui assurent le fonctionnement et la fréquentation de la place Simon-Valois, ainsi que le long séjour de ses usagers.

4.2 Parc linéaire de la Commune

Considéré comme le premier aménagement surplombant le chemin de fer à Montréal, le parc linéaire de la Commune est bien marqué par son emplacement stratégique grâce à son ouverture sur le fleuve Saint-Laurent. Malgré la présence de certains éléments problématiques influençant son fonctionnement, il semble –d'après son évaluation- répondre aux critères de succès des espaces publics. Le schéma suivant représente les angles de vue qui correspondent aux différentes photos prises dans le cadre de notre travail (figure 4.20).

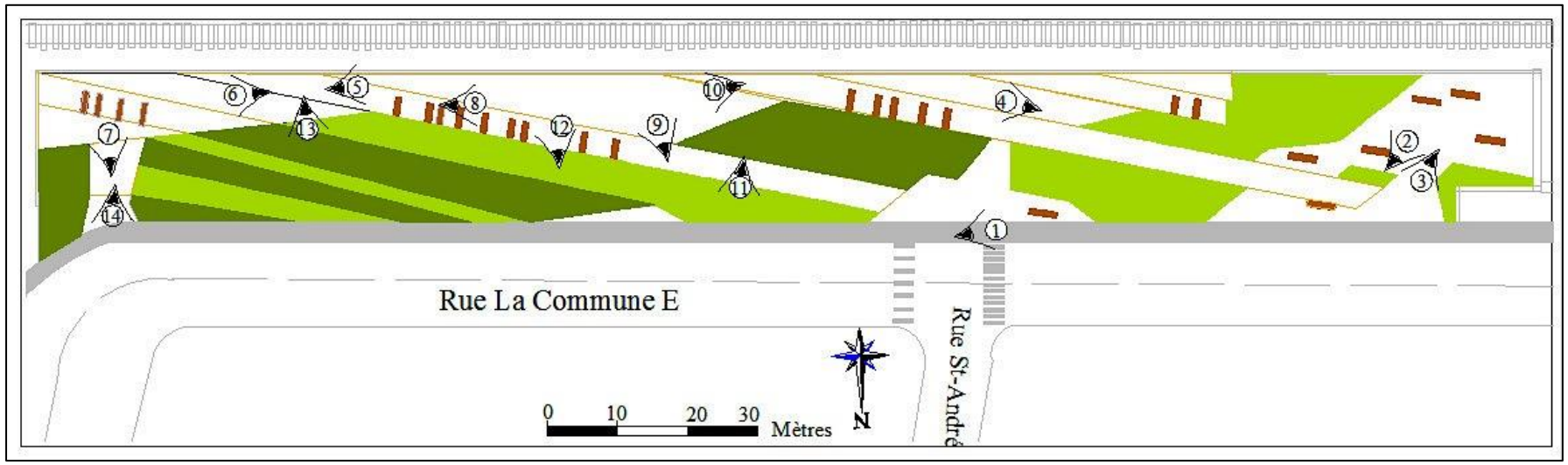

Figure 4. 20 Les différents angles de prise de vue sur le parc linéaire de la Commune.

Source : Élaboration de l'auteur

4.2.1 Journée type du parc de la Commune

Portant bien le nom du belvédère, le parc de la commune accueille, dans un calme continuel le long de la journée et d'une manière irrégulière, des passants et gens qui s'attardent sur le site. Les usagers font partie de différentes catégories, soient des piétons, des automobilistes ou des cyclistes, attirés par cet aménagement sur dalle et par la vue panoramique sur le fleuve. Néanmoins, après plusieurs heures d'observation sur le terrain, on a pu remarquer que ces différentes catégories d'usagers s'approprient le parc de la même manière et y passent quasiment une même période. Certaines particularités sont toutefois notables permettant de distinguer les explorateurs des habitués de l'espace.

Ayant l'air surpris en arrivant sur le lieu, certains passants cherchent l'entrée du parc et y accèdent par la première allée rencontrée. En tournant la tête un peu partout, ils se dirigent vers le fleuve cherchant à découvrir ce qui peut être au-delà de cet aménagement, pour ensuite diversifier leurs points d'observation. En dessinant des grimaces d'étonnement, ces passants qui semblent être pour la première fois sur le site, semblent se contenter d'un passage ou d'un aller-retour rapide donnant l'impression d'être perdu et de chercher la sortie. «Ben… là tantôt, je me questionnais… j'ai commencé par là-bas [pointe son doigt vers l'entrée qu'elle a pris] et je me disais …faut que je revienne sur mes pas, là je pensais à ça…et je ne suis pas sûre…puis y'a des gens qui ont commencé à piétiner pour sortir…[rire] fa'que ça prendrait peut être une indication où est ce qu'on sort… », nous affirme un des travailleurs du quartier[20], venant de découvrir le parc.

Contrairement à ces explorateurs de l'espace, d'autres passants apparaissent comme des habitués du parc, où leur réaction est bel est bien normale. En toute certitude, ces derniers accèdent au parc par une entrée précise, longent la vue -en s'y attardant un certain temps- pour quitter ensuite le site ou rebrousser leurs chemins. « Moi ça me rallonge pour… aller plus loin [rire]», nous parle une femme interrogée lors de son repassage avant de quitter le site. Généralement, le long arrêt au bout de l'espace ou l'aller-retour marque la fin de leur promenade. La figure suivante (figure 4.21) montre les trajectoires dessinées par ces usagers pratiquant la marche ou le passage. « Je viens ici occasionnellement pour marcher avec lui [regarde son enfant qui dort dans la poussette]… mon petit garçon [rire]…», atteste un des

[20] Une femme dans la quarantaine qui travaille depuis 7 ans à Radio Canada. Fréquentant souvent le Vieux-Montréal à l'heure du midi, cette personne a pourtant découvert le parc le jour de l'entrevue.

résidents[21] du quartier étant de passage sur le site. « Je ne prends pas beaucoup de temps ici… », rajoute la même personne. Ce type de déplacements observés sur le terrain est notamment favorisé par la forme linéaire de l'espace.

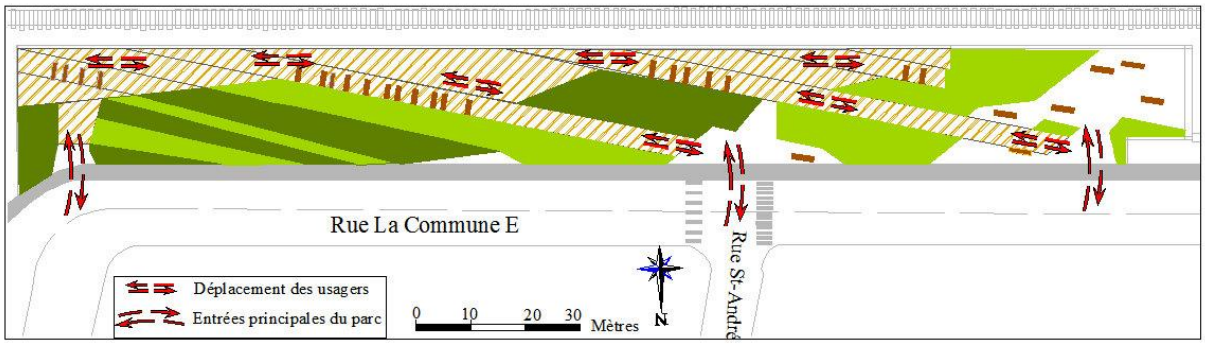

Figure 4. 21 Le déplacement sur le parc de la Commune.
Source : Élaboration de l'auteure

Même si les trajectoires de ces différents visiteurs passagers se confondent sur le terrain, leurs gestes et leurs comportements peuvent les distinguer et nous informer de leur première ou habituelle visite. Leurs arrêts sur chaque banc en remarquant les citations inscrites au-dessus, peuvent aussi traduire leur découverte de l'espace et l'originalité qu'ils trouvent par rapport à ce design. « Le bois… euh les chaises qui sont faites en bois… ça…ça, j'adore », affirme un des usagers[22] de l'espace visitant cet endroit pour la première fois. On pense que pour un habitué du parc, ce design serait inaperçu après certaines visites. Ce qu'on a pu d'ailleurs distinguer sur le terrain.

Figure 4. 22 Les passants du parc de la Commune.
Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014).

[21] Un résident anglophone dans la trentaine qui comprend bien et parle moyennement la langue française. Il a été rencontré le matin sur le parc en essayant d'endormir son bébé- allongé dans une poussette-, en faisant le va-et-vient.

[22] Un jeune homme dans la trentaine qui vient de commencer son stage dans une société à proximité.

Figure 4. 23 Les explorateurs du parc de la Commune et les arrêts sur les bancs.
Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014).

Apparu principalement comme un espace de passage ou d'arrêt, le parc de la commune est aussi une destination pour certains usagers. Fréquenté pendant une période bien déterminée de la journée, le site n'est par contre occupé que d'une manière temporaire et inconstante. Cette occupation est bel et bien traduite par l'alternance de réservation des coins précis par une certaine catégorie d'usagers, soient les promeneurs de chiens, des sportifs ou des visiteurs transitoires (figure 4.24).

Approprié le matin et le soir par les promeneurs de chiens et les sportifs -demeurant dans le quartier- et qui fréquentent l'espace quotidiennement avant ou/et après le retour de leur travail. «Quotidiennement…je veux dire minimum trois, quatre fois par jour…donc faites le calcul, multiplier par sept, donc ça vous donne le résultat…euh l'après- midi, soir et euh… », atteste un résident riverain [23] promenant son chien dans le parc.

Faisant le va-et-vient, ces usagers s'ils ne quittent pas l'espace après un temps limité, occupent le coin à l'extrémité est du parc, qui semble privilégié (figure 4.25). S'ils se trouvent seuls, les promeneurs de chiens s'installent sur les bancs pour une dizaine de minutes, en laissant leurs chiens courir partout, ou discutent avec des voisins s'ils les croisent sur le site. Notamment la rencontre des promeneurs de chiens peut prolonger la période de leur séjour dans le parc. « C'est un lieu convivial, entre les voisins on peut se permettre d'échanger…c'est comme un autre endroit public qui est à l'extérieur de la cohabitation de Solano… », tel qu'atteste le même promeneur de chien interrogé. Ainsi, les coureurs qui passent par le parc choisissent le même coin qui apparaît isolé et loin de la circulation pour faire différents exercices. La durée passée dans le parc dépend évidemment du temps consacré aux exercices (figure 4.26).

[23] Un homme dans la quarantaine rencontré sur le site à la fin de la journée, après son retour du travail.

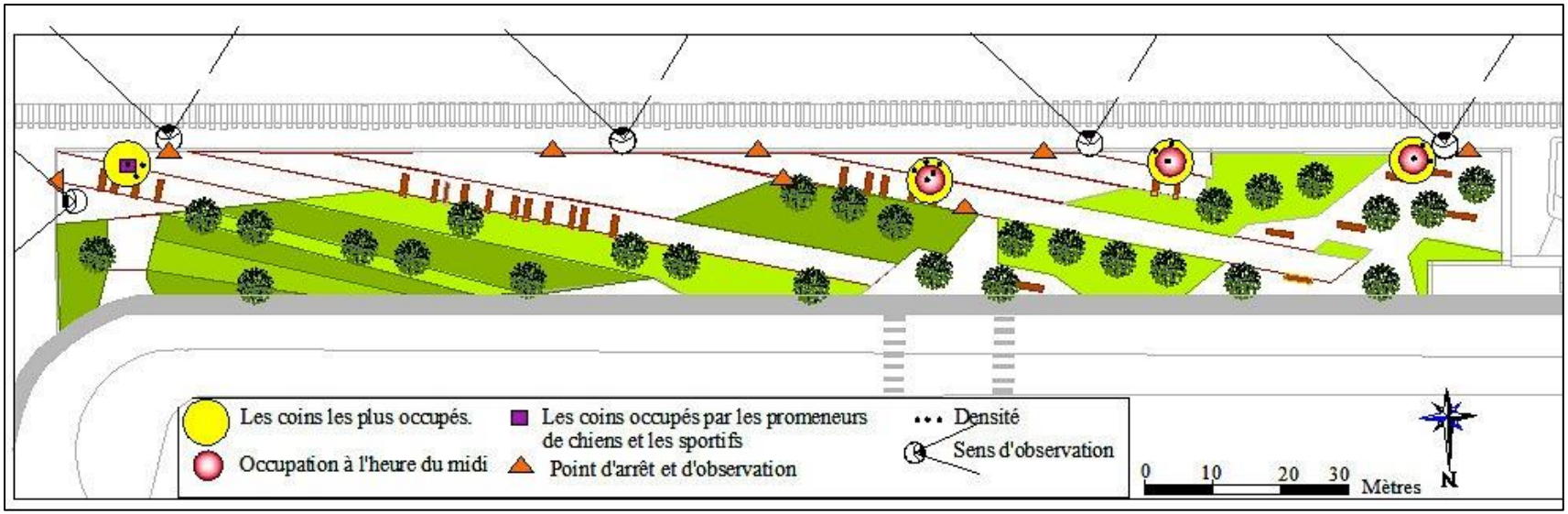

Figure 4. 24 Occupation type du parc de la Commune.

Source : Élaboration de l'auteure.

Figure 4.25 Les principaux occupants du parc.

Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014).

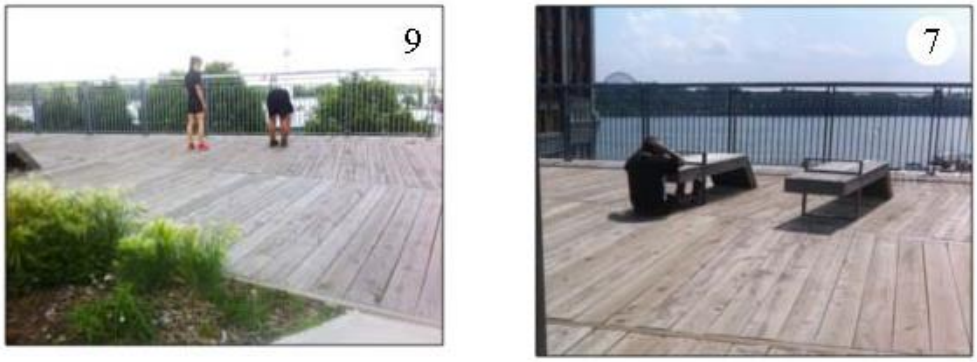

Figure 4.26 Les usagers sportifs du parc de la Commune.

Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014)

Autant présents sur le site que les sportifs, les promeneurs de chiens semblent s'approprier le parc pour un but précis, tel que sortir leurs chiens. « Uniquement pour le chien… uniquement… pas de…. pas de chien, je ne pense pas que j'utiliserais le parc », témoigne un résident riverain[24] en lui demandant la raison de sa visite. Il s'est avéré que ces usagers quotidiens

[24] La même personne rencontrée avec son chien.

préfèrent fréquenter le parc de la Commune considéré, pour eux, plus proche et plus sécuritaire que d'autres parcs du quartier, comme par exemple le square Viger. «Le parc Viger, j'ose pas y aller là [rire], affirme une des personnes interrogées[25]. « C'est très triste que ça… euh… on ose pas trop y aller non plus … », rajoute une personne occupant [26] l'espace l'heure du midi.

En plus de ces principaux occupants du parc de la Commune, on trouve les occupants temporaires venant choisir des coins offrant une vue plus ouverte sur le fleuve. Tournant le dos aux bâtiments, ces personnes dirigent leurs regards vers le paysage naturel. On les voit écouter de la musique, lire un livre, s'allonger, admirer la vue, se soulager[27] (etc.) quand ils se trouvent seuls, ou discuter, jouer aux cartes, quand ils sont accompagnés ou aussi profiter des moments intimes, s'ils sont en couple (figure 4.27). Cherchant l'intimité et l'isolement, ces usagers semblent ignorer le passage des autres personnes fréquentant le parc. Ils choisissent des coins inoccupés -en préférant toujours le coin minéral ombragé- pour admirer en tranquillité la vue.

Figure 4. 27 La relaxation sur le parc.
Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014)

[25] L'employée de Radio Canada, en nous parlant du square Viger.

[26] Une femme dans la cinquantaine qui travaille dans le quartier.

[27] Lors des observations, on a remarqué la présence des personnes qui pleurent dans le parc. Il semble que ces usagers, qui font face au fleuve, cherchent un coin écarté et intime pour se soulager.

À l'heure du midi, ces bancs sont occupés par une autre catégorie de visiteurs temporaires, les travailleurs du quartier qui peuvent se rendre facilement sur le site. « … C'est moins loin de mon travail », atteste une femme rencontrée sur le coin minéral. Seuls ou accompagnés, ils passent leurs pauses sur le site pour manger, parler ou profiter du calme et de la vue panoramique. « Je suis ici pour passer le temps…euh… pendant ma pause déjeuner », souligne un des interviewés[28]. Contrairement aux autres visiteurs du parc, ces usagers temporaires occupent les bancs pour une période plus ou moins importante -« Euh… une demi-heure à peu près … », assure un des travailleurs- pour quitter en même temps le lieu. Ces gens qui préfèrent rester un peu plus longtemps, le site était d'ailleurs pour eux une découverte. « … Puis c'est la première fois que je découvre cet espace [rire]… fa' que peut-être je vais passer plus ici…», confirme un des employés du quartier[29]. Néanmoins, d'autres dineurs préfèrent manger dans leurs voitures stationnées au bord du parc. Ils y accèdent à la fin pour jeter leurs poubelles ou jeter un coup d'œil sur le fleuve.

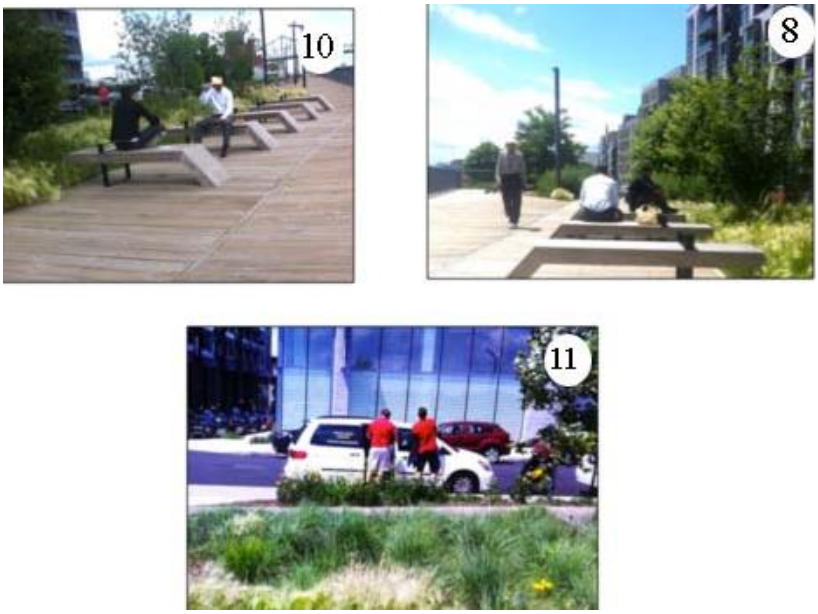

Figure 4. 28 Le parc de la Commune à l'heure du midi.
Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014)

Ces travailleurs sont bien évidement absents les fins de semaine, mais ils sont remplacés par d'autres visiteurs ne résidant pas le quartier, mais qui viennent manger sur le parc avec une durée de séjour variable, ne dépendant pas de la période de pause. Durant ces jours, on a remarqué une dynamique plus ou moins différente que celle observée quotidiennement, mais

[28] Le nouveau stagiaire rencontré dans le parc.

[29] L'employée de Radio Canada qui, en se baladant, s'est trouvée par hasard dans le parc.

marquée par la présence d'une nouvelle catégorie d'usagers, dont des visiteurs en groupes ou en famille qui semblent passer suffisamment de temps sur le parc, faisant de la lecture en plein air, se penchant au-dessus de la clôture et admirant la vue, sentant les mauvaises herbes, jouant avec leurs enfants, etc. (figure 4.29).

Figure 4. 29 Le parc durant le Weekend.
Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014)

4.2.2 Occupation exceptionnelle du parc de la Commune

Comme on a vu avec la place Simon-Valois, le parc linéaire de la commune a connu aussi une occupation exceptionnelle, mais dans un contexte complètement différent, due à l'évènement des feux d'artifice[30].

Il apparaît que le parc de la Commune, grâce à sa proximité du Vieux-Port, peut être influencé par les évènements destinés à l'animation de cet espace balnéaire. Particulièrement, l'évènement populaire des feux d'artifice a apporté une nouvelle vocation à notre site d'investigation qui se transforme pendant quelques heures de certaines soirées (samedi ou mercredi) en un espace festif abritant des festivaliers venant profiter de ces moments. Ce changement brusque de vocation de l'espace apparaît spontané, ni planifié ou organisé à

[30] L'international des Feux LOTO- Québec est un évènement montréalais se déroulant toute la période estivale (tous les samedis et occasionnellement les mercredis). Lancés au parc d'attraction La Ronde, les feux d'artifices animent aussi plusieurs lieux à partir desquels ils sont visibles, comme le Vieux-Port, le pont Jacques cartier, etc.

l'avance -contrairement à la place Simon-Valois où les activités et les journées exceptionnelles ont été d'ailleurs programmées.

Les feux d'artifice, évènement spécial qui attire un nombre important de visiteurs, ont également créé une animation dans le parc de la commune engendrant une propagation des formes d'appropriation du Vieux-Port, ou d'autres espaces festifs. Ces visiteurs du Vieux-Port qui sont à la recherche d'endroits permettant une meilleure observation des feux d'artifice ont exploré ce belvédère qui apparaît comme un lieu stratégique, moins encombré, et aussi plus calme. « Non c'est la première fois… mes amis brought me here pour fireworks …», témoigne un festivalier anglophone[31] venant avec ses amis. « C'est vrai qu'on voit pas trop les feux d'artifice, mais je préfère rester ici, mais que d'aller rentrer à l'intérieur et… ah non non…non [regarde le Vieux-Port] », atteste une deuxième personne[32].

Venant d'un peu partout et par différents moyens de transport (en voitures, en vélo, en skateboard, etc.), ces festivaliers arrivent quelques heures avant le déclenchement des feux d'artifice, tel qu'attesté par une participante[33]: « surtout les soirées quand mon mari finit de travailler…euh et moi aussi quand je travaille pas on passe directement ici... j'aime bien…». Afin de profiter du temps et de l'espace, ils passent la durée d'attente à profiter de la vue, manger autour d'une nappe étalée par terre ou sur des banquettes, jouer avec leurs enfants qui courent partout et glissent sur les bancs, prendre des photos en diversifiant les prises, danser sur la musique venant des voitures stationnées en pleine rue, etc. Différemment des usagers quotidiens, dont on a mentionné précédemment, ces visiteurs de diverses catégories d'âge (vieux, adultes, jeunes et enfants) se sont rassemblés pour occuper l'espace. Il apparaît que cet encombrement a limité la présence des résidents riverains qu'on voit occuper leurs balcons. « Ah pas habituellement… euh… non, non », affirme un des résidents du quartier en lui demandant s'il visite le parc pendant la période des feux d'artifice.

Durant cette période d'attente, ces festivaliers se trouvent éparpillés sur l'espace. Ils se localisent ensuite sur la partie est, afin de mieux observer les feux d'artifice (figure 4.30 et figure 4.31). Ils occupent le coin donnant sur le pont Jacques-Cartier, mais surtout l'espace de stationnement -réservé aux résidences- et la rue de La Commune. Ces usagers qui s'approprient l'espace à leurs manières, grimpent la clôture du parc et montent sur les murets des résidences et les voitures garées en pleine rue.

---

[31] Un jeune homme venant du quartier Mile-End, en skateboard, spécialement pour regarder les feux d'artifice.

[32] Accompagnée de son mari et de sa fille, une femme dans la trentaine vient du quartier Côte-des-neiges afin de profiter de cet évènement.

[33] Rajoute la même personne fréquentant le parc avec sa famille.

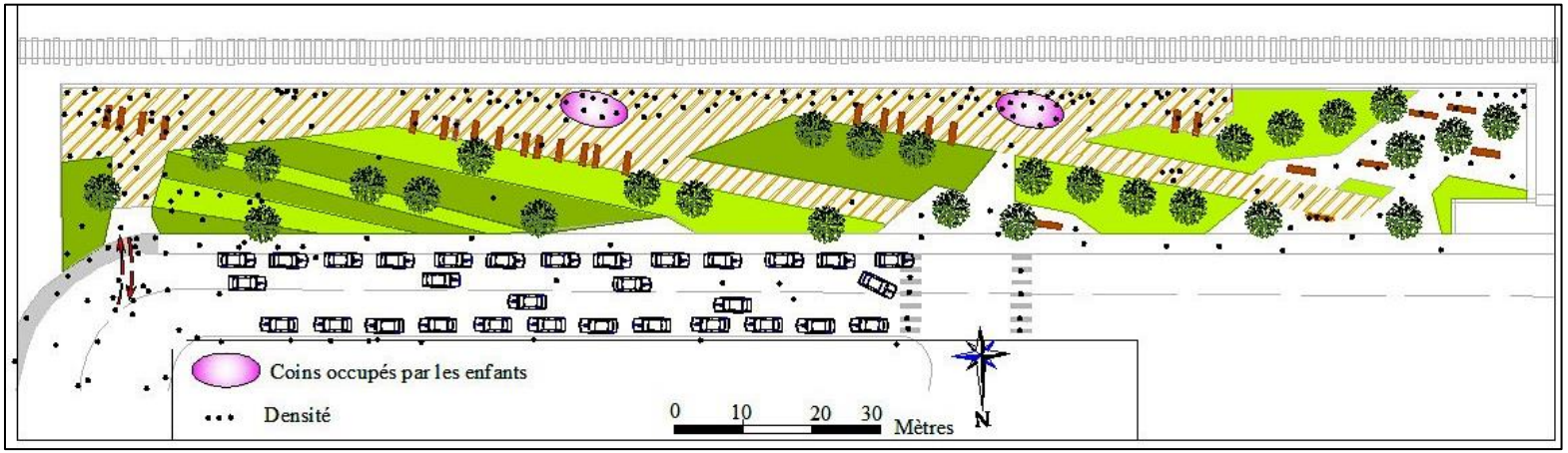

Figure 4. 30 Occupation du parc quelques heures avant le déclenchement des feux d'artifice
Source : Élaboration de l'auteure.

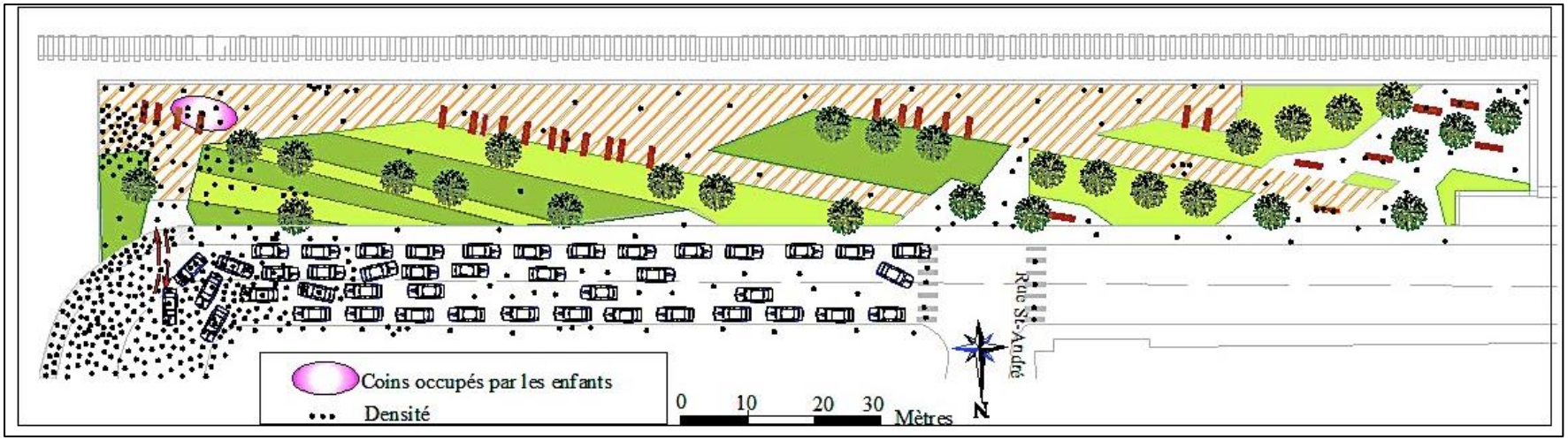

Figure 4. 31 Concentration sur la partie est du parc lors déclenchement des feux d'artifice.
Source : Élaboration de l'auteure

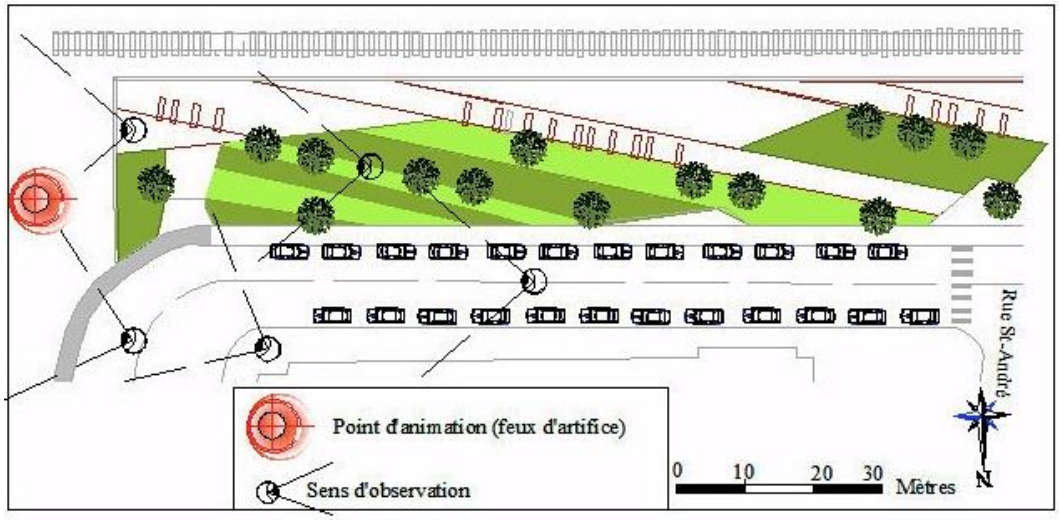

Figure 4. 32 Le sens d'observation des festivaliers, vers les feux d'artifice.

Source : Élaboration de l'auteure

Figure 4. 33 Lors du déclenchement des feux d'artifice (la partie est du parc).

Source : Photographie de l'auteure (août 2014)

Cette ambiance nocturne peut continuer quelques heures encore après la fin de l'évènement. La présence des festivaliers sur le lieu ne dépend pas nécessairement de la période liée aux feux d'artifice. Même lorsque l'évènement se termine, ils continuent à animer le parc tout en attendant la décongestion des sorties du quartier. Cette durée supplémentaire de leur occupation du site correspond à la durée de l'embouteillage, qui peut varier.

Figure 4. 34 L'ambiance nocturne sur le parc de la Commune.
Source : Photographie de l'auteure (août 2014).

En résumé, le parc de la commune, malgré sa faible et irrégulière fréquentation, son appropriation, quotidienne ou évènementielle, est due essentiellement à son emplacement stratégique sur le fleuve, invitant divers visiteurs : des festivaliers, des habitués ou des explorateurs. Il agit aussi comme parc de proximité assurant notamment sa fréquentation par certaines catégories visitant le parc pour un objectif précis, tels promener le chien, faire des exercices ou manger.

4.3 Le Woonerf Saint-Pierre

Apparu comme la première pratique du concept hollandais « Woonerf » sur le territoire montréalais, le Woonerf Saint-Pierre est conçu suivant une démarche s'inscrivant notamment dans la philosophie de *placemaking* (expliquée dans le premier chapitre) qui est basée sur la participation de la communauté dans l'élaboration du projet, ainsi que sur le travail en partenariat. Il s'avère que cet espace répond suffisamment aux critères et aux différentes qualités assurant son succès, mais présente certains éléments perturbateurs qui pourraient avoir un effet sur sa dynamique. Le schéma suivant représente les angles de vue associés aux différentes photos prises sur le Woonerf (figure 4.35).

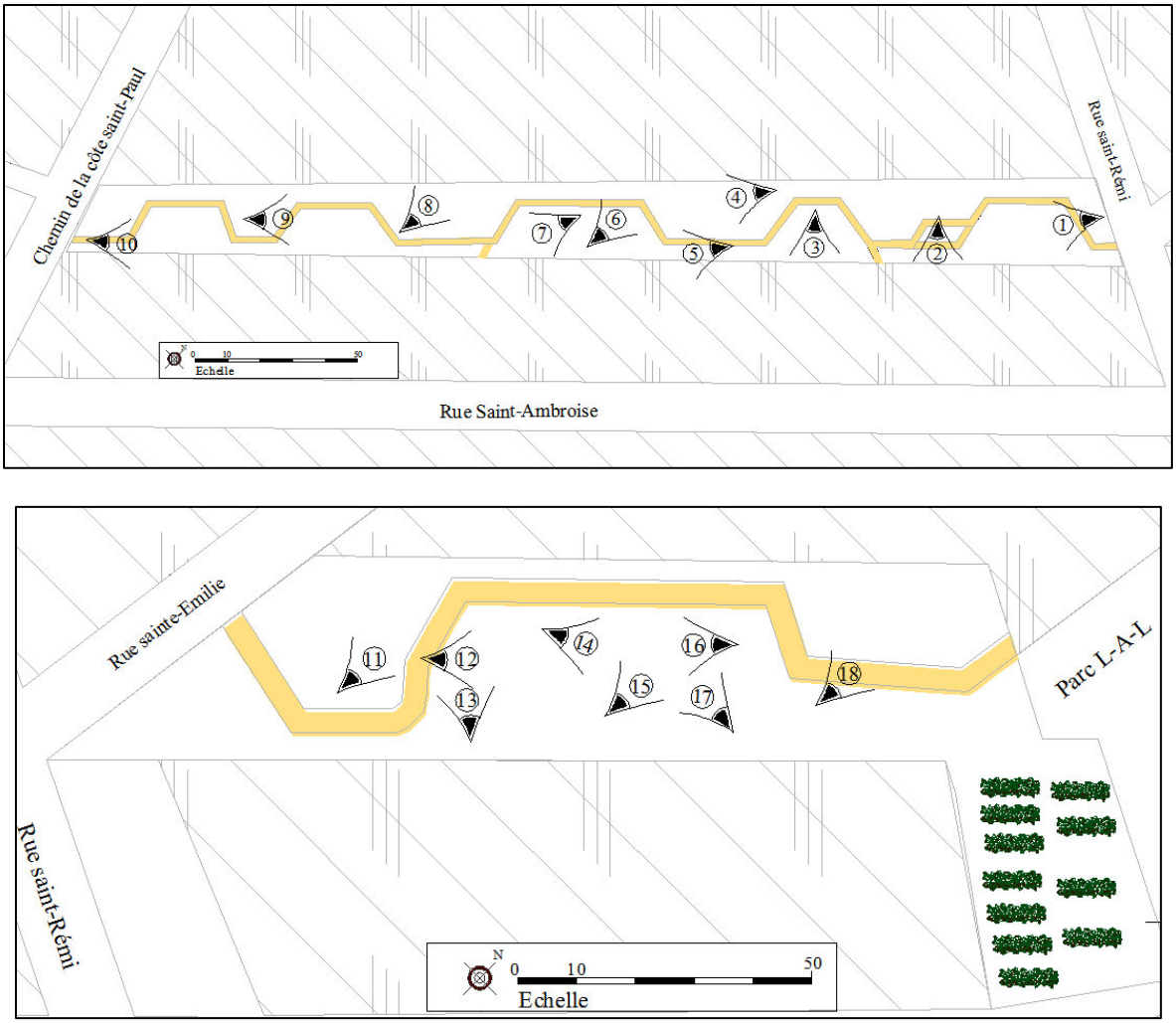

Figure 4. 35 Les différents angles de prise de vue sur le Woonerf Saint-Pierre.
Source : Élaboration de l'auteure

4.3.1 Journée type du Woonerf Saint-Pierre

Divisé en deux sections par la rue Saint-Rémi, le Woonerf Saint-Pierre apparaît comme un espace de passage assurant un déplacement linéaire dans les deux sens, qui permet aux passants de se rendre aux différents coins du site et aux résidences. Deux trajectoires ont été distinguées sur le terrain. Se confondant avec les bandes latérales, une trajectoire principale[34] destinée aux piétons longe la série de bâtiments et permet de s'abriter du soleil -grâce à l'ombre créée par les arbres plantés dans les cours. Une trajectoire secondaire est dessinée par la piste sinueuse, destinée aux cyclistes, qui traverse la partie centrale (figure 4.36). Certains passants évitent le passage sur l'espace piéton qui semble, d'après le témoignage d'un des résidents, inconfortable. « Je dirai...euh l'espèce des carreaux de gazon, pas encore confortable [grimace]… surtout pour les enfants…glissent », atteste un résident riverain[35]. Ce sont notamment les cyclistes qui préfèrent la piste, qui leur est destinée (trajectoire secondaire sur la figure 4.36). Ainsi que les promeneurs de chiens qui traversent souvent l'espace central gazonné –laissant les chiens fouiller la terre- pour se rendre dans la deuxième section où ils passent tout le temps consacré à leurs promenades.

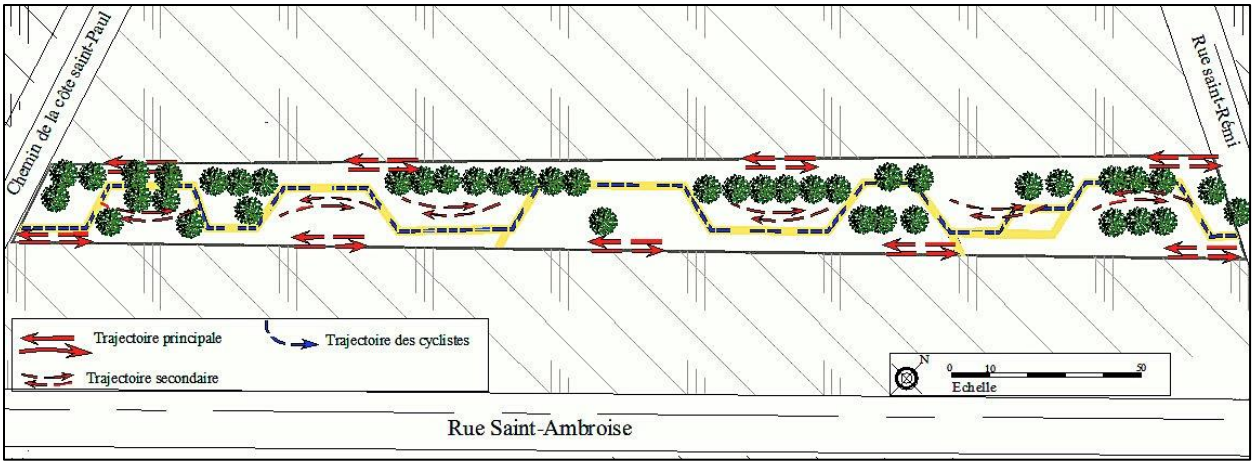

Figure 4. 36 Le déplacement sur la première section du Woonerf Saint-Pierre.
Source : Élaboration de l'auteure

[34] D'après les observations, la trajectoire principale est la trajectoire la plus parcourue par les usagers de Woonerf. On entend par trajectoire secondaire, la trajectoire la moins parcourue

[35] Un ancien résident riverain dans la soixantaine vit dans le quartier depuis 50 ans.

Figure 4. 37 L'espace de transition.
Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014)

La deuxième section qui se trouve contigüe au parc Lac-à-la-Loutre, permet l'accès à une aire de jeu en parcourant le site. Cette trajectoire est la plus parcourue par les usagers de cette section (trajectoire principale de la figure 4.38). Contrairement à la première section, les résidents riverains, sans le traverser, longent le site pour accéder à leur domicile (trajectoire secondaire de la figure 4.38). Leur relation avec le site apparaît faible.

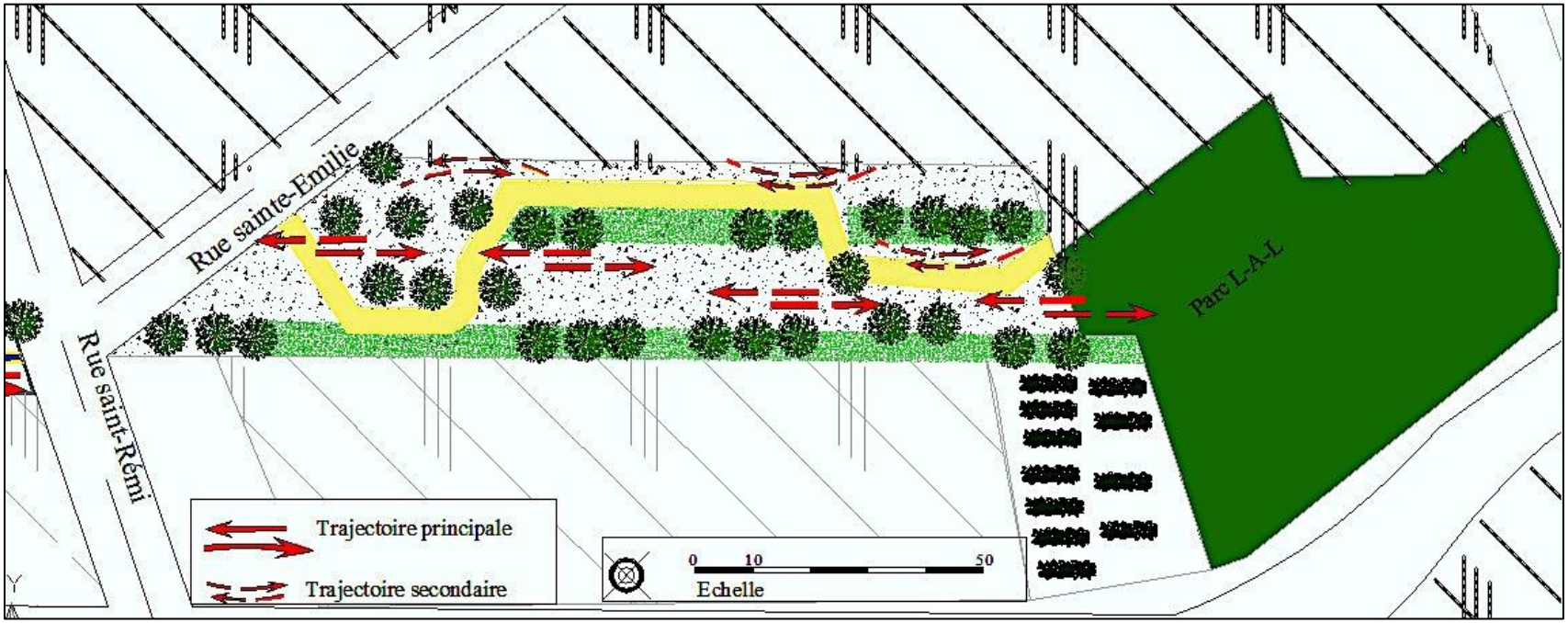

Figure 4. 38 Le déplacement sur la deuxième section du Woonerf Saint-Pierre

Source : Élaboration de l'auteure.

Différentes sur le plan de l'aménagement, les deux sections du Woonerf présentent différentes formes d'appropriation. Aménagée entre deux séries de bâtiments résidentiels, la première section est principalement un espace de transition permettant aux riverains d'accéder à leur domicile. Qu'ils soient motorisés ou piétons, ces usagers y accèdent en passant par leurs cours arrières, « J'habite ici… je passe pas en avant … je passe par l'arrière… », affirme un ancien résident[36] du quartier rencontré sur le Woonerf. L'appropriation de l'espace privé- dont la cour, le balcon ou aussi les escaliers arrières- apparaît pour eux en priorité. « Si je viens ici … euh …peut-être une fois par semaine… car je reste dans ma cour », souligne un deuxième résident riverain interrogé sur le site[37]. Ces habitants peuvent croiser des voisins sur le site, entamer des discussions durant quelques minutes qui se terminent par une réunion dans la cour ou sur les escaliers à l'arrière des résidences, où ils peuvent rester longtemps.

Les déplacements motorisés sur le Woonerf Saint-Pierre sont rares ce qui laisse l'espace dans un calme continuel et une monotonie s'étalant sur une longue période de la journée. On note le passage de certains piétons et voitures ainsi que le passage occasionnel du camion d'entretien pour arroser le gazon (figure 4.39). L'ambiance sonore est pour autant bien marquée sur l'espace par les échos des discussions et les rires provenant des résidences, ainsi que les cris des enfants jouant sur les balcons, mettant en lumière l'appropriation des espaces privés intérieurs et extérieurs (figure 4.40).

Le calme sur la première section

Le passage occasionnel du camion d'entretien

Figure 4. 39 Journée type du Woonerf Saint-Pierre.
Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014).

[36] L'ancien résident (cité plus haut) qui vit dans le quartier depuis 50 ans.

[37] Un homme de 50 ans est venu nous adresser la parole afin de s'informer de la raison de notre présence quotidienne sur le Woonerf, D'où on a profité et lui a demandé son intérêt à répondre à nos questions.

Figure 4. 40 L'appropriation de l'espace privé.
Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014)

Il faut attendre le retour des enfants vers 15h30 pour voir l'espace s'animer. La présence quotidienne d'un groupe de petits usagers sur le Woonerf a créé une habitude ou un rendez-vous entre ces pratiquants et le lieu, dont on attendait d'ailleurs leur apparition vers 17 heures. « … Les enfants qui sortent à 5 h pour jouer… », nous confirme l'un des habitants de la première section lors de l'entrevue. Ces habitués sortent de leurs maisons vers 16h pour occuper les cours pendant une trentaine de minutes. Avant de réapparaitre sur le site vers 17h, ils se dirigent rejoindre un autre groupe de voisinage dans leur cour.

Leur apparition sur le site est marquée tout d'abord par des allers-retours entre deux points de rencontre -telles les deux cours- pour se déplacer ensuite sur le Woonerf et pouvoir diversifier leurs pratiques (figure 4.41). On les voit notamment jouer au basketball, occuper le coin dégagé pour des démonstrations sportives (gymnastique, roulade, etc.), arrêter les passants pour leur demander des bonbons, et les promeneurs de chiens pour leur poser des questions et jouer avec leurs chiens (Figure 4.43)

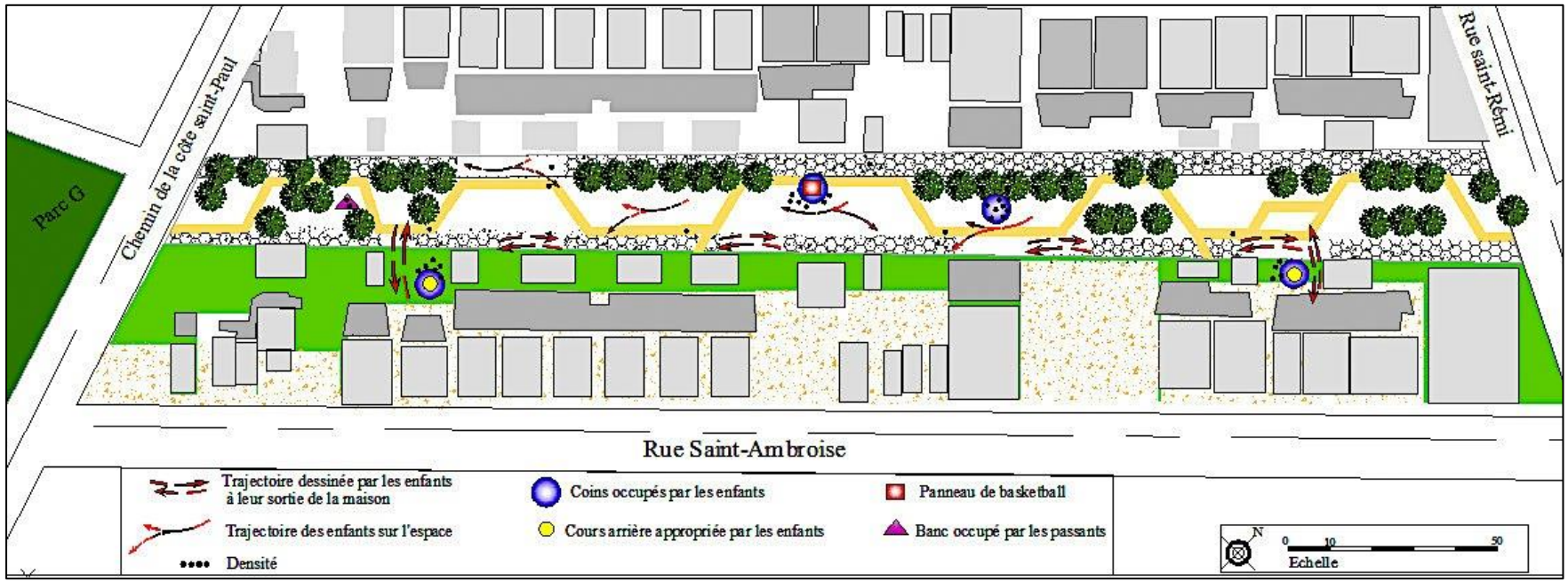

Figure 4. 41 L'occupation de la première section du Woonerf Saint-Pierre.

Source : Élaboration de l'auteure

Figure 4. 42 Les allers-retours des enfants.
Source; Photographie de l'auteure (juillet 2014)

Figure 4. 43 Les différentes pratiques observées auprès des usagers permanents.
Source; Photographie de l'auteure (juillet 2014).

Il apparait que la présence de ces gamins limite l'appropriation des autres enfants qui doivent avoir la permission de leurs parents pour les rejoindre. Ces derniers, qu'on voit occasionnellement s'approprier le Woonerf, passent un temps limité à jouer à la bicyclette ou à faire la course. La période passée sur le site correspond également à la durée de surveillance des parents qui occupent les balcons ou les cours arrières. Le temps que les parents s'occupent à leurs activités dans les espaces privés extérieurs (barbecue, nettoyer la piscine, etc.), les enfants peuvent profiter de l'espace public. En leur faisant un signal, ils les avertissent dès le

passage des voitures qui présente, d'après certains témoignages, un risque d'interaction entre ces deux parties (les enfants et les automobiles). «C'est ça ce qui est dangereux… pasque les enfants n'attendent pas le trafic qui descend une direction et si 'il y a une personne qui monte et les enfants pas regardé, puis ptt …[fait un bruit avec la bouche] », nous explique le résident de 50 ans.

Il est important de signaler à ce titre que la signalisation est loin d'être respectée sur le Woonerf. Non seulement qu'ils ne respectent pas la vitesse, les conducteurs garent aussi les voitures de part et d'autre, où il est strictement interdit de stationner.

Figure 4. 44 Les petits usagers rarement observés sur le Woonerf.
Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014)

Les pratiques des enfants se mêlent avec le passage des promeneurs de chiens qui se multiplie à la fin de la journée. Ayant pour destination la deuxième section du site, ces usagers temporaires s'arrêtent parfois pour se reposer sur un banc quelques secondes puis continuer ensuite leur chemin. On les voit spécifiquement sur le Woonerf à partir du 18h occuper l'espace dégagé caractérisé par son aspect naturel, permettant aux chiens de courir un peu partout (figure 4.45). « …Euh j'aime le plus que ça soit ouverte là… qu'y a une grande espace pour qu'aussi faire courir mes chiens, puis euh… puis jouer là… », affirme un des promeneurs de chiens occupant la deuxième section[38]. Bien évidemment, grâce à cette pratique ils peuvent rencontrer d'autres promeneurs et faire des connaissances. Non seulement ils cherchent un espace ouvert pour y promener leurs chiens, il apparaît que ces usagers préfèrent aussi un lieu calme. « Je viens ici quand même parce que là-bas [parlant d'un autre parc] y'a du monde, des enfants, des bicyc…euh 25 chiens à la fois…qu'ici je trouve plus calme … », déclare une jeune femme[39] fréquentant l'espace quotidiennement

[38] Un homme dans la trentaine habite dans l'une des résidences limitrophes et accompagné de deux petits chiens.

[39] Une ancienne résidente du quartier Saint-Henri qui nous affirme sa satisfaction par rapport à cet aménagement, lui permettant de promener ses deux chiens dans un endroit plus calme.

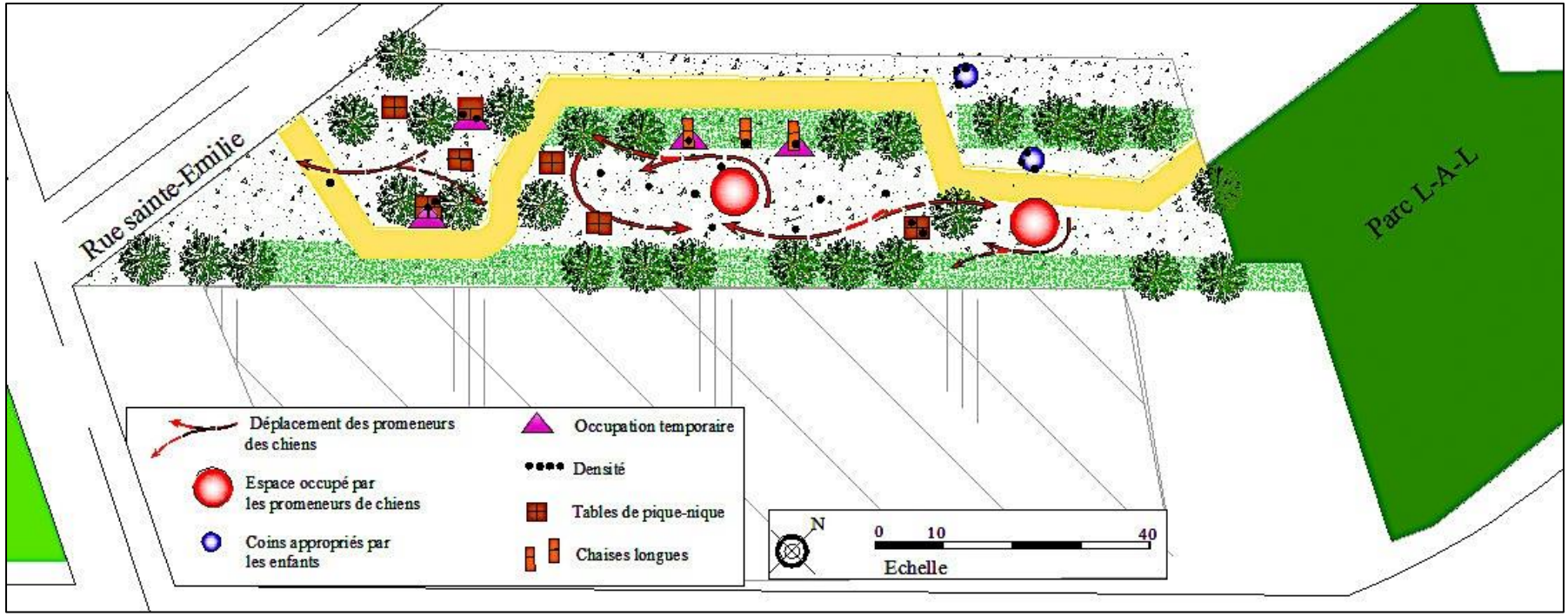

Figure 4. 45 L'occupation de la deuxième section du Woonerf Saint-Pierre.

Source : Élaboration de l'auteure.

Figure 4. 46 Le Woonerf comme un parc à chien.

Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014)

Ce territoire qui se transforme à partir de 18h en un parc de chiens peut aussi accueillir à la fin de la journée des enfants, du fait qu'il assure la transition avec le parc à proximité. Accompagnés de leurs parents, des petits enfants, de 2 à 4 ans, en quittant l'aire de jeux courent partout, arrachent les mauvaises herbes et montent sur les bancs -étant pour eux faciles à grimper (figure 4.47).

Figure 4. 47 L'occupation de l'espace par les enfants.

Source; Photographie de l'auteure (juillet 2014).

Malgré l'ouverture et le dégagement de cet espace invitant à une liberté d'usages et de pratiques, il apparaît pourtant ignoré par certains usagers, dont un groupe d'enfants qui a attiré notre attention. Leur occupation de la limite de l'espace pendant une durée plus ou moins importante (une heure à peu près) nous a amené à nous poser des questions. Sans accéder à l'espace gazonné ni au parc de jeu, ces enfants s'approprient l'espace en gravier délimitant le site. Ils s'amusent durant toute la période passée sur l'espace, à courir, jouer avec le sable,

ramasser et lancer des cailloux. Ces différentes formes d'appropriation nous semblent également imprévues.

Figure 4. 48 Les formes d'appropriation imprévues.
Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014).

Bien que le deuxième espace est approprié par une certaine catégorie qu'y vient à la fin de la journée, il reste rarement fréquenté durant la journée et la présence de certains visiteurs nous étonne. Notamment, certains usagers, cherchant la tranquillité et l'anonymat, apparaissent sur le lieu pour un objectif précis. Ils occupent les tables de pique-nique ou les bancs pour une courte période bien déterminée, soient pour manger, boire de l'alcool, fumer du cannabis, ou peindre la bicyclette, etc. Il est important de signaler que ces pratiques et formes d'appropriation sont occasionnellement observées sur le lieu. «Y'a pas grand monde qui viennent ici [rire]…c'est tranquille comme ça la plupart des temps, pour l'instant… », témoigne une visiteuse[40] du parc.

Figure 4. 49 Les formes d'appropriation rarement observées sur le Woonerf.
Source : Photographie de l'auteure (juillet 2014)

[40] Une femme retraité qui fréquente le Woonerf pour promener son chien.

En Bref, les deux sections sont clairement différentes, non seulement sur le plan d'aménagement, mais aussi au niveau de leurs appropriations. Différemment appropriée, chacune de ces deux sections est caractérisée par des pratiques et des formes d'usages spécifiques, et destinée à ses propres usagers. Chacun de ces pratiquants préfère un coin du Woonerf répondant aisément à ses besoins. D'ailleurs, la communication entre les deux sections est faible, à part certains promeneurs de chiens traversant la première section pour se rendre à la deuxième où ils s'y installent. En effet, un des résidents[41], en parlant de la deuxième section, nous atteste; « j'ai pas vu l'autre extension… c'est trop loin pour moi». Également, selon le témoignage de la jeune femme pratiquant le parc pour promener ses deux chiens et qui nous confirme la non-appropriation de la première section. «Je me rends pas jusqu'au là [rire]…l'autre côté chui [je suis] pas allée encore…».

4.4 Synthèse

Nos trois sites d'investigation qui sont aménagés dans trois quartiers différents et selon trois concepts différents apparaissent posséder certaines qualités soutenant leurs fonctionnements. En effet, la centralité et l'ouverture de la place Simon-Valois constituent la principale qualité assurant sa dynamique continuelle. Elle est d'ailleurs appropriée par des usagers qui semblent être attirés par toutes sortes d'activités et d'animations. Il est vrai que les évènements festifs se déroulant sur la place invitent un nombre important de visiteurs de toutes catégories sociales, mais il s'avère aussi que les scènes de la vie quotidienne -participant entre autres à la dynamique du lieu- représentent un attrait pour des usagers qui viennent s'y installer longtemps, tels que les habitués de l'espace. Ces usagers qui semblent s'approprier la place pour sa dynamique quittent le lieu à la fin de la journée avec la fermeture des commerces.

Le parc de la Commune, dépourvu de la dynamique des activités commerciales, est localisé dans un endroit stratégique qui invite les visiteurs à s'y attarder. Cette aire de repos est bien marquée par un calme et une monotonie paysagère qui peut limiter le séjour des visiteurs. D'ailleurs, les usagers qui passent plus de temps sur le site le fréquentent, dans un objectif précis, soit à l'heure du midi pour manger ou pour promener les chiens ou pendant les feux d'artifice. Enfin, la naissance d'évènement (des feux d'artifice) sur le parc a permis à celui-ci d'accueillir une catégorie d'usagers différente de celle observée durant les journées

[41] L'homme de 50 ans rencontré sur la première section.

quotidiennes. Ce sont notamment les festivaliers qui ont été attirés -comme dans le cas de la place Simon-Valois- par l'animation.

Situé au sein d'un quartier résidentiel, le Woonerf Saint-Pierre qui se trouve dépourvu d'une centralité et d'activités commerciales, ou d'une vue panoramique, est marqué par une appropriation moins importante que celles observées sur les deux premiers espaces. Le calme continuel qu'enregistre cet espace durant une longue période de la journée semble logique pour une population qui s'approprie les espaces privés intérieurs et extérieurs.

CHAPITRE 5 : DISCUSSION

Les sites choisis pour cette étude, d'anciennes friches urbaines (dont le terme désigne différentes formes urbaines), ont été témoin, par le biais de projets de design urbain, de transformations physiques, soit leur transformation en espaces publics.

S'inscrivant dans la philosophie de *placemaking* et mettant l'individu au centre de la création des espaces publics, la place Simon-Valois, le parc de la Commune et le Woonerf Saint-Pierre ont fait l'objet d'une étude approfondie, par les acteurs de l'urbain, basée sur des principes pertinents assurant leur succès. La planification de ces lieux a été faite en partenariat liant les expériences des acteurs publics (les organisations gouvernementales) à celles des professionnels de l'espace (les firmes d'architectes et d'architectes paysagistes) et la participation citoyenne (dont l'organisation des ateliers dans le cas de la place Simon-Valois et le Woonerf Saint-Pierre, et des séances d'information à l'intention des habitants riverains du parc de la commune). Il apparaît que l'impact de ces projets sur l'appropriation des espaces diffère d'un espace à un autre.

La place Simon-Valois

Au vu de sa centralité, son ouverture à différentes activités commerciales (sa connexion à la rue Ontario), la place Simon-Valois apparaît bien intégrée dans son environnement. Bien entendu, la dynamique qu'a créée cet espace dans le quartier a influencé l'image de l'ancien site, dont certains usagers n'en gardent que des souvenirs flous. « Euh…c'était pâtisserie, Dairy Queen [crèmerie]… quelque chose de même…tout ça là là… », comme atteste un des anciens résidents[42] du quartier qui est également satisfait de cet aménagement. « Ça.. ça c'est la plus belle place qu'elle [la ville] a fait… »[43]. Alors que pour d'autres visiteurs, dont les nouveaux résidents ou des visiteurs du quartier, l'image de l'ancien site semble évidement absente, ainsi que les références mémorielles inscrites sur le site (la forme des bancs, la promenade Luc-Larivée, etc.) apparaissent sans importance et ignorées. « Non je l'ai pas connu…j'étais pas

[42] L'ancien habitant du quartier Hochelaga qui a quitté le quartier depuis 13 ans, mais fréquente la place Simon-Valois depuis son aménagement.

[43] Rajoute la même personne.

dans le coin encore…mais ça de l'air que s'est…s'est amélioré pas mal… », nous affirme un nouveau résident[44].

Il apparaît que le sentiment de sécurité chez les usagers de la place Simon-Valois est variable en différentes périodes de la journée. On remarque bien que cet espace favorise la sécurité et le bien-être durant le jour (durant la période d'observation). Cela se traduit entre autres, par le sentiment d'appartenance et d'attachement qu'on a observé chez les usagers quotidiens de l'espace. Lié à la pratique et à leur appartenance au quartier, ce sentiment semble clairement développé non seulement chez les usagers assidus considérant l'espace comme un chez-soi, mais aussi chez les nouveaux résidents qui fréquente la place plusieurs fois par semaine. Néanmoins, ce sentiment de sécurité présent le jour, disparaît le soir avec l'arrivée d'une certaine catégorie sociale, considérée, pour certains usagers, comme « indésirable». Cela se dévoile d'ailleurs dans le discours de quelques interviewés. « Le soir-là les prostitués puis les gentes [gens] masculines qui viennent icite [ici] le soir… »[45].

Dans un autre contexte, le résultat d'évaluation qui prouve le fonctionnement de la place Simon-Valois, avec une note importante de 13,33/15, nous a permis de comparer et de réévaluer certains critères qui semblent contredits sur le terrain.

En effet, jugée largement « confortable» (avec une note de 4,16/5), cette place publique semble néanmoins posséder quelques éléments problématiques. La sécurité qui apparaît importante, d'après l'évaluation du site, est pourtant variable et limite le séjour de certains usagers. La majorité des visiteurs interviewés qui viennent passer une longue ou courte durée sur le site ne fréquente pas la place le soir, en raison d'insécurité.

Ainsi, l'occupation de la place ou aussi le nombre d'espaces pour s'assoir, qui nous semble d'abord suffisant, est influencé par le jeu d'ombre. Ce qui est bien remarquable à travers la répartition des pratiquants du terrain, mais aussi souvent mentionné par certains témoins ; « on aime avoir plus d'ombre sur la place et aussi de l'eau » atteste un des anciens résidents[46].

---

[44] Un homme dans la trentaine rencontré sur la place Valois. Cette personne habite dans le quartier depuis un an et demi.

[45] Atteste la vieille femme qui passe quasiment toute sa journée sur la place (usagers assidus).

[46] L'ancien résident (usager assidu), dont on a parlé dans le chapitre précédent, qui fréquentant la place quotidiennement.

Figure 5. 1 Les usagers qui s'abritent du soleil.

Source : Photographie de l'auteure (juin 2014)

Bien évidemment, ces deux critères (le sentiment de sécurité et les endroits de repos) ont contredit les résultats d'évaluation. Quant à l'accessibilité et la mixité d'usages, les observations sur le terrain viennent confirmer les résultats d'évaluation.

La place Simon-Valois est très accessible -contrairement aux deux autres cas- grâce à sa visibilité à distance (vu son ouverture), à la facilité d'y accéder et de s'y déplacer, et enfin grâce à la facilité de s'y rendre en transport public (autobus, Bixi, taxi). Elle est aussi bien marquée par la mixité d'usages, où les gens peuvent s'asseoir, manger, se rassembler, etc. Cette diversité d'usages est due à sa mixité fonctionnelle, comme étant à la fois un espace festif, commercial et résidentiel. Cela nous renvoie au concept de « triangulation », expliqué par l'anthropologue de l'urbain William Whyte (1980), et qui confirme entre autres que la création d'un maximum d'effet peut renforcer l'attractivité et la dynamique de l'espace. Cette attractivité s'explique notamment dans le cas de la place Simon-Valois par les animations présentes sur le site. Plus précisément les activités commerciales qui invitent les gens à y séjourner durant les journées ordinaires, et l'organisation des évènements qu'on a observé durant les journées exceptionnelles.

Figure 5. 2 La mixité d'usages sur la place Simon-Valois.
Source : Photographie de l'auteure (juin 2014)

Bien que les critères de confort, d'accessibilité et d'usages apparaissent importants pour la place Simon-Valois, cette dernière semble ne pas répondre suffisamment au critère de sociabilité. La caractéristique de sociabilité est, d'après le PPS, expliquée par quatre critères (voir la grille d'évaluation dans le chapitre méthodologique), dont le rassemblement des gens, les échanges entre des usagers inconnus, le sentiment d'appartenance et enfin la présence de différents groupes d'âge (enfants et personnes âgées).

On note, suite aux observations faites sur le terrain, que la présence des personnes seules est plus remarquable sur le lieu que celle des gens en groupe. L'interaction entre les inconnus de la place est notamment faible, que ce soit pour les visiteurs ayant un objectif précis (fumer, manger, attendre un ami, etc.) et qui n'échange pas avec les autres usagers, sauf pour les usagers assidus qui prennent le temps de discuter, mais seulement avec les résidents du quartier qui sont de passage. Bien entendu, durant la période évènementielle les interactions entre les résidents du quartier sont plus remarquables. C'est aussi durant ces évènements culturels que l'apparition des enfants sur la place est observée, contrairement au quotidien. Il s'avère d'ailleurs que la présence de ces jeunes durant les journées ordinaires dérange les usagers plus âgés. « Regardes tant ça là ! C'est pas un parc là … pourquoi ta mère vient icite

[ici] avec cet … cet [en parlant de l'enfant qui joue à la trottinette] … je comprends pas…gardes [regardes] c'est un endroit pour se reposer pas pour…. », confirme la vieille femme qui fréquente le site tous les jours.

Enfin, en répétant les observations sur la place Simon-Valois, un phénomène nous a attiré l'attention. Cette place qui -avec toutes les réalisations du projet Lavo- a été aménagée dans l'objectif de créer et de renforcer la mixité sociale dans le quartier (Rose et Germain 2010), montre au niveau de son appropriation, une ségrégation sociale clairement marquée par la distinction de deux catégories sociales fréquentant le lieu. D'une part, une première catégorie sociale installée sur la place, dont la majorité représente l'ancienne population à faible revenu. Cela est bien confirmé dans le discours d'un interviewé « …alors… c'est une partie de 70 % qui ne travaillent pas… que tu vois [pointe son doigt]… »[47]. D'autre part, la deuxième catégorie d'usagers concerne les consommateurs des restaurants de la place Simon-Valois, occupant les terrasses. Ces usagers qui- d'après les apparences et l'aspect vestimentaire- sont à revenu moyen, semblent appartenir à la nouvelle population du quartier Hochelaga qui fréquentent les restaurants de luxe. Une personne nous atteste en nous parlant d'un des restaurants sur le site ; « ça c'est un restaurant cinq étoiles… puis y'a pas de repas en bas de 25 $ [rire] c'est pas bien pour mes poches… » [48].

Le parc de la commune

Isolé sur le plan géographique, le parc de la Commune qui se trouve écarté du secteur dynamique du Vieux-Montréal semble destiné aux usagers de proximité (dont les travailleurs du quartier et les résidents riverains). La transformation de cet espace est bien remarquée par ces pratiquants. En faisant appel à d'anciennes images mentales, certains[49] d'entre eux décrivent l'ancien site comme « un dépotoir…» et la compare à une nouvelle image créée en disant que c'est « beaucoup plus propre… un belvédère pour les montréalais et les touristes». Ce qui montre également la reconstitution de l'image mentale auprès des usagers du quartier.

Dans un autre contexte, on peut parler du charme du site et de son emplacement stratégique qui jouent un rôle important dans son attractivité. Considéré comme une découverte pour les visiteurs, le site contient des stimuli agissant sur la vision du promeneur en l'incitant à explorer

[47] Souligne la veille femme (usagère assidue)

[48] Rajoute la même personne

[49] Affirme un résident riverain visite le parc pour promener son chien.

l'espace et à voir au-delà de cette terrasse. Ces stimuli, dont l'ouverture de la terrasse et la vue panoramique, ont un effet sur la perception de l'individu et sur son comportement. Ce qui explique notamment l'incertitude et l'hésitation de certains visiteurs, ou encore « les explorateurs de l'espace », ainsi que la déviation de leurs trajectoires. Bien entendu, ils s'arrêtent afin de comprendre l'espace et ensuite se rendre compte de l'originalité du design urbain. Par contre, les formes d'appropriation qui traduisent le sentiment d'attachement- comme on a vu dans le cas de la place Simon-Valois- sont tout à fait absentes sur le parc de la Commune.

Retournons aux critères d'évaluation du parc de la Commune, qui montraient des qualités suffisantes pour assurer le fonctionnement de l'espace. Dans les prochains paragraphes, nous tenterons de comprendre les éléments problématiques qui n'étaient pas apparus lors de l'évaluation.

En effet, le confort qui marque la note la plus importante (4,53/5) par rapport aux autres qualités de l'espace, se traduit justement par le paysage naturel offert sur le fleuve Saint-Laurent, ainsi que par son caractère sécuritaire dont certains usagers affirment; « c'est calme, tranquille … »[50]. La présence des bancs sur le parc semble largement suffisante pour assurer le séjour des usagers, mais la présence d'abris contre les rayons de soleil semble aussi préférable pour certaines personnes « il manque peut-être d'ombre … »[51], ou des tables à pique-niques, tel que suggéré par des travailleurs du quartier.

Figure 5. 3 Les usagers qui profitent de la vue et du calme dans le parc.
Source : Photographie de l'auteure (juin 2014)

La faible accessibilité constatée dans le travail d'évaluation (note de 2,5/5) est bel et bien confirmée sur le terrain. Cela peut d'ailleurs s'expliquer non seulement par la surprise des gens à leur arrivée sur le lieu, mais aussi par la faible visibilité à distance, le manque de signalisation,

[50] Expression répétée pratiquement par la plupart de nos interviewés.

[51] Atteste une employée du quartier, venant l'heure du midi.

et aussi la difficulté d'y accéder via les transports en commun. Nous avions été étonnés durant les feux d'artifice puisque l'espace nous semblait aussi bien accessible que pensé. Mais, d'après le témoignage de deux personnes interrogées sur le sujet, que leurs présences durant cette activité faisaient suite à la découverte du parc.

Suite au travail d'évaluation, cet espace isolé et calme, semble loin d'être un lieu d'animation. Le rassemblement des gens durant les feux d'artifice a entre autres créé une dynamique dans le parc. Cette nouvelle appropriation de l'espace est tout à fait imprévue. Par ailleurs, tel qu'observé sur le terrain, la variété des pratiques et des formes d'appropriation apparaît plus importante; les gens, se rassemblent, mangent, bavardent, se prennent en photo, etc. Par la suite, la caractéristique d'usages et des activités est plus importante par rapport à ce qui a été évalué (ayant une note de 2,08/5).

Ce constat peut aussi confirmer le concept de triangulation de Whyte (1980), mais dans un contexte différent de celui de la place Simon-Valois qui tire sa dynamique des activités commerciales, alors que pour le parc de la commune on voit bien l'influence des animations -apparues pourtant spontanées- sur son appropriation et sur sa dynamique.

En ce qui concerne la sociabilité, le parc est marqué par une fréquentation instable et variable tout au long de la journée. L'espace peut se retrouver dans un calme continuel pendant une durée de temps plus ou moins importante. Malgré cette fréquentation inconstante, l'espace peut accueillir -même si c'est pour une courte durée- différentes catégories d'usagers, que ce soient des visiteurs seuls ou accompagnés, des couples ou des familles. Bien évidemment, les interactions et les échanges touchent surtout les résidents du quartier, précisément les promeneurs de chiens qui peuvent initier des conversations et faire des connaissances. Ces échanges entre les résidents semblent notamment logiques, puisqu'ils sont les habitués du parc qui le pratiquent quasiment tous les jours. Alors que les autres usagers apparaissent comme des visiteurs transitoires ou des touristes. En bref, la sociabilité est bel et bien explicable par la faible accessibilité ainsi que l'absence de mixité d'usages et d'activités sur le parc.

Le Woonerf Saint-Pierre

Le bouleversement paysager qu'a subi le site a influencé l'image mentale chez certains résidents du quartier qui attestent que «c'était une vieille ruelle… ne servait à rien…c'était

laid »[52]. Alors que pour d'autres habitants riverains, l'ancienne image est toujours persistante. « Oui c'est beau…, mais une ruelle reste toujours une ruelle »[53], affirme un interviewé, en toute certitude. Cela nous explique d'ailleurs la reproduction de certaines formes d'appropriation remarquées durant les observations et qui semblent rappeler l'identité du site -la ruelle asphaltée. Ces formes peuvent se distinguer, par exemple, par le stationnement des voitures observé encore sur l'espace, ainsi que l'appropriation de l'espace en gravier par les enfants (figure 5.4).

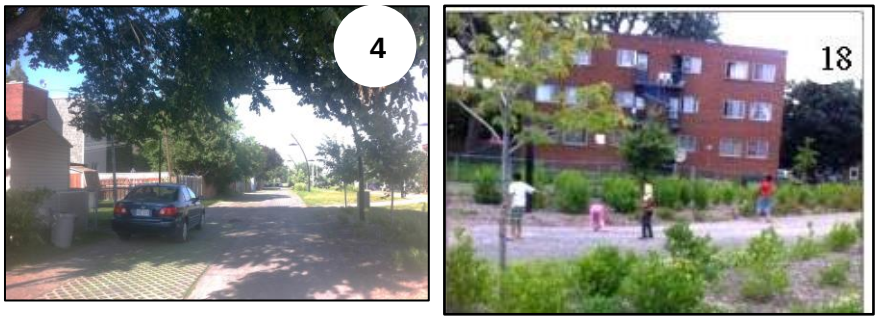

Figure 5. 4 Les formes d'appropriation identitaire au site.
Source : Photographie de l'auteure (juin 2014)

En ce qui concerne les critères du Woonerf Saint-Pierre, le confort qui présente une note assez importante de 3,75/5, apparaît contredit par certains témoignages. En plus des bancs qui apparaissent inappropriés et, selon certains usagers, « y'en a même trop … pour rien »[54], le Woonerf présente aussi une faible sécurité. Notamment, le témoignage de l'un des résidents qui explique l'excès de vitesse et le danger que ce représente pour les enfants pratiquant le site, montrent bien évidemment l'insécurité perçue dans le Woonerf. Enfin, quelques participants ont mentionné que le type de revêtement utilisé pour les allées, s'avère inconfortable et limite même leur fréquentation de la première section, « j'aime pas marcher là là [la première section]… t'sais comme des treillis là là… on peut se fouler la cheville… c'est pas le fun de… » [55]

De plus, certains résultats tirés des observations peuvent influencer négativement, voire opposer, l'accessibilité du Woonerf apparue pourtant importante (3,75/5). Il s'est avéré que le lieu est facilement accessible pour les résidents du quartier. Ainsi le morcellement de l'espace a notamment présenté un effet sur cette qualité.

[52] Souligne l'ancien résident qui a vécu 50 ans dans le quartier.

[53] Un des promeneurs de chiens.

[54] Un des promeneurs de chiens.

[55] La vieille femme demeurant dans le quartier depuis 10 ans.

Marqué par une très faible attractivité et un calme absolu, le Woonerf Saint-Pierre s'oppose d'ailleurs à l'idée de son concept qui désigne « une ruelle conviviale». Principalement destiné au passage, le Woonerf est approprié par une certaine catégorie, tels que les enfants ou les promeneurs de chiens. Au vu de cette faible appropriation du Woonerf, les interactions et les échanges entre les visiteurs semblent rares, mais possibles chez les promeneurs de chiens qui se saluent.

Figure 5. 5 Le calme sur le Woonerf.
Source : Photographie de l'auteure (juin 2014)

Concernant la sociabilité, bien que le Woonerf apparaisse comme un espace de faible fréquentation, il est approprié par deux catégories d'usagers. Cette appropriation qui semble influencée par la division du site, où aucune interaction ni connexion n'est marquée entre ces usagers, montre une première section fréquentée essentiellement par des enfants, et une deuxième transformée en parc à chien. Ce qui nous fait croire qu'il s'agit de deux espaces verts.

En résumé, la place Simon-Valois qui se dote d'une importante accessibilité, d'un confort suffisant et d'une attractivité intéressante, présente néanmoins une problématique en terme de sociabilité. Le fonctionnement et la dynamique de la place montrent, par contre, les trois premières qualités (accessibilité, confort, et activité) qui peuvent dominer cette problématique et assurer par ailleurs un équilibre.

Le parc de la commune qui apparaît d'abord comme un espace fonctionnel et réussi à l'échelle du quartier vu son accessibilité aux les usagers de proximité qui le trouvent confortable. En revanche, sa (ré) appropriation imprévue pendant la période des feux d'artifice nous a amené à réviser cette idée. Il s'est avéré notamment que la création des activités d'animation sur le parc peut influencer positivement son fonctionnement et sa dynamique et précisément son accessibilité, où on a vu d'ailleurs que les visiteurs y viennent d'un peu partout.

Pour le Woonerf Saint-Pierre, il apparaît finalement que cet espace ne répond pas suffisamment aux différents critères d'un espace public réussi. Vu sa faible accessibilité, certains éléments influençant négativement son confort, sa faible attractivité et notamment sa faible convivialité, on pense probablement que l'ouverture du jardin communautaire ou aussi l'organisation des évènements attractifs sur le Woonerf, tel qu'on a vu avec le parc de la Commune, peut animer l'espace et lui donner une autre destination.

Pour conclure cette discussion, on met l'accent sur l'effet du design sur l'appropriation des sites. D'une manière générale, les formes d'appropriation étudiées dans chacun de ces trois cas apparaissent liées à leur aspect physique et à leur design. Bien que ces espaces soient appropriés de différentes manières, les possibilités d'usages restent toujours restreintes. L'appropriation matérielle, définie dans le premier chapitre comme une variété d'usages et de pratiques (usage exclusif, détournement de l'espace, etc.), apparaît dans ces cas limitée. Il semble que les usagers utilisent ces espaces d'une manière objective et pour un objectif précis. Les trois cas montrent une faible interaction, ou encore une interaction passive, entre l'espace et les usagers. Même le jardin communautaire, programmé dans le cadre du projet d'aménagement du Woonerf, qui pourrait permettre des usages plus actifs n'a pas encore vu le jour.

CONCLUSION

L'idée de départ est que les friches urbaines représentent de réelles opportunités foncières pour le développement de projets de design urbain. Nous avons cherché à démontrer que la transformation physique de ces terrains en espaces publics qui se veulent animés, fonctionnels, et facilitant la sociabilité, peut apporter de nouvelles formes d'appropriation et une nouvelle image de ces lieux.

Considérant que cette métamorphose peut conséquemment influencer la perception des usagers, on a tenté de comprendre dans quelle mesure la perception des espaces conçus –en tant que produits du design urbain- peut influencer leur appropriation. Nous avons formulé l'hypothèse suivante : la transformation physique des espaces urbains produit de nouveaux stimuli qui seront captés par les usagers et auront un impact sur l'appropriation de ces lieux. Le (re)développement de ces sites peut entraîner leur (ré)appropriation.

Pour vérifier cette hypothèse, que la conversion des friches urbaines en espaces publics peut influencer la perception des usagers et par la suite l'appropriation de ces lieux, nous nous sommes d'abord penchés sur le sens que peut revêtir le concept d'espace public et dans quelle dimension il peut se définir, ensuite le sens que peuvent désigner les termes « perception » et « appropriation ». L'étude des différents travaux traitant de ces sujets nous a montré une certaine pratique stratégique adoptée aujourd'hui pour l'aménagement et la conception des espaces publics désormais fonctionnels et réussis.

En se basant sur une technique reconnue pour l'évaluation des espaces de pratiques socio-spatiales, la technique de *place game* développée par l'organisme PPS (Project for Public Spaces), on a pu sélectionner et justifier nos cas d'étude et choisir une méthodologie sur laquelle notre analyse repose. Cette technique permet l'évaluation des qualités traduisant le succès et la réussite des projets de design, tels que le confort et l'image, l'accessibilité et la connectivité, les usages et les activités et enfin la sociabilité. En analysant la dynamique et les formes d'appropriation observées sur nos espaces d'investigation, on a pu vérifier et comparer les critères évalués à ce qui a été observé sur le terrain selon une grille adaptée pour notre travail. Certaines caractéristiques (ou critères) ont été confirmées, alors que d'autres ont été contredits.

En abordant trois espaces publics récemment aménagés sur d'anciens sites abandonnés, tels que la place Simon-Valois, le parc de la Commune et le Woonerf Saint-Pierre, nous avons

constaté, d'une part, que le fonctionnement de chaque espace peut se traduire par une ou des qualité(s) reflétant sa dynamique. D'autre part, une nouvelle image projetée de l'espace, suite à sa métamorphose, peut donner naissance à de nouveaux modes d'appropriation d'un espace urbain, et vice versa.

Vérification de l'hypothèse

Nos résultats nous permettent de conclure, d'une part, que la transformation de ces espaces anciennement délaissés peut dans certains cas produire des stimuli ayant un impact sur l'appropriation de l'espace. C'est le cas des animations se déroulant sur la place Simon-Valois qui invitent les usagers à y séjourner, ainsi que celui du parc de la commune, dont la vue panoramique et l'originalité du mobilier urbain constituent les principaux stimuli visuels incitant le passant à s'attarder sur le site.

D'autre part, cette métamorphose peut influencer la perception des usagers et la formation d'une nouvelle image mentale remplaçant celle de l'ancien site -tel qu'on a vu d'ailleurs avec les cas de la place Simon-Valois et du parc de la commune. Par contre, dans d'autres cas, tel que le Woonerf Saint-Pierre, l'image de la ruelle ne semble pas changer. Les deux premiers cas (la place Simon-Valois et le parc de la Commune) montrent également que la nouvelle image s'est accompagnée de nouvelles formes d'appropriation, contrairement au troisième site qu'on voit se doter encore des anciennes pratiques, qui lui sont identitaires.

Critique de la technique de *place game*

Ce présent travail montre une contradiction entre les résultats tirés de l'évaluation des trois sites d'investigation et ce qui a été montré à travers l'analyse d'observation. Par exemple, la sécurité de la place Simon-Valois qui est jugée suffisante selon la grille est en réalité variable selon la période de la journée selon les usagers. D'après les usagers interviewés, la place est sécuritaire le jour et non sécuritaire le soir. Ainsi, le parc de la Commune qui semble, d'après l'évaluation, marqué par une faible accessibilité et attractivité, il peut être influencé par des évènements stimulant sa dynamique. Enfin, le confort et l'accessibilité du Woonerf Saint-Pierre, évalués suffisants, ont été contredits sur le terrain. Cela apparaît à travers les modes d'appropriation et aussi dans le discours de certains résidents.

Certes, ces éléments contradictoires dévoilent ce qui semble être une inefficacité au niveau de la technique d'évaluation des espaces publics et aussi des limites de design urbain. Cela veut dire que les espaces publics, soi-disant « réussis » et marqués par une originalité et contemporanéité au niveau de leurs conceptions, peuvent présenter certains éléments influençant leur fonctionnement et limitant leurs appropriations.

À ce stade, la réévaluation de ces nouveaux espaces suite à leur réalisation, semble nécessaire. Ce qui demande probablement des suivis de ces projets de design urbain. Autrement dit, des observations post-projet afin de cerner certains éléments problématiques et d'améliorer la dynamique des espaces publics.

Limites du travail

Cette recherche nous a donc permis de comprendre à quoi ressemblent ces espaces publics aujourd'hui, à la suite de l'effort remarquable des responsables de l'urbain et de différentes pratiques de design. Notre étude de cas, bien qu'informative et portant à réflexion, n'a pas pour but une certaine validité externe.

Bien que la réalité de ces projets urbains qui sont conçus selon une pratique stratégique apparaît intéressante à étudier et permet de critiquer certaines techniques, la question posée mériterait des études plus approfondies. Il aurait été notamment souhaitable de procéder à des entrevues plus approfondies auprès des usagers des trois espaces publics analysés. De plus, la technique des cartes mentales aurait pu être utilisée pour l'étude de l'image mentale construite par les usagers par rapport aux différents sites analysés.

Dans le cas de la place Simon-Valois, vu la faible interaction sociale entre les deux différentes populations du quartier Hochelaga (la population traditionnelle et la nouvelle population), on désirait notamment avoir un minimum d'entrevues menées auprès des usagers de la place installés sur les terrasses des restaurants. Il importe de signaler que la collecte d'information auprès de cette catégorie d'usagers -de classe moyenne- était compliquée : la plupart des gens approchés ont d'ailleurs refusé de répondre à nos demandes d'entrevues.

Enfin, il aurait été intéressant d'observer le Woonerf Saint-Pierre à des moments plus particuliers ou évènementiels, comme nous avons fait dans le cas de la place Simon-Valois et du parc de la Commune, afin de voir si une (ré)appropriation différente de l'espace est possible.

Malheureusement, peut-être en raison de la nouveauté, mais aucun événement de la sorte n'a été recensé pour le Woonerf[56].

Perspectives

Des travaux futurs gagneraient à comparer les différents critères du PPS par rapport aux fréquentations des sites, afin de mieux comprendre leur fonctionnement. Par exemple, mesurer la fréquentation de certains sites –tels que le parc de la commune et le Woonerf Saint-Pierre- qui apparaît variable le long de la journée permet de la comparer au critère « usages et activités ». Le comptage et le recensement des activités seraient donc requis dans une perspective d'une analyse plus quantitative.

De plus, la question de la mixité sociale soulevée dans le cas de la place Simon-Valois constitue, également, une perspective pour une nouvelle recherche, plus approfondie sur la cohabitation dans les espaces publics.

Enfin, la technique de *place game* adoptée dans notre travail montre certaines limites dans la pratique du design urbain. Ainsi, nos résultats montrent qu'un projet de design urbain peut répondre techniquement aux différents critères tout en assurant sa réussite, son fonctionnement et son appropriation, mais peut ne pas satisfaire tous les besoins de la population. Cela demande peut-être une réévaluation de ces espaces collectifs qui se veulent fonctionnels et dynamiques. Enfin, les résultats de notre travail montrent l'utilité d'un travail similaire à grande échelle des espaces publics montréalais. Les résultats pourraient être cartographiés et comparés par quartier ou arrondissement. Une telle base de données spatiale pourrait même être utile dans d'autres recherches ou encore dans la planification de « meilleures » interventions sur ces différents espaces.

[56] Aucun évènement concernant le Woonerf n'a été affiché sur le site de la Ville de Montréal (arrondissement Sud-Ouest) durant toute la période estivale. Ainsi que d'après le témoignage de certains résidents, le Woonerf n'a connu aucun moment particulier, à part la journée de son inauguration qui a été bien animée.

ANNEXE 1 : GRILLE D'ÉVALUATION DES ESPACES PUBLICS DEVELOPPÉE PAR LE PPS : PLACE GAME

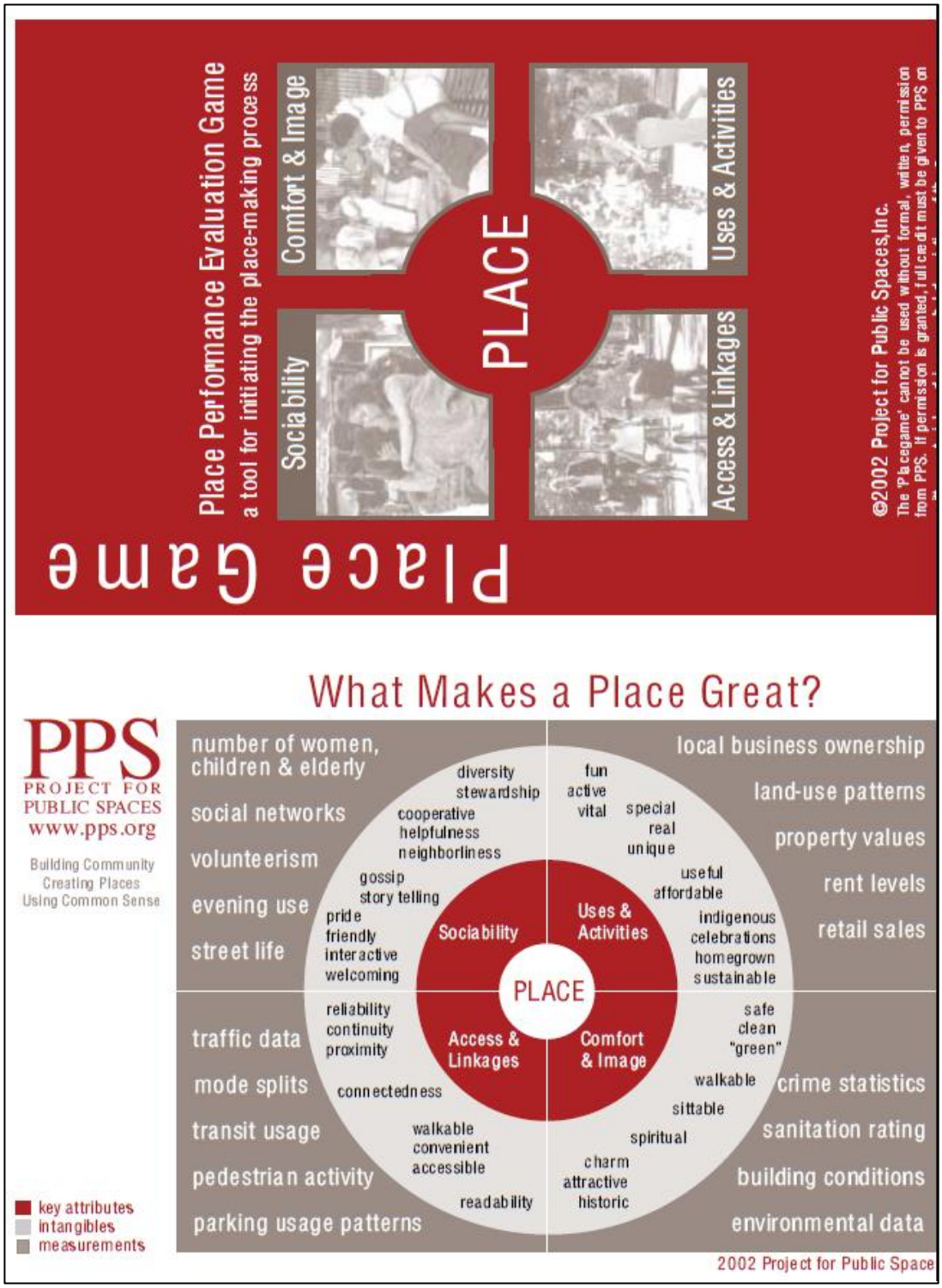

Place Game

Location _____

Evaluate the Place

Comfort & Image	GOOD	FAIR	POOR
Attractive	1	2	3
Feels Safe	1	2	3
Clean/well maintained	1	2	3
Feels feels reflective and restorative	1	2	3

Comfort & Image average rating: (sum/4)_____

Access & Linkages	GOOD	FAIR	POOR
Identifiable from a distance	1	2	3
"Walkable"	1	2	3
Accessible by transit	1	2	3
Clear information/signage	1	2	3

Access & Linkages average rating: (sum/4)_____

Uses & Activities	GOOD	FAIR	POOR
Comfortable places to sit	1	2	3
Frequent community events/activities	1	2	3
Area is busy	1	2	3
Variety of things to do	1	2	3

Uses & Activities average rating: (sum/4)_____

Sociability	GOOD	FAIR	POOR
People in groups	1	2	3
Evidence of volunteerism	1	2	3
Sense of pride and ownership	1	2	3
Children and seniors are present	1	2	3

Sociability average rating: (sum/4)_____

Identify Opportunities

1. What do you like best about this place?

2. List three things that you would do to improve this place that could be done right away and that wouldn't cost a lot:
   -
   -
   -

3. What three changes would you make in the long term that would have the biggest impact?
   -
   -
   -

4. Ask someone who is in the "place" what they like about it and what they would do to improve it. Their answer:

5. What local partnerships or local talent can you identify that could help implement some of your proposed improvements? Please be as specific as possible.

ANNEXE 2 : GRILLE D'ÉVALUATION ADAPTÉE

Confort et image	Bon	Assez bon	Mauvais
Attrait (valeur historique, etc.)	3	2	1
Sentiment de sécurité	3	2	1
Propreté et entretien	3	2	1
Espaces confortables pour s'assoir	3	2	1
Accessibilité et connectivité	**Bon**	**Assez bon**	**Mauvais**
Visibilité à distance	3	2	1
Facilité de marcher	3	2	1
Accessibilité en transport en commun	3	2	1
Clarté d'information/ signalisation	3	2	1
Usages et activités	**Bon**	**Assez bon**	**Mauvais**
Mixité fonctionnelle (commerces/ services)	3	2	1
Activités/ événements communautaires	3	2	1
Occupation de l'espace	3	2	1
Diversité d'usages	3	2	1

ANNEXE 3 : LETTRE D'INFORMATION

À lire AVANT la participation aux entretiens semi-dirigés

L'influence du design urbain sur la perception et la (ré)appropriation des friches urbaines montréalaises (re)développées.

Madame / Monsieur

Voici un ensemble d'informations sur ce projet de recherche concernant le rôle du design urbain dans la reconversion des friches urbaines et la (re) dynamique de ces espaces. En tant qu'acteur pratiquant cet espace, nous sollicitons votre participation à une entrevue sur votre perception vis-à-vis de cet aménagement et la transformation de ce lieu. Une fois que vous aurez lu les informations, si vous acceptez de participer, vous pourrez :

1. **Conserver cette page pour votre information**
2. **Signer le formulaire à la page suivante**

MERCI de votre participation!

- **L'objectif** du projet est d'étudier l'influence du design des espaces publics sur la perception des usagers et la (ré)appropriation des sites réaménagés.

- **Votre participation** au projet consistera à accorder une entrevue d'une quinzaine de minutes afin de répondre à nos questions au meilleur de vos connaissances. Dans une première partie, des questions précises seront posées par la chercheuse dont aucune information personnelle comme votre nom ou votre adresse n'est demandée. À la fin du questionnaire, un enregistrement audio sera effectué pour des questions générales concernant votre degré de satisfaction par rapport à ce projet. Certaines photos pourraient être prises de façon à ne pas pouvoir reconnaître le visage des personnes.

Votre participation est totalement volontaire et confidentielle. Notamment, s'il y a des questions auxquelles vous ne pouvez ou préférez ne pas répondre, vous êtes tout à fait libre de choisir de ne pas répondre sans avoir à fournir de raisons et sans inconvénient. Sachez par ailleurs qu'à titre de participant volontaire à cette étude, vous avez la possibilité de vous en retirer à tout moment si vous le jugez nécessaire.

- **Vos réponses** seront collectées et conservées par la chercheuse. Ces informations (la version papier du questionnaire ainsi que les enregistrements audio) seront transcrites dans des

fichiers qui seront enregistrés avec les photos sur un ordinateur sécurisé par mot de passe. Toutes ces données ne seront accessibles que par la chercheuse responsable. Elles seront détruites 2 ans après la fin du projet.

- **Vos réponses** seront utilisées afin de mieux connaître si cet espace public à travers son design a réussi à répondre à vos besoins.

Si vous avez des questions concernant le projet ou si vous voulez plus d'information après la discussion, vous pouvez contacter Marie-Soleil Cloutier ou Hélène Bélanger, les directrices du projet.

Directrice du projet : ***Madame Marie-Soleil Cloutier*** Professeure Institut national de la recherche scientifique 385, Sherbrooke Est Montréal, Qc H2X 1E3 Téléphone : (514) 499-4096 Courriel : marie-soleil.cloutier@ucs.inrs.ca	**Co-directrice du projet :** ***Hélène Bélanger*** Professeure Université du Québec À Montréal C.P. 8888, Succursale Centre-ville Montréal, Qc H3C 3P8 Téléphone : (514) 987-3000, poste 5080 Courriel: belanger.helene@uqam.ca

Personne ressource extérieure à l'équipe de recherche :
Madame Cathy Vaillancourt

Présidente du Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains

Institut national de la recherche scientifique

490, rue de la Couronne

Québec (Québec) G1K 9A9

Téléphone : (418) 650-7436

Courriel: cathy.vaillancourt@iaf.inrs.ca

ANNEXE 4: GUIDES D'ENTREVUE SEM-DIRIGÉE POUR LES SITES D'INVESTIGATION

Guide d'entrevue semi-dirigée

Place Simon-Valois

Numéro de participant	Date	Heure	Résidents/ Visiteur	Catégorie d'âge

Image mentale

Connaissez-vous l'espace avant son réaménagement ?

Si oui,

Pouvez-vous nous le décrire (comment il était) ?

Qu'est-ce que cet aménagement a créé ici, selon vous ?

Usages/ Pratiques

Vous venez à cet endroit

Quotidiennement

Occasionnellement

Rarement

Pour ?

Combien de temps passez-vous ici ?

Avez-vous un coin préféré ?

Si oui, lequel

Fréquentez-vous d'autres espaces dans le quartier ?

Aménagement et design urbain

Que pensez-vous de cet aménagement ?

Qu'est-ce qui caractérise ce lieu par rapport aux autres espaces publics du quartier , selon vous ?

Qu'aimez- vous le plus dans ce lieu ?

.À quoi vous fait penser

L’espace piétonnier (la promenade Luc-Larivée)

La forme des bancs

J’aimerais savoir s’il y a des coins ….

Obscur la nuit (sécurité, etc.)

Où il manque des bancs

Où il manque des poubelles

Quels changements aimeriez-vous voir sur cet espace ?

Y’a -t-il des lieux qu’aimeriez-vous voir réaménagés dans le quartier ?

Guide d’entrevue semi-dirigée

Parc de la Commune

Numéro de participant	Date	Heure	Résidents/ Visiteur	Catégorie d’âge

Image mentale

Connaissez-vous l’espace avant son réaménagement ?

Si oui,

Pouvez- vous nous le décrire (comment il était) ?

Qu’est-ce que cet aménagement a créé ici, selon vous ?

Usages/ Pratiques

Vous venez à cet endroit

Quotidiennement

Occasionnellement

Rarement

Pour ? ……

Combien de temps passez- vous ici ?

Avez-vous un coin préféré ?

Si oui, lequel

Fréquentez-vous d’autres espaces dans le quartier ?

Aménagement et design urbain

Que pensez-vous de cet aménagement ?

Qu’est-ce qui caractérise ce lieu par rapport aux autres espaces publics du quartier, selon vous ?

Qu’aimez- vous le plus dans ce lieu ?

À quoi vous fait penser

Les bancs (leur forme, les inscriptions, etc.)

L’aménagement, en général

J’aimerais savoir s.il y a des coins ….

Obscur la nuit (sécurité, etc.)

Où il manque des bancs

Où il manque des poubelles

Quels changements aimeriez-vous voir sur cet espace ?

Y’a-t-il des lieux qu’aimeriez-vous voir réaménagés dans le quartier ?

Guide d’entrevue semi-dirigée

Woonerf Saint-Pierre

Numéro de participant	Date	Heure	Résidents/ Visiteur	Catégorie d’âge

Image mentale

Connaissez-vous l’espace avant son réaménagement ?

Si oui,

Pouvez- vous nous le décrire (comment il était, etc.) ?

Qu’est-ce que cet aménagement a créé ici, selon vous ?

Usages/ Pratiques

Vous venez à cet endroit

Quotidiennement

Occasionnellement

Rarement

Pour ? ……

Combien de temps passez- vous ici ?

Avez-vous un coin préféré ?

Si oui, lequel

Fréquentez-vous d’autres espaces dans le quartier ?

Aménagement et design urbain

Que pensez-vous de cet aménagement ?

Qu’est-ce qui caractérise ce lieu par rapport aux autres espaces publics du quartier, selon vous ?

Qu’aimez- vous le plus dans ce lieu ?

.À quoi vous fait penser

La forme des sentiers (la promenade Luc-Larivée)

Le double alignement d’arbres

J’aimerais savoir s’il y a des coins ….

Obscur la nuit (sécurité, etc.)

Où il manque des bancs

Où il manque des poubelles

Quels changements aimeriez-vous voir sur cet espace ?

Y’a-t-il des lieux qu’aimeriez-vous voir réaménagés dans le quartier ?

BIBLIOGRAPHIE

Aggéri, Gaelle. 2010. Inventer les villes-natures de demain... Gestion différenciée, gestion durable des espaces verts. Dijon: Educagri

Andres, Lauren. 2011. « Les usages temporaires des friches urbaines, enjeux pour l'aménagement » Métropolitiques, 11 mai. http://www.metropolitiques.eu/Les-usages-temporaires-desfriches.html

Ascher, François. 2008. Les nouveaux principes de l'urbanisme. La Tour d'Aigues: Éditions de l'aube.

Bacqué, Marie-Hélène et Mario Gauthier. 2011. « Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein » Participations (1): 36-66. http://www.cairn.info/revue-participations-2011-1-page-36.htm

Bailly, Antoine S. 1977. La perception de l'espace urbain : les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique. Paris: Centre de Recherche d'Urbanisme.

Barron, Patrick et Manuela Mariani, dir. 2013. Terrain Vague: Interstices at the Edge of the Pale New York: Routledge.

Bassand, Michel et Peter Güller. 2001. Vivre et créer l'espace public. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.

Béland, Huguette. 2013. « Place Simon-Valis...Et après ? ». Communication présentée dans le cadre du Colloque de Vivre en Ville, La Banlieue en Transformation, Montréal, ON, 23 Mai https://vivreenville.org/colloque-banlieue.

Bélanger, Hélène. 2010. « Pour qui et à qui ce parc ? Gentrification et appropriation de l'espace public dans l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal (Canada). » Lien social et Politiques (63): 143-154. DOI: 10.7202/044156ar

Bordeleau, Benoit 2013. « Déambuler rue Ontario. Essai de reboudinage d'une artère montréalaise ». In *L'idée du lieu,* sous la dir. de Daniel Chartier, Marie Parent et Stéphanie Vallières, 116-138. Montréal: Université du Québec à Montréal, Centre de recherche Figura sur le texte et l'imaginaire.

Borret, Kristiaan. 1999. « The void as a Productive Concept for Urban Public Space » In *The Urban Condition: Space, Community, and Self in the Contemporary Metropolis*, sous la dir. de Dirk De Meyer et Kristiann Versluys, 236-251. Rotterdam: Ghent Urban Studies Team.

Bourbonnais, Jocelyn. 2012. « Nouveau parc dans le Vieux-Montréal : le belvédère du Chemin-Qui-Marche. In *Le blogue de JBourbonnais.com*. Consulté le 11 juin 2014. http://jbourbonnais.org/2012/09/17/nouveau-parc-dans-le-vieux-montreal-le-belvedere-du-chemin-qui-marche/.

Bowman, Ann et Michael Pagano. 2004. Terra incognita : vacant land and urban strategies. Washington: Georgetown University Press. http://www.loc.gov/catdir/toc/ecip048/2003019870.html.

Carr, Stephen, Mark Francis et Leanne G. Rivlin. 1992. *Public space*. Cambridge, Angleterre: Cambridge University Press.

CAUHM (Collectif en Aménagement Urbain Hochelaga-Maisonneuve). 2002. *Document synthèse: Consultation locale sur le re-développement du site Lavo.* Montréal. http://ocpm.qc.ca/sites/import.ocpm.aegirvps.net/files/pdf/26/10a.pdf

Chartier, Daniel, Marie Parent et Stéphanie Vallières. 2013. *L'idée du lieu*. Montréal: Université du Québec à Montréal, Centre de recherche Figura sur le texte et l'imaginaire.

Chombart de Lauwe, P. H. 1976. « Appropriation de l'espace et changement social » In *Appropriation de l'espace. Actes de la 3ème conférence de l'IAPS*, sous la dir. de Perla Serfaty-Garzon, 25‑33. Strasbourg: Université Louis Pasteur.

Clément, Gilles. 2003. *Le manifeste du Tier-Paysage*. Paris: Sujet/Objet.

Cullen, Gordon. 1971. *The concise townscape*. London: Architectural Press.

Deslauriers, J. P. et M. Kérisit. 1997. « Le devis de la recherche qualitative. » In *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques*, sous la dir. de Jean Poupart, 85-111. Montréal: Gaëtan Morin (Ed).

Doron, Gill. 2007. « ….badlands, blank space, border vacuums, brownfields, conceptual Nevada, Dead Zones…. ». Field: Architecture and indeterminacy, Vol (1). http://www.field-journal.org/uploads/file/2007_Volume_1/g%20doron.pdf

Dovey, Kim. 2000. «Spaces of becoming».In The 16th Conference of the International Association. Paris: People-Environment Studies.

Dumesnil, France et Claudie Ouellet. 2002. « La réhabilitation des friches industrielles: un pas vers la ville viable? » *Vertigo, Octobre.* http://vertigo.revues.org/3813.

Équipe Denis Coderre pour Montréal. 2014. «Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ». Consulté le 20 juin. http://www.equipedeniscoderre.com/arondissement.php?id=4.

Fainstein, Susan S. 2000. « New Directions in Planning Theory » *Urban Affairs Review* (35): 451-478.

Filon, Pierre 1998. « Le recyclage des sites urbains au Canada. » In *Reconstruire la ville sur la ville*, sous la dir. de Bertrand Avril et Muriel Martinez, 59-66. Paris: Association des études foncières.

Fischer, Gustave-Nicolas. 1981. *La psychosociologie de l'espace*. Paris: Presses universitaires de France.

Fleury, Antoine. 2007. « Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul » Thèse de doctorat, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Forester, John. 1987. « Planning in the Face of Conflict. » *Journal of the American Planning Association* (14): 433-446. http://www.research.rmutp.ac.th/paper/cu/Planning%20in%20the%20Face%20of%20Conflict.pdf

Franck, Karen A. et Quentin Stevens. 2007. *Loose space : possibility and diversity in urban life*. London: Routledge.

Gauthier, Benoît. 2009. *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*, 5e éd. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Gehl, Jan. 1987. Life between buildings : using public space. New York,: Van Nostrand Reinhold.

Gemmell, Raymond.1977. *Colonization of Industrial Wasteland*. London: Edward Arnold

Goffman, Erving. 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne*. Paris: Éd. de Minuit.

Groth, Jacqueline et Eric Corijn. 2005. « Reclaiming Urbanity: Indeterminate Spaces, Informal Actors and Urban Agenda Setting. » *Urban studies* (42): 503-526. DOI: 10.1080/00420980500035436

Guay, Jean-Paul. 1991. « Le design urbain: Virage ou mirage ? » In *L'Aménagement urbain promesses et défis*, sous la dir. de Annick Germain, 179-200. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.

Habermas, Jürgen. 1978. *L'espace public archeologie de la publicite comme dimension constitutive de la societe bourgeoise*. Paris: Payot.

Houllier-Guibert, Charles-Edouard. 2013. « L'image de la ville de Detroit à travers le People Mover : ville perçue ou ville pratiquée ? » EchoGéo (24). DOI : 10.4000/echogeo.13435

Howard, Ebenezer. 1969. *Les cités-jardins de demain*. Paris: Dunod.

Jacobs, Jane. 1961. *The death and life of great american cities.* New York: Vintage Books.

———. [1961] 1991. *Déclin et survie des grandes villes américaines*. Liège: P. Mardaga.

Joseph, Isaac. 1984. *Le passant considérable, essai sur la dispersion de l'espace public*. Paris: Meridiens.

———. 1998. *La ville sans qualités*. La Tour-d'Aigues, France: Éditions de l'Aube.

Kamvasinou, Krystallia et Marion Robert. 2013. « Interim Spaces: Vacant Land, Creativity, and Innovation in context of uncertainty »In *Terrain Vague: Interstices at the Edge of the Pale* sous la dir. de Patrick Barron et Manuela Mariani. New York: Routledge.

Korosec-Serfaty, Perla. 1988. « La sociabilite publique et ses territoires - Places et espaces publics urbains. » *Architecture et Comportement* (4)111- 132

———. 1990 «Le public et ses domaines. Contribution de l'histoire des mentalités à l'étude de la sociabilité publique et privée. » *Espaces et Sociétés* (62), 29-63. France: ERES

———. 1991. « La ville et ses restes. » In *L'Aménagement urbain promesses et défis*, sous la dir. de Annick Germain, 233-265. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.

La Guérilla- corpo. 2010. *Arr. Hochelaga-Maisonneuve: GALA 2010 de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal*. http://vimeo.com/10883552.

L'analyse des espaces publics, les places. 2014. « *L'analyse de la perception de la place»* Consulté le 25 janvier http://www.espaces-publics-places.fr/la-perception.

Landry, Mélanie. 2013. « L'ambiguité fondamentale du styx, vivant fleuve des morts ». In *L'idée du lieu,* sous la dir. de Daniel Chartier, Marie Parent et Stéphanie Vallières, 95-116. Montréal: Université du Québec à Montréal, Centre de recherche Figura sur le texte et l'imaginaire.

Lasnes, Rodolphe. 2014. *Escale à Montréal*, 2e éd. Montréal, Québec, Canada: Ulysse. texte.

Le Corbusier. 1957. *La Charte d'Athènes*. Paris: Éditions de Minuit.

Lefebvre, Henri. 1974. *La production de l'espace*. Paris: Anthropos.

———. [1974] 2000. *La production de l'espace*, 4e éd. Paris: Anthropos. http://www.uqtr.ca/biblio/notice/tablemat/03-2214156TM.html.

Lerup, Lars. 1977. *Building the unfinished architecture and human action*. Beverly Hills, Calif Sage.

Lessard, Marie. 2010. Notes de cours, analyse de milieu et design urbain, Montréal, Université de Montréal

Levesque, Carole 2013. « Welcome to Bachoura, or the Found City as Interstice »In *Terrain Vague: Interstices at the Edge of the Pale*, sous la dir. de Patrick Barron et Manuela Mariani, 33-47.New York: Routledge

Levitte, Agnès. 2013. *Regard sur le design urbain : intrigues de piétons ordinaires*. Paris: le Félin.

Lynch, Kevin. 1970. *The image of the city*. Cambridge, Mass.: MIT Press.

Mitchell, Don 1995. « The End of Public Space? People's Park, Definitions of the Public, and Democracy. » *Annals of the Association of American Geographers (*85), 108-133. http://chisineu.files.wordpress.com/2012/07/biblioteca_the-end-of-public-space_mitchell.pdf

Moles, Abraham Antoine et Elizabeth Rohmer. 1978. *Psychologie de l'espace*. Tournai: Casterman.

Mora, Cecilia. 2013. «Les espaces relâchés produits par la créativité populaire». Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal. http://www.archipel.uqam.ca/5676/.

Moser, Gabriel. 2009. *Psychologie environnementale : les relations homme-environnement*, 1re éd. Bruxelles: De Boeck.

Navez-Bouchanine, Françoise. 1992. « Les espaces publics dans les villes marocaines. » *Les Annales de la Recherche Urbaine* (57-58), 184-189.

Northam, Ray. 1971. « Vacant Urban Land in the American City. » *Land Economics (*47),345-355. http://www.jstor.org/stable/pdfplus/3145071?acceptTC=true

Palais des congrès de Montréal. 2014. «*Au cœur de l'action*». http://congresmtl.com/blog/au-coeur-de-laction/.

Paquot, Thierry. 2009. *L'espace public*. Paris: La Découverte.

Paquot, Thierry. 2008. « De l'espace public aux espaces publics. Considérations étymologiques et généalogiques. ». In *Les temps de l'espace public urbain : Construction, transformation et utilisation*, sous la dir. de Jébrak. Yona et Barbara Julien, ix-xix. Québec: MultiMondes.

Paradis-Lemieux, Olivier.2013. « Le Chinatown de Québec. Reconstruction imaginaire du quartier disparu. » In *L'idée du lieu* sous la dir. de Daniel Chartier, Marie Parent et Stéphanie Vallières, pp 141- 162. Montréal Université du Québec à Montréal, Centre de recherche Figura sur le texte et l'imaginaire.

Parent, Carolyne. 2012. « Tourisme- sur les rails, la verdure. Dans plusieurs villes du monde, des parcs nouveau genre poussent comme de la mauvaise herbe ». *Le Devoir, 2 septembre*. http://www.ledevoir.com/art-de-vivre/voyage/358032/sur-les-rails-la-verdure.

Paulhiac, Florence. 2002. « *Le rôle des références patrimoniales dans la construction des politiques urbaines à Bordeaux et Montréal*». Thèse de doctorat, Institut national de la recherche scientifique.

Pérez Lopez, Ruth. 2005. « S'approprier la ville: pratiques spatiales des jeunes de la rue à Mexico. ». In *C'est ma ville! : de l'appropriation et du détournement de l'espace public*, sous la dir. de Nicolas Hossard et Magdalena Jarvin, 83-94. Paris: L'Harmattan.

Piché, Denise. 1991. «Le design urbain: le cas de Québec ». In *L'Aménagement urbain promesses et défis*, sous la dir. de Annick Germain, 129-178. Quebec : Institut québécois de recherche sur la culture.

Plan urbain. 1988. « Espaces publics. » *Paris* : La Documentation Française.

PPS (*Project for Public Spaces*) 2014. Consulté en juillet 2014. http://www.pps.org/.

Proshansky, Harold M. 1978. « City and Self-Identity » *Environment and Behavior* 10 (2): 147-169. doi: Doi 10.1177/0013916578102002.

Raffestin, Claude. 1998. « Permanence et changement en géographie. » *Revue européenne des sciences sociales* (36), 45-52.

Raymond, Henri. [1966] 1979. *L'Habitat pavillonnaire*, 3e. Paris: Centre de recherche d'urbanisme..

Raynaud, Michel et Pauline Wolff. 2012a. « Design urbain: approches théoriques. Approches historique et conceptuelle ». Montréal: Université de Montréal. http://observatoire-ivanhoe-cambridge.umontreal.ca/Publications/DU-vol1-final-avril-2012.pdf

Raynaud, Michel et Pauline Wolff. 2012b. « Design urbain: approches théoriques. Fondements de l'Urban Design ». Montréal: Université de Montréal. http://observatoire-ivanhoe-cambridge.umontreal.ca/Publications/DU-vol2-final-avril-2012.pdf

Relph, Edward Charles. 1976. « Place and placelessness », London: Pion, 1976

Ripoll, Fabrice et Vincent Veschambre. 2005. « L'appropriation de l'espace comme problématique » *Norois* 195 : 7-15. http://norois.revues.org/477.

Rose, DAMARIS et ANNICK Germain. 2010. « La mixité sociale programmée en milieu résidentiel à l'épreuve des discours critiques internationaux : le cas de Hochelaga à Montréal. » *Érudit* (63): 15-26. DOI:10.7202/04414646ar

Roy, Simon N. 2003. « L'étude de cas », In *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*, 4e éd, sous la dir. de Benoît Gauthier, 199-226. Sainte-Foy, Quebec: Presses de l'Université du Québec.

Serfaty-Garzon, Perla 2003. « L'Appropriation ». In *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, sous la dir. de Marion Segaud, Jacques Brun et J. C. Driant, 27-30. Paris: Colin.

Sitte, Camillo. 1984. *L'art de bâtir les villes : l'urbanisme selon ses fondements artistiques*, 2e éd. Paris: L'Equerre.

Solà-Morales, Ignasi 1995. « Terrain vague ». In *Anyplace*, sous la dir. de Cynthia C Davidson, 118- 123. Cambrige: The MIT Press.

Tillon, Florent, Pierre-Emmanuel Fleurantin et Bernard Bouthier. 2010. *Détroit, ville sauvage*. Paris: Ego Production. DVD. 1h 20

Tomas, François. 2001. « L'espace public, un concept moribond ou en expansion ? » Géocarrefour (76) : 75-84. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geoca_1627-4873_2001_num_76_1_2509

Toussaint, Jean-Yves et Monique Zimmermann. 2001. *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.

Tuan, Yi-fu. 2006. *Espace et lieu : la perspective de l'expérience*. Gollion: Infolio.

Unwin, Raymond. 1981. *L'étude pratique des plans de villes : introduction à l'art de dessiner les plans d'amenagement et d'extension*. Paris: L'Equerre.

Ville de Montréal. 2002. « Profil: Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve». Document de travail. Montréal: Ville de Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/SOMMET_FR/MEDIA/DOCUMENTS/Enjeux_arr_mercier.pdf.

———. 2011. « Woonerf Saint-Pierre. Métamorphose d'une zone asphaltée en un lieu de vie verdoyant. Panneau explicatif ». Montréal. Ville de Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/WOONERF_PANNEAU2_100.PDF.

———. 2012. « Pac linéaire de la commune ». Document de travail. Montréal, Ville de Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_VMA_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PARC%20LINEAIRE_20110728_DEPLIANT_REVFINAL.PDF.

———. 2009. Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. *Secteurs significatifs et PIIA*. Consulté le 22 Mai 2013.

———. 2014a. « *Histoire d'Hochelaga-Maisonneuve*». Consulté le 5 juillet. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=9417,114567603&_dad=portal&_schema=PORTAL.

———. 2014b. « Profil sociodémographique: arondissement de Ville Marie ». Document de travail. Montréal: Ville de Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%C9MO_VILLEMARIE.PDF.

———. 2014c. « Profil sociodémographique: arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ». Document de travail. Montréal: Ville de Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%C9MO_MHM_18.PDF.

Whyte, William. 1980. *The social life of small urban spaces*. Washington: Conservation Foundation.

Whyte, William H. [1980] 2012. *The social life of small urban spaces*. Santa Monica, Calif.: Direct Cinema Limited. DVD,59 Sec.